

(EHESS)
(ENS — PSL)

Master Sciences sociales - Parcours Quantifier en sciences sociales
2025-2026

MÉMOIRE DE RECHERCHE DE M2

Des chômeur·euse·s qui ne chôment pas

Le « travail gratuit » des sans-emplois dans leur famille, aide et travail parental
(enquête Famille et Employeurs, INED, 2024)

Soutenu par
Nils Blairon

Le 27 août 2026

Directrice
Sophie Pochic

Jury
Sophie Pochic (CMH/CNRS)
Marie Plessz (CMH/INRAE)
Delphine Remillon (INED)

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier Roméo Fontaine, Ariane Pailhé et Delphine Remillon, qui coordonnent le groupe d'exploitation de l'enquête Famille et Employeurs, de m'avoir accueilli au sein du groupe et donné accès aux données de l'enquête. Les réunions, les présentations et les échanges autour de l'enquête ont été très enrichissants et ont largement nourri ce travail. Je remercie plus particulièrement Delphine Remillon, avec qui j'ai eu la chance d'échanger directement, d'abord lors de la rédaction de deux pages pour l'ouvrage collectif issu de l'enquête, puis à l'occasion de la soutenance du mémoire, pour sa présence dans le jury et la richesse de ses retours.

Je tiens ensuite à remercier l'équipe pédagogique et mes camarades du master QESS. Je remercie Marie Plessz pour ses excellents conseils sur les traitements quantitatifs au centre de ce mémoire et sur l'élaboration du plan, ainsi que pour sa lecture attentive lors de la soutenance. Je remercie également Lara, Flavien, Alice, Diego, Pietro, Munia, Analia et Sarah pour les échanges stimulants tout au long de l'année à la bibliothèque de Jourdan, pour l'entraide face aux difficultés de rédaction (sous canicule), et pour tous les moments qui ont rendu cette année de travail aussi sympathique.

Enfin, je tiens tout particulièrement à remercier Sophie Pochic pour un encadrement qui a largement dépassé le suivi d'un travail de mémoire. Je la remercie pour son immense investissement dans ce travail, pour ses relectures attentives et exigeantes, et pour ses conseils bibliographiques qui ont profondément orienté la construction de l'objet. Je la remercie aussi pour son accompagnement tout au long de l'année : en tant que tutrice de stage, pour son aide dans les démarches administratives liées aux différentes candidatures et pour ses conseils et son engagement dans les choix d'orientation professionnelle. Sa disponibilité a beaucoup compté dans l'aboutissement de ce mémoire comme dans la suite de mon parcours.

Résumé

Les discours politiques et médiatiques associent le chômage à l'oisiveté et justifient ainsi des politiques d'activation et de contrôle des sans-emplois. Ce mémoire interroge ces représentations en étudiant le « travail gratuit » réalisé par les chômeurs et chômeuses au sein de leur famille : aide à un parent dépendant, travail parental et travail domestique. À partir de l'enquête Famille et Employeurs (INED, 2024), il compare les sans-emplois aux personnes en emploi et inactives à l'aide de régressions et d'une analyse des correspondances multiples. Le chômage apparaît d'abord comme un facteur d'engagement dans l'aidance, en particulier dans l'aide quotidienne, sous l'effet conjoint de ressources limitées qui empêchent la délégation marchande et d'obligations familiales qui assignent aux chômeurs et chômeuses les formes d'aide les plus lourdes. Les parents au chômage, surtout les mères, consacrent également plus de temps aux tâches parentales et domestiques, sans que la division sexuée du travail domestique routinier soit remise en cause. Enfin, ce travail gratuit ne protège pas du mal-être associé au chômage : il le renforce, le cumul de l'aidance et du travail parental correspondant à la charge supportée la plus lourde. Pour les chômeur·euse·s parents ou proches aidant·e·s, le chômage se révèle ainsi moins comme un temps hors du travail que comme une reconfiguration du travail réalisé, structurée par le genre, les configurations familiales et les ressources.

Mots-clés : chômage, travail gratuit, aidance, travail parental, travail domestique, genre, bien-être, enquête Famille et Employeurs

Sommaire

Chapitre I) Aidants à temps plein : chômage, assignation aux soins et division genrée du travail d'aidance

I. Un lien entre aidance et chômage ?

- A. Des sans-emplois plus aidants ?
- B. Le chômage, un déterminant propre de l'engagement dans l'aide
- C. Effet de disponibilité, de ressources ou effet d'obligations ?

II. Une pratique stratifiée de l'aidance au sein des chômeurs et chômeuses

- A. Les déterminants de l'aide quotidienne au sein des sans-emplois
- B. Aidance et expériences de chômage : des résultats ambigus

III. Quelles pratiques d'aidance pour quels sans-emplois ?

- A. Des pratiques d'aide différentes selon le genre ?
- B. La construction de l'espace des pratiques d'aide

Chapitre II) Chômage et division du travail parental, une redistribution sous conditions

I. Le temps du chômage : un engagement plus important dans les tâches parentales

- A. L'investissement horaire dans les tâches domestiques et parentales
- B. Quels facteurs de l'engagement dans les tâches domestiques et parentales ?
- C. La délégation n'est pas une option pour les sans-emplois

II. Un partage des tâches reconfiguré au sein des couples ?

- A. Quelle répartition du travail pour chaque tâche ?
- B. Les différences globales dans la prise en charge des tâches

III. Les tensions au sein des couples : quel rôle attribuer au chômage ?

Chapitre III) Le bien-être à l'épreuve du chômage

I. Le chômage, une pénalité de statut plus que de vécu

- A. Des sans-emplois en moins bonne santé sur toutes les mesures
- B. Le bien-être subjectif : la satisfaction générale plus atteinte que le vécu
- C. Des chômeurs et chômeuses plus malheureux en contrôlant la santé ?

II. Le travail gratuit : ressource ou charge ?

- A. Aidance, travail domestique et parental : quel lien avec le bien-être ?
- B. Le cumul : la génération pivot à l'épreuve du chômage
- C. La charge, caractéristique propre du travail gratuit

III. Un bien-être inégalement réparti au sein des sans-emplois

- A. Rester au chômage ou chercher un emploi : un mal-être inévitable ?
- B. Les hommes, plus exposés à l'usure du chômage ?

Introduction

Des chômeurs et chômeuses « assistés », un discours politique et médiatique.

Depuis le début des années 2000, les discours médiatiques dénonçant « l'assistanat » s'intensifient. En effet, dans un contexte de chômage structurel, les différents bénéficiaires d'aides sociales se voient « symboliquement et médiatiquement disqualifiés et relégués au statut d'assistés et d'inactifs » (Rosa Bonheur, 2017). Ces discours ont d'abord été propulsés sur les devants de la scène médiatique par des figures politiques de droite. Nicolas Sarkozy, dans son discours du 6 mars 2005, alors ministre de l'économie et président de l'UMP, oppose la « France qui se lève tôt » à la « culture de l'assistanat ». Les sans-emplois y sont dénoncés comme des individus fainéants, ne souhaitant pas retourner sur le marché du travail mais préférant continuer à toucher des aides sans travailler ni rechercher d'emploi. Ce discours se diffuse et est repris par de nombreux acteurs de la scène politique française. En 2011, Laurent Wauquiez, qualifie-lui les « dérives de l'assistanat » de « cancer de la société française ».

Ces rhétoriques ont ensuite pris forme concrètement à travers la mise en place de politiques d'activation et de contrôle des chômeurs et chômeuses. Dès juillet 2001, le Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) instaure un engagement contractuel entre le chômeur et l'ANPE. Le droit à l'allocation se trouve alors lié à une contrepartie individuelle. En 2006, le PARE est remplacé par le Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE). Ce dispositif introduit la notion d'« offre raisonnable d'emploi » : si le demandeur d'emploi refuse deux offres jugées raisonnables par son conseiller, il risque une radiation et la suppression de son allocation. En 2008, la fusion de l'ANPE et des Assedic donne naissance à Pôle emploi. Un même conseiller doit alors indemniser, accompagner et contrôler les chômeurs. À partir de 2013, la mission de contrôle est confiée à des équipes dédiées, au sein de plateformes régionales (Vivès, Sigalo Santos, Pillon et Dubois, 2023). Plus récemment, la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, avec l'objectif de réduire le taux de chômage à 5% d'ici 2027, étend ce type de contrainte aux bénéficiaires du RSA, qui sont obligatoirement inscrits à l'opérateur rebaptisé « France Travail ». Ceux-ci doivent désormais réaliser 15 heures d'activité par semaine pour continuer à toucher leur allocation (durée qui ne figurait pas dans le texte initial et qui a été introduite par les sénateurs). Ces dispositifs traduisent un même mouvement : le chômage de masse, devient une question de « bonne volonté » individuelle à surveiller. Au printemps 2024, le gouvernement annonce un triplement des contrôles des chômeurs et chômeuses avant la fin du deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron. Ainsi, avec 160 000 contrôles réalisés en 2012, 500 000 en 2022 et 1,5 millions escomptés pour 2027, la lutte contre le chômage en France glisse vers une « lutte

contre les chômeurs, soupçonnés de se complaire dans les dispositifs assuranciel ou assistanciel » (Vivès, Sigalo Santos, Pillon et Dubois, 2023).

Les travaux récents en sociologie du chômage montrent pourtant que « le temps du chômage n'est pas seulement l'envers du temps du travail professionnel, un cadre débarrassé de son contenu, vide et déstructuré, à tuer ». Un grand nombre d'activités sont susceptibles de s'y insérer, « en raison de la pression de rôles sociaux ou de la force de normes de conduites ». Il convient donc de considérer le temps du chômage comme un temps rempli de multiples composantes, événements, activités, même s'il est vidé des obligations professionnelles (Demazière, 2019).

Dans notre mémoire, à travers les cas spécifiques des temps parentaux et d'aidance, nous montrons que le chômage est une expérience hors du travail rémunéré mais investie par d'autres formes de travail. Le chômage n'est pas une expérience hors du travail mais bien une expérience de reconfiguration du travail réalisé. Pour mieux développer cet aspect, nous pouvons nous arrêter sur le concept du travail dans les travaux féministes matérialistes, qui s'avère central dans notre recherche.

Penser le travail au-delà du salariat

Pour penser le travail non rémunéré des chômeurs et chômeuses comme « travail », cela suppose de revenir sur la manière dont les théories féministes matérialistes ont contesté la définition du travail par Marx. Chez Marx, seule est comptée comme travail l'activité codifiée comme productive dans le cadre de l'emploi salarié, le reste étant regroupé sous la « reproduction de la force de travail », réduite à la consommation de marchandises nécessaires à l'entretien du travailleur (Marx, 1867). Cette définition restrictive laisse dans l'ombre l'ensemble des activités non rémunérées, majoritairement assurées par des femmes, qui pourtant rendent cette reproduction possible.

Deux traditions théoriques se sont attachées à corriger cette invisibilisation. La première, portée par les théoriciennes de la reproduction sociale (Federici, 2019 ; Dalla Costa, 2023), construit la notion de « travail reproductif » pour qualifier l'ensemble des activités nécessaires à la reproduction de la vie, qu'elle soit quotidienne (cuisine, nettoyage, soins) ou intergénérationnelle (gestation, accouchement). Ce déplacement théorique donne à ces activités un caractère « extrêmement productif » et une place jugée centrale et nécessaire au fonctionnement du capitalisme, à la fois dans son fonctionnement et dans sa perpétuation. Sa dévalorisation permet aux capitalistes de contenir le coût de la force de travail, tandis que la ségrégation entre une « classe ouvrière » authentique et un prolétariat non ouvrier (femmes au foyer, racisés, jeunes) fonctionne comme un instrument de division entre travailleurs (Federici, 2020).

La seconde tradition, le féminisme matérialiste français, se positionne différemment. Chez Christine Delphy, le capitalisme coexiste avec un autre mode de production, le « mode de production domestique », qui se base non sur l'exploitation salariale mais sur l'exploitation du travail domestique gratuit de la « classe des femmes » par la « classe des hommes » (Delphy, 1998). Le travail domestique n'est pas défini par la nature des tâches effectuées (des tâches identiques peuvent faire l'objet d'un échange marchand), mais par la relation sociale dans laquelle il s'inscrit, à savoir tout travail effectué gratuitement pour autrui dans le cadre du ménage ou de la famille. C'est précisément cette définition relationnelle que Danièle Kergoat reprend et généralise dans sa notion de travail comme « production du vivre » (Kergoat, 2005), qui refuse à la fois la doxa marxiste et économiste réduisant le travail à la seule production marchande, et intègre dans un même temps le travail professionnel sous toutes ses formes et le travail domestique élargi : les « soins corporels et affectifs aux enfants, le suivi de leur scolarité et même la production physique des enfants » (Kergoat, 2005, p. 97). La notion plus large de « travail gratuit » développée par Maud Simonet (2018), prolonge l'apport des féministes matérialistes tout en élargissant son champ d'application. Le travail gratuit n'y est pas simplement défini comme un « travail qui ne serait pas payé », mais se caractérise par un « déni de travail » (Simonet, 2018). Cette catégorie du travail gratuit s'applique à une population plus large que les seules mères de familles et femmes au foyer, puisqu'elle inclut également les prisonniers, les étudiants ou encore les chômeurs, tous assignés à des formes de travail non rémunéré au nom d'impératifs moraux différents (le lien affectif pour les unes, la réinsertion ou la contrepartie pour les autres).

C'est dans cette perspective que nous entendons analyser les activités que réalisent les sans-emplois auprès de leurs parents dépendants, de leurs enfants et de leur foyer : non comme un simple « temps vide », mais comme un travail gratuit à part entière, dont la dévalorisation symbolique et l'absence de rémunération ajoute une charge, matérielle et mentale sur celles et ceux qui l'assument.

Les apports de la sociologie compréhensive du chômage

Notre travail s'inscrit également dans un long héritage de travaux sociologiques sur les expériences des chômeurs. Dès 1933, une équipe de chercheurs s'est rendue dans le village de Marienthal en Autriche (Jahoda, Lazarsfeld et Zeisel, 1933), frappée par la Grande Dépression, pour réaliser des entretiens et observations avec les familles des chômeurs et chômeuses. Dans leur ouvrage, les auteurs récoltent alors des matériaux précieux pour décrire l'expérience des sans-emplois : entretiens biographiques, entretiens thématiques, descriptions des lieux de vie, ressources économiques des familles, énumérations des objets du quotidien à disposition (vêtements, outils, jardin), et les emplois du temps des sans-emplois¹. En adoptant une posture compréhensive, les

¹ Voir en particulier le chapitre 4 sur les budgets et le chapitre 7 sur l'utilisation du temps.

auteurs laissent donc de côté une approche administrative du chômage, centrée autour des questions de comptage, pour se concentrer sur la manière dont celui-ci est vécu par les chômeurs et chômeuses.

Plus qu'une innovation méthodologique, l'ouvrage pionnier de Marie Jahoda, Hans Zeisel et Paul Lazarsfeld sur les chômeurs de Marienthal a exercé une influence considérable sur les analyses du chômage. Dans cet ouvrage, les enquêteurs dressent le portrait de familles de chômeurs et chômeuses sans aucune ressource ni espoir d'embauche. Les chômeurs perdent la notion du temps et ne sont même plus en capacité de se rappeler des activités qu'ils réalisent durant la journée. Si les auteurs s'attachent à distinguer 4 grands types d'expérience liées à la condition de sans-emploi, ils montrent que le chômage conduit principalement au repli sur soi, à la perte d'esprit d'initiative, et à une dégradation des relations sociales. En effet, les auteurs formulent même l'hypothèse selon laquelle les 4 catégories d'expériences renverraient à des temporalités différentes dans le chômage en fonction de l'amoindrissement des ressources². Cette description a contribué au développement de ce qu'on a pu appeler « paradigme de la privation » (Demazière, 2019). Le chômage est pensé et conçu à travers le concept de « privation », il est ainsi analysé comme le contraire de l'emploi qui correspond lui à une institution centrale fondant le réseau relationnel, le cadre temporel et l'identité sociale.

A partir des années 1980, et notamment à partir de l'ouvrage de Dominique Schnapper (1994), les analyses compréhensives du chômage ont petit à petit remis en cause ce paradigme. Elles ont mis en avant plusieurs variables sociales ayant une influence considérable sur les expériences plurielles du chômage. Dans *L'épreuve du chômage*, à partir d'une enquête par entretiens réalisée à la fin des années 1970, D. Schnapper conceptualise trois types d'expériences du chômage. Le « chômage total », première catégorie, correspond en grande partie aux effets du chômage apathique décrit par Paul Lazarsfeld et Marie Jahoda. Les chômeurs et chômeuses se replient sur eux-mêmes et sombrent dans un temps vide. Il correspond en grande partie aux anciens travailleurs manuels. Dans son ouvrage, *Le monde privé des ouvriers*, à partir de son enquête ethnographique sur une Cité HLM de la région du Nord-Pas-de-Calais au début des années 1980, O. Schwartz décrit en grande partie un chômage ouvrier qui s'apparente au chômage total (Schwartz, 2012). On pense notamment à l'image de la télévision allumée toute la journée chez les ouvriers au chômage interrogés par l'auteur, même si certains hommes peuvent aussi trouver refuge dans le bricolage, le jardinage ou la pêche, ayant des compétences manuelles pour faire du « travail à côté » (Weber, 1989). Les enquêtés de D. Schnapper l'expriment dans ces termes : « peur d'être pris pour un fainéant », « je ne vois plus personne », « tombeau », « le chômage, c'est quelque chose de mortel ». L'originalité de l'analyse de D. Schnapper

² “As we look back at these two forms [broken and unbroken], it now appears that they are probably but two different stages of a process of psychological deterioration that runs parallel to the narrowing of economic resources and the wear and tear on personal belongings”. – Jahoda, Marie, Paul Felix Lazarsfeld, Hans Zeisel, et Marie Jahoda, *Marienthal: The Sociology of an Unemployed Community*, édité par Christian Fleck, Transaction, 2009, p. 87.

réside dans les deux nouvelles catégories qu'elle construit. Le « chômage inversé » s'incarne chez les individus pour qui le travail salarié a une place seconde par rapport aux activités de plaisir et de réalisation de soi. Ces personnes s'engagent alors dans des passions jusque-là délaissées, mobilisent leur temps pour apprendre des choses qui les animent, et s'engagent dans des activités artistiques. Ils et elles s'expriment alors en ces termes : « chômeuse épanouie », « moins je travaille mieux je me porte », « je profite au maximum ». Finalement, le « chômage différé » renvoie lui à un investissement total dans la recherche d'emploi. Il caractérise l'expérience des travailleurs qualifiés qui, au moins dans les deux premières années de la privation d'emploi, s'investissent totalement dans la recherche d'emploi. Ils correspondent en partie à la population de cadres étudiée par Sophie Pochic (2001) : en s'investissant dans de multiples projets (candidatures multiples, reconversion, parfois avec une reprise de formation, création d'entreprise) et appliquant une stratégie de réseaux, les cadres continuent à chercher intensivement du travail même sur une longue durée. Dans ses entretiens, D. Schnapper leur associe ces expressions : « la recherche d'emploi, ça fait 20h sur 24h », « toujours cette arrière-pensée, trouver du travail ». Sophie Pochic montre cependant que pour comprendre l'expérience temporelle du chômage, il faut aussi intégrer la dimension du genre et de l'âge, car les cadres âgés de plus de 50 ans, confrontés à une forte discrimination sur l'âge, peinent à continuer à remplir leurs journées par cet « activisme de substitution » ; les mères de famille qui avaient déjà peu de temps de loisir pour elles continuent sur un même rythme à s'occuper principalement des autres et culpabilisent de « prendre du temps pour elles ». L'activité de recherche d'emploi reste cependant souvent un « angle mort » des études sur l'expérience du chômage, marquées par le paradigme de la privation (Demazière, Delpierre, 2022).

Enfin, deux thèses récentes sur les expériences du chômage insistent sur l'importance d'une approche intersectionnelle de l'expérience chômage, qui prend en compte, outre les rapports de classe, les questions de genre et de « race ». La thèse d'Angel Louis-Baraud (2024), *Des chômeuses comme les autres, Ethnographie de l'encadrement du chômage et de « l'inactivité » dans un quartier*, met en lumière l'expérience spécifique du chômage des femmes migrantes et/ou racisées, qui font face à des préjugés culturels des travailleuses sociales sur leur rapport au travail à la famille. Il montre aussi l'incohérence des injonctions institutionnelles données aux mères des quartiers populaires qui devraient rechercher un emploi, mais qui sont surtout renvoyées vers le travail reproductif, être des « bonnes mères », sans mode de garde disponible. Anouck Manez dans sa thèse (2023), *La valeur du « travail » des sans-emplois. Une comparaison intersectionnelle entre Marseille et Turin*, réalise une comparaison des expériences des sans-emplois français et italiens. Elle insiste sur le rôle du genre dans les expériences de sans-emploi, notamment sur les expériences fréquentes de prise en charge des tâches domestiques des membres de l'entourage proche pour les chômeuses.

Du travail rémunéré au travail gratuit

Notre travail se situe à la croisée de ces différentes traditions sociologiques. La sociologie compréhensive du chômage a interrogé le contenu du temps de chômage, en travaillant sur les thématiques de la recherche d'emploi, de la durée du chômage et du rapport à soi. Les sociologues féministes matérialistes ont produit les outils conceptuels permettant de penser les formes de travail échappant à la relation salariale. En croisant ces différentes approches, nous nous demandons ce que fait concrètement le chômage au travail réalisé dans la sphère familiale.

Ce dialogue permet d'éclairer une tension au cœur des débats s'intéressant aux activités des sans-emplois. Les discours médiatiques et politiques dépeignent le sans-emploi comme un individu oisif, voire volontairement soustrait du travail. Le terme central d'assistant présuppose que les allocataires ne travaillent pas et qu'ils préfèrent ne rien faire, d'où la nécessité de mettre en œuvre des politiques de contrôle et d'activation. Or, nous montrons que les chômeurs et chômeuses sont en réalité mis·es au travail par les normes sociales qui pèsent sur eux du fait de leur disponibilité présumée et de l'absence de statut professionnel : disponibilité pour l'aide à un parent dépendant, pour la prise en charge des enfants, ou pour la réalisation des tâches domestiques. Cette assignation au travail gratuit est contraignante et repose sur un déni de travail qui la rend d'autant plus difficile à saisir et à objectiver.

Notre mémoire, en traitant les dimensions spécifiques de l'aidance et du travail domestique et parental chez les chômeurs et les chômeuses, pose alors la question suivante : dans quelle mesure le chômage, loin de constituer une expérience de temps vide ou une parenthèse hors du travail, se traduit-il par une intensification du travail gratuit réalisé au sein de la famille ? Et quelles sont alors les conséquences sur le bien-être des chômeurs et des chômeuses qui assument ce travail ? Nous faisons l'hypothèse que cette mise au travail gratuit n'est pas homogène au sein du groupe des sans-emplois : elle dépend du genre, de l'âge et de la position sociale des chômeurs et chômeuses. Nous montrons aussi que le travail réalisé par les chômeurs et les chômeuses n'améliore pas leur bien-être mais contribue dans de nombreux cas à alourdir un sentiment de mal-être déjà important. Intégrer la dimension de la santé, mentale et physique, dans une analyse sur l'expérience du chômage nous semble également essentiel, car cela permet de montrer que les activités domestiques et familiales ne permettent pas de « compenser » l'absence d'emploi rémunéré.

De manière étonnante, la question de la santé des chômeurs et chômeuses a jusqu'à présent fait l'objet de peu d'enquêtes, qualitatives comme quantitatives. Dans son enquête sur les « chômeurs de Moulinex », Manuela Roupnel-Fuentes (2011) avait ainsi montré combien « Au chômage, l'ennui, l'angoisse ou la déprime conduisent au grignotage et très vite à la prise de poids et à la sensation

d'être mal dans sa peau. Le malaise ressenti, les sombres pensées et les questions sans réponse viennent troubler le sommeil et accroître un sentiment de fatigue persistant et diffus. » Dans une population d'ouvriers et d'ouvrières, elle soulignait l'augmentation du tabagisme et de la consommation d'alcool, les femmes souffrant plus particulièrement du manque de relations sociales et d'isolement. A partir de méthodes mixtes (enquête Santé et Itinéraires professionnelles, et 30 récits de vie), Constance Beauvils (2024) montre également que les périodes d'inactivité professionnelle sont associées pour les mères de famille à une moins bonne santé mentale aux âges élevés. Enfin, à partir d'une recherche-action en partenariat avec Pôle Emploi, Dominique Lhuillier et ses co-auteurs (Lhuillier, Gelpe, Waser, 2024) se demandent si « le chômage est la “cause” ou le “catalyseur” d'un mauvais état de santé » (p. 10) ; les récits de vie permettent de montrer que les problèmes de santé étaient souvent liés aux situations dégradées de travail, mais souvent occultés pour « tenir » et que le choc psychologique de la perte d'emploi est suivi souvent par un épisode dépressif, en particulier pour les femmes, qui souffrent de l'isolement et de la perte d'autonomie. « L'emploi est l'instrument de l'émancipation des femmes ; son absence ou sa précarité menacent l'autonomie et exposent à la dépendance économique (au conjoint, aux services sociaux), ce qui n'est pas sans effets sur la dynamique des relations conjugales et sur l'identité sociale ». Le renoncement aux soins des chômeurs et chômeuses n'est pas lié qu'aux caractéristiques économiques et sociales des sans-emplois, il est aussi lié à la situation de chômage elle-même.

Quantifier les expériences du chômage à partir de FamEmp (2024)

La lignée de travaux dans laquelle nous nous inscrivons pour saisir notre objet de recherche sont essentiellement des analyses qualitatives, fondées sur des entretiens ou des observations ethnographiques. Notre mémoire souhaite y apporter un éclairage complémentaire, de nature quantitative, en analysant statistiquement ces différentes hypothèses sur un échantillon représentatif de la population des chômeurs et des chômeuses. Pour réaliser nos analyses, nous avons choisi de mobiliser le volet Individus de l'enquête « Familles et Employeurs » réalisée par l'INED pour sa première vague en 2023 (Fontaine, Pailhé, Remillon, 2023 ; 2026). Le questionnaire du volet Individus, d'une durée moyenne de passation de 58 minutes par téléphone et de 43 minutes par internet, est structuré en 11 modules couvrant les caractéristiques sociodémographiques, l'organisation et le partage des activités domestiques et parentales, les conditions d'emploi et de travail de l'enquêté et de son conjoint, la composition et le niveau de vie du ménage, l'équilibre des temps de vie et la relation perçue entre famille et emploi, les parcours conjugaux, familiaux et professionnels, les besoins d'aide dans les activités quotidiennes du premier cercle familial (enfant, conjoint, parent) et les comportements d'aide, ainsi que l'état de santé et la qualité de vie. Le protocole d'enquête prévoit en outre une surreprésentation de certaines populations d'intérêt, notamment les

ménages appartenant aux premiers déciles de niveau de vie et les ménages bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Cette enquête présente plusieurs attributs cruciaux pour notre recherche. D'abord, elle dispose d'un échantillon de taille très importante : 41 233 individus, âgés de 20 à 65 ans qu'ils soient en emploi ou non, ont répondu à l'enquête, par téléphone (via un enquêteur) ou par internet (en auto-administré). Cette taille d'échantillon nous permet de réaliser des analyses très fines sur notre population de chômeurs : 3109 chômeurs et chômeuses sont présents dans l'échantillon. Ce nombre important de sans-emplois au sein de l'échantillon est un impératif afin de pouvoir explorer l'hétérogénéité des situations des chômeurs et chômeuses. Ensuite, sa date de collecte récente constitue un atout majeur pour notre objet. Les pratiques de travail domestique, parental et d'aidance évoluent en effet rapidement, à mesure que se transforment les normes de genre au sein des familles et les configurations familiales, avec la forte croissance des familles recomposées et des familles monoparentales. Le vieillissement de la population française, notamment, modifie sensiblement les besoins d'aide aux parents dépendants, et donc les situations dans lesquelles peuvent se trouver les sans-emplois. Une enquête plus ancienne risquerait ainsi de ne pas rendre compte de ces évolutions récentes, ni de la manière dont elles recomposent aujourd'hui l'articulation entre chômage et travail gratuit. En interrogeant les individus en 2024, FamEmp permet de saisir ces pratiques telles qu'elles se donnent à voir dans un contexte social et démographique actuel.

L'enquête aborde également avec une très grande précision les thèmes du travail parental, domestique et d'aidance. En effet, grâce à une mesure détaillée par activité de la répartition des tâches domestiques et parentales, l'enquête apporte des renseignements précieux sur les inégalités de genre au sein des couples. L'enquête consacre également une grande place aux enjeux du soutien à l'autonomie des personnes en situation de handicap. En replaçant les aidants au sein de l'ensemble de la population, l'enquête offre une comparaison entre aidants et non-aidants et permet de mieux isoler les conséquences de l'aide sur les trajectoires familiales et professionnelles. Le protocole d'enquête prévoit en outre une surreprésentation de certaines populations d'intérêt, notamment les ménages appartenant aux premiers déciles de niveau de vie et les ménages bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Définir les chômeurs et chômeuses

Nous faisons le choix d'utiliser une définition déclarative du chômage, et non la définition standardisée par critères du chômage au sens du BIT. Dans l'enquête Famille et Employeurs (INED, 2024), cette définition se fonde sur la réponse à la question suivante : « Actuellement, quelle est votre

situation principale ? Vous êtes... ». Les individus ayant répondu par la modalité « Au chômage (inscrit(e) ou non à Pôle Emploi » composent notre population de chômeurs.

Cette définition de la population des sans-emplois n'est pas évidente. En effet, comme le rappelle Didier Demazière, le dénombrement des chômeurs et chômeuses s'appuie, en France, sur plusieurs sources statistiques, et sur trois définitions principales : « le chômage au sens du recensement de la population, ou chômage spontané ; le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), ou chômage déduit ; et le chômage au sens de l'ANPE, ou chômage enregistré » (Demazière, 2006). La définition spontanée ou déclarative du chômage n'est donc qu'une seule de plusieurs définitions statistiques possibles du chômage. De plus, ces définitions sont au centre de « débats particulièrement intenses autour des chiffres du chômage » (Gautié, 2002). Les évolutions récentes du marché du travail ont en partie contribué à alimenter ces discussions autour des différentes définitions du chômage. Des auteurs comme Jérôme Gautié défendent l'idée d'un processus en cours de déconstruction de la catégorie de chômage : « Les polémiques actuelles sont, selon nous, un des multiples symptômes d'un processus largement entamé de déconstruction de la catégorie de chômage ».

Le recours à la définition déclarative du chômage se justifie, selon nous, par certaines limites propres aux autres définitions du chômage (BIT, France Travail) mais aussi par la spécificité de notre objet de recherche. La définition du BIT répond à une problématique historiquement située du chômage. La construction de la catégorie de chômeur par le BIT se fonde sur un point de vue économique reposant sur une « analyse du chômage en termes de mobilisation des facteurs de production en vue de la création de richesse » (Gautié, 2002). Le fait de ne travailler qu'une seule heure dans la période de référence exclut du chômage. L'objectif premier était de cerner une main-d'œuvre concourant à la production. Ce critère était donc relativement adapté au contexte économique durant les Trente Glorieuses : « Travailler au moins une heure signifiait, pour la majorité des travailleurs, dont la part croissait continûment du fait de l'extension du salariat, travailler à plein temps dans le cadre d'un contrat de travail salarié (avec les protections fordistes associées) et accéder à un montant de ressources permettant d'échapper à la pauvreté » (Gautié, 2002). La définition du chômage au sens du BIT prenait donc tout son sens par rapport au salariat fordiste. Nous pensons donc qu'elle est moins adéquate dans notre travail pour saisir le chômage dans un contexte de « multiplication des formes particulières d'emploi contrats à durée déterminée, intérim, travail à temps partiel et de statuts hybrides entre salariat et indépendance » (Gautié, 2002).

Les définitions du chômage au sens du BIT ou de France Travail sont trop restrictives pour notre objectif, elles excluent du chômage des populations que nous souhaitons étudier et intégrer dans notre travail. Comme le rappelle M. Cézard dans son travail fondateur sur le « halo du chômage »,

les définitions s'appuyant sur des critères factuels pour compter les sans-emplois aboutissent à préciser la catégorie et sont alors plus restrictives qu'une définition qui « résulterait d'un dénombrement de toutes les personnes se déclarant au chômage » (Cézard, 1986). Autour du noyau central des chômeurs BIT « gravitent des personnes qui ne satisfont pas à toutes les conditions pour être classées chômeur ». Ce sont ces individus qui forment le halo du chômage, avec toute une gradation de situations. Les critères de « recherche active d'un emploi » pour le BIT, ou d'enregistrement dans des agences locales de l'emploi, excluent par exemple un nombre important de sans-emplois : « c'est notamment le cas de chômeurs découragés, qui ont renoncé à chercher activement, désespérant de trouver un emploi décent » ou encore les individus, souvent des femmes, qui « postulant à un emploi, ne concrétisent pas leur recherche par une démarche effective » (Cézard, 1986). Margaret Maruani a notamment montré que les « frontières du chômage » étaient floues, particulièrement pour les femmes, et qu'il était nécessaire d'y intégrer le sous-emploi, pour avoir un regard critique sur les statistiques officielles du chômage.

La définition spontanée ou déclarative du chômage apparaît donc comme la plus propice pour répondre aux objectifs de notre travail, à savoir représenter la diversité des situations et expériences du chômage dans les familles de chômeurs et chômeuses. La définition choisie repose donc sur la déclaration directe des personnes enquêtées qui se classent elles-mêmes parmi un ensemble de situations qui leur sont proposées. Cette définition se fonde sur le sentiment d'appartenance à la catégorie, elle « privilégie l'interprétation de chacun sur sa situation et peut donc être qualifiée de subjective » (Demazière, 2006). Cette définition est cohérente avec nos choix théoriques privilégiant une approche du chômage qui s'intéresse aux expériences objectives mais aussi subjectives des chômeur.euse.s et à la manière dont ils et elles perçoivent leur situation. Le choix de cette définition apparaît également en accord avec les débats autour de la catégorie. En effet, J. Gauthier souligne que dans un contexte d'une « individualisation du social » les critères macrosociaux ne sont plus totalement pertinents pour saisir certains phénomènes, notamment pour les phénomènes d'exclusion. Les critères déclaratifs apparaissent alors moins abstraits pour saisir les situations individuelles.

Dans ce mémoire nous choisissons donc de travailler sur le sous-échantillon de 3109 individus se déclarant « au chômage » dans l'enquête Familles et employeurs. Nous procéderons donc à l'analyse des différentes catégories de chômeurs et chômeuses au sein du groupe des 3109 individus et également à la comparaison de ce groupe avec le groupe des individus en emploi (N = 27 891) afin de saisir les spécificités propres du chômage sur nos problématiques. Dans le tableau ci-dessous (cf. Tableau 1) nous présentons les principales caractéristiques socio-démographiques des deux groupes principaux retenus pour nos analyses.

Tableau 1. Statistiques descriptives des populations en emploi et au chômage*(% en colonne)*

	En emploi (N=27 891)	Chômeur·euse (N=3 109)	Total (N=31 000)	p
Sexe				0,3
Homme	48%	47%	48%	
Femme	52%	53%	52%	
Âge				<0,001
20–29 ans	17%	28%	18%	
30–39 ans	25%	25%	25%	
40–49 ans	28%	21%	27%	
50–59 ans	25%	19%	24%	
60 ans et plus	4,9%	7,5%	5,2%	
Niveau de diplôme				<0,001
Bac ou inférieur au Bac	46%	62%	48%	
Supérieur au Bac	33%	25%	32%	
Bac+5	21%	13%	20%	
En couple				<0,001
Oui	73%	49%	70%	
Non	27%	51%	30%	
Type de ménage				<0,001
Personne seule	17%	24%	17%	
Famille monoparentale	8,3%	10%	8,5%	
Couple sans enfant	21%	15%	20%	
Couple, un enfant ou plus	45%	26%	43%	
Autre type de ménage (ménage complexe)	9,6%	24%	11%	
Nombre d'enfants				<0,001
Aucun enfant	31%	46%	33%	
Un seul enfant	17%	15%	17%	
Deux enfants	32%	20%	31%	
Trois enfants ou plus	20%	19%	20%	

Lecture : 47 % des chômeurs sont des hommes. Champ : individus de 20 à 65 ans se déclarant en emploi ou au chômage.

Source : enquête FamEmp, INED, 2024.

La population des sans-emplois présente des différences sociales importantes avec celle des individus en emploi. En effet, les chômeurs et chômeuses sont plus jeunes que les personnes en emploi : 28% d'entre eux ont moins de 30 ans contre 17% des individus en emploi. Mais ils sont aussi surreprésentés dans les catégories plus âgées, en particulier là où se situent les sans-emplois découragés : 7,5% des chômeurs et chômeuses ont 60 ans ou plus contre 4,9% des individus en emploi. Les sans-emplois sont également moins diplômés, 62% d'entre eux ont un niveau de diplôme égal ou inférieur au Bac (contre 46% chez les actifs occupés).

Quand on s'intéresse à la conjugalité et aux structures familiales, on observe là aussi des différences conséquentes entre les sans-emplois et les actifs occupés. Les sans-emplois sont largement surreprésentés parmi les individus n'étant pas en couple ou encore parmi ceux qui appartiennent aux ménages de personnes seules : seulement 49% des chômeurs et chômeuses sont en couple, un écart de plus de 20 points avec les individus en emploi (73%), et 24% d'entre eux appartiennent aux ménages de personne seule (contre 17% chez les actifs occupés). Les sans-emplois ont également moins d'enfants que les actifs occupés (46% des chômeurs n'ont aucun enfant contre 31% des actifs occupés), ainsi seulement un quart d'entre eux vivent en couple avec un enfant ou plus, contre 1 actif occupé sur 2. Finalement, presque $\frac{1}{4}$ des chômeurs et chômeuses appartiennent à des ménages complexes contre seulement 10% pour les individus en emploi. Pour la grande majorité des sans-emplois, ces situations correspondent à une cohabitation avec leurs parents, liée à leurs faibles ressources économiques, qui les empêchent d'avoir un logement.

Chapitre I. Aidants à plein temps : chômage, assignation aux soins et division sexuelle du travail d'aidance

I. Un lien entre aidance et chômage ?

- A. Des sans-emplois plus aidants ?
- B. Le chômage, un déterminant propre de l'engagement dans l'aide
- C. Effet de disponibilité, de ressources ou effet d'obligations

II. Une pratique stratifiée de l'aidance au sein des chômeurs et des chômeuses

- A. Les déterminants de l'aide quotidienne au sein des sans-emplois
- B. Aidance et expériences de chômage : des résultats ambigus
- C. Aidance et bien-être : quelles relations ?

III. Quelles pratiques d'aidance pour quels sans-emplois ?

- A. Des pratiques d'aide différentes selon le genre ?
- B. La construction de l'espace des pratiques d'aide

La question de l'aidance aux personnes âgées gagne de plus en plus d'importance dans les politiques publiques et dans les pratiques quotidiennes. En France métropolitaine, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population est passée de 19 % en 1990 à 22 % en 2007, et à l'horizon 2060, cette proportion pourrait atteindre 32 %, soit 23,6 millions de personnes. Dans ce contexte de vieillissement de la population, la prise en charge des personnes âgées dépendantes et leur soutien à domicile deviennent des questions sociales centrales (Soullier, 2011). L'activité d'aidant·e concerne déjà un grand nombre d'individus. Comme le rapporte la DREES, « En France, en 2021, 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie, que cette personne vive dans le même logement ou ailleurs » (Blavet, DREES, 2023). Ainsi, au total, « 23 % des 20-65 ans déclarent apporter une aide, au moins occasionnelle, à un parent, un conjoint, un enfant ou un autre proche » (Fontaine, Pailhé et Remillon, 2026). Ce phénomène est surreprésenté pour certaines tranches d'âge, ainsi près d'une personne sur quatre de 55 à moins de 65 ans se déclare proche aidant. La part de ces derniers augmente avec l'âge jusqu'aux alentours de 60 ans, puis tend à décroître ensuite, en lien avec le décès des parents (Blavet, DREES, 2023).

Ce chapitre interroge les relations entre expériences du chômage et travail d'aidance, à partir de l'enquête Familles et Employeurs (FamEmp, 2024). L'enquête est pertinente pour saisir les enjeux du soutien à l'autonomie des personnes en situation de handicap. Elle permet d'étudier « les comportements d'aide en les rapprochant des conditions d'emploi et de travail des personnes concernées par le handicap d'un proche » (Fontaine, Pailhé et Remillon, 2026). En effet, en replaçant les aidant·e·s au sein de l'ensemble de la population, elle permet de comparer entre aidant·e·s et non

aidant·e·s et ainsi de mieux saisir « l'effet propre de l'aide sur les trajectoires familiales et professionnelles.

Notre chapitre poursuit trois objectifs. Nous vérifions d'abord l'hypothèse que les chômeurs et les chômeuses sont davantage engagés dans le travail d'aidance que les individus en emploi. Il s'agit ensuite d'analyser dans quelle mesure cet engagement varie selon le genre et la position sociale. Enfin nous dégageons des profils d'aidant·e·s au sein du groupe des sans-emplois, afin de rendre compte de l'hétérogénéité interne de ce groupe.

L'activité d'aidance s'inscrit pleinement dans notre problématique du travail hors emploi. Les travaux féministes sur le *care* ont imposé l'idée que cette activité constitue bien un travail, au sens fort du terme. Helena Hirata (2021) parle ainsi d'une « production du vivre », dans laquelle travail domestique et travail professionnel, oppression et exploitation se cumulent et s'enchaînent, brouillant la séparation entre sphères privée, salariale et politique. Le travail du *care* dépasse même le clivage entre production et reproduction : « le travail du *care* en tant que production et reproduction de la vie peut être considéré comme un travail productif, tout en participant simultanément de la reproduction sociale » (Hirata, 2021). C'est dans ce cadre que nous entendons montrer que le chômage constitue une expérience où le travail « en emploi » laisse place à des formes de travail « hors emploi », dont l'aidance aux parents dépendants est une expression particulièrement forte.

Les travaux sur l'aidance ont déjà donné lieu à des résultats importants, notamment en sociologie de la Famille. Dans *Charges de Familles* (2003), dans un chapitre intitulé « Peut-on rémunérer l'aide familiale ? », Florence Weber montre que l'opposition entre argent et sentiments ne fonctionne pas dans la relation d'aidance : au sein de la complexité des relations familiales « la rémunération des tâches n'a rien d'impossible et ne tue pas les sentiments ». Elle examine ainsi des conflits familiaux et des différends juridiques dans des familles d'agriculteurs autour du remboursement des frais d'assistance aux parents dépendants, souvent portés par des hommes qui considèrent s'en être occupés de manière excessive (au-delà de la simple « piété filiale »). Depuis 2024, des salariés peuvent même prendre un « congé proche aidant », qui s'impose à l'employeur et peut être rémunéré par la caisse d'allocation familiales sous la forme d'une allocation journalière (l'AJPA). D'un autre côté, de nombreuses autrices insistent sur « l'assignation » des femmes au travail d'aidance (Cresson et Gadrey, 2004). La « division traditionnelle du travail entre hommes et femme » et l'exploitation du travail domestique contribuent, sous des formes renouvelées, « à perpétuer l'assignation des femmes aux activités de care, qu'elles soient professionnelles ou profanes » (Delphy, 2001). La grande majorité des études statistiques sur le sujet insistent sur la grande féminisation du care, qu'il soit gratuit ou rémunéré. En effet, les femmes représentent près de

60% des aidants (Briard, DARES, 2017), et plus de 90% des aides-soignantes à domicile par exemple (Avril, 2014). Dans ce chapitre, nous souhaitons nous intéresser à un angle mort de la question, qui est l'analyse de l'aidance à partir des problématiques propres à la sociologie du travail et du chômage. La perte ou l'absence d'emploi formel transforme-t-elle la division genrée du travail d'aidance ? Croiser le genre avec les situations professionnelles comme le chômage ou l'inactivité apparaît comme essentiel pour mieux comprendre ces situations.

De plus, l'aidance constitue un terrain privilégié pour mettre en évidence la grande hétérogénéité des situations de chômage. Les profils sociaux des chômeurs et des chômeuses, leur niveau de diplôme, leur configuration de ménage ou encore leurs ressources économiques conditionnent fortement les formes et l'intensité de leur engagement dans l'aide aux parents dépendants.

Avant de présenter les résultats, un préalable méthodologique s'impose. Nous avons fait le choix de restreindre l'analyse aux relations d'aide entre enfants aidants et parents dépendants, en excluant l'aide au conjoint et aux enfants dépendants. Nous souhaitons éviter d'agréger des situations socialement trop dissemblables au sein d'une même variable d'aidant, afin de permettre des analyses bivariées plus claires et facilement interprétables. Comme le rappellent R. Fontaine, D. Remillon et A. Pailhé (2026), les difficultés de conciliation diffèrent fortement selon le lien avec la personne aidée : l'aide à un enfant handicapé est généralement associée à une intensité plus importante que l'aide aux parents. Enfin, ce choix se justifie également par les faibles effectifs disponibles pour ces dernières situations dans l'enquête (aide au conjoint ou aide à un enfant), qui n'auraient pas permis des analyses statistiques robustes sur le groupe restreint des chômeurs et chômeuses.

Pour opérationnaliser la dépendance parentale, nous avons utilisé la variable *E_HANDICAP*, construite à partir de deux items de l'enquête *Famille et Employeurs*. Le premier, *E_GALI*, demande si le parent est « limité, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font quotidiennement ». Le second, *E_RECOADM*, demande si le parent « a une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie ». Toute réponse affirmative à l'une de ces questions conduit à qualifier le parent de dépendant. Le champ d'analyse de ce chapitre est donc constitué des individus déclarant au moins un parent dépendant.

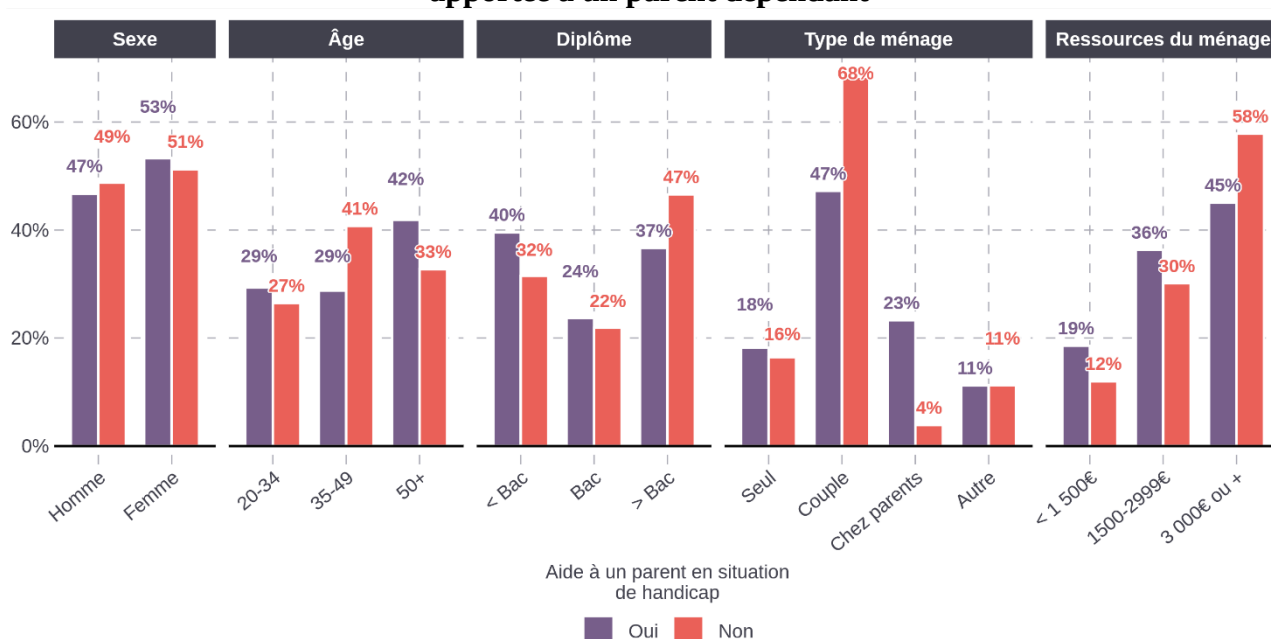
I. Un lien entre aidance et chômage ?

Avant de commencer à présenter les premiers résultats concernant les liens entre chômage et aidance nous souhaitons revenir sur la construction de notre variable d'aide, centrale dans les analyses de ce chapitre. Les individus ayant répondu « Oui », pour au moins un de leur parent dépendant, à la

question suivante (*E_AIDE* : « Aidez-vous régulièrement votre parent pour accomplir certaines activités de la vie quotidienne (ménage, repas, toilette, course, déplacement, budget, etc) ? ») sont recodés comme « aidants » dans une variable binaire.

La population des aidant·e·s présente des caractéristiques propres (cf. Graphique 1). Les femmes sont légèrement surreprésentées au sein des aidant·e·s (53% des aidant·e·s sont des femmes contre 51% des non aidant·e·s). Les aidant·e·s sont également moins diplômé·e·s et ont moins de ressources que les non-aidant·e·s : 40% des aidant·e·s ont un diplôme inférieur au bac contre 32% des non-aidant·e·s, et 32% des aidant·e·s appartiennent à des ménages gagnant moins de 2000 euros par mois contre 22% des non-aidant·e·s. Les aidant·e·s sont aussi plus âgé·e·s que les non-aidant·e·s : 42% ont plus de 50 ans contre 33% des non-aidant·e·s. Enfin les aidant·e·s sont considérablement plus nombreux·euses à habiter chez leurs parents (23% contre 4% des non-aidant·e·s). Inversement, ils sont moins souvent en couple que les non-aidant·e·s (47% d'entre eux contre 68% des non-aidant·e·s).

Graphique 1. Caractéristiques socio-démographiques des aidants et aidantes selon l'aide apportée à un parent dépendant



Lecture : 53% des aidants sont des femmes

Champ : Individus de 20 ans à 65 ans, ayant au moins un parent dépendant.

Source : FamEmp 2024

Dans cette première partie nous posons la question suivante : Existe-il un lien entre aide à un parent dépendant et chômage ? Pour cela, nous comparons d'abord les pratiques d'aide des individus au chômage avec le reste de la population, puis nous cherchons ensuite à vérifier si ces relations se maintiennent lorsque l'on contrôle les effets de composition propre au groupe des chômeurs et chômeuses.

A. Des sans-emplois plus aidants ?

Les chômeurs et chômeuses aident plus souvent leur parent que les individus en emploi. 42% des chômeurs et 40% des chômeuses ayant un parent dépendant lui apportent une aide contre 26% des hommes en emploi et 28% des femmes en emploi (cf. Tableau 2). Leur situation est très similaire à celle des inactifs et des inactives qui sont eux aussi surreprésentés parmi les plus aidants par rapport aux individus en emploi (42% des inactifs et 39% des inactives). C'est donc moins le chômage en tant que tel que le non-emploi qui structure l'engagement dans l'aidance

Tableau 2. Aide à un parent selon la situation d'activité, par sexe

	Hommes				Femmes			
	Emploi (N=5 783)	Chômage (N=619)	Inactivité (N=703)	<i>p</i>	Emploi (N=5 652)	Chômage (N=657)	Inactivité (N=1 265)	<i>p</i>
Aide à un parent				<0,001				<0,001
Oui	26%	42%	42%		28%	40%	39%	
Non	74%	58%	58%		72%	60%	61%	

*Lecture : 26% des hommes en emploi aident régulièrement au moins un de leurs parents dépendant.
 Champ : actif·ve·s occupé·e·s, chômeurs et chômeuses et inactif·ve·s de 20 ans à 65 ans, ayant un parent dépendant.
 Source : FamEmp 2024*

Ces résultats s'éclairent à la lumière de deux mécanismes complémentaires. Le premier est un effet de disponibilité temporelle (Gough et Killewald, 2011). L'absence d'emploi libère du temps susceptible d'être redéployé vers des activités de soin, en plus des activités de recherche d'emploi qui diminuent avec la durée du chômage. Le second, souligné par Simone Pennec (2010), est un effet d'obligations familiales. Les individus hors emploi éprouvent davantage de difficultés à refuser l'aide demandée, faute d'une justification légitime aux yeux de l'entourage. Ces derniers sont placés dans une situation de « disponibilité permanente » à l'égard de leur proche, comme les mères de famille à l'égard de leurs enfants et de leur conjoint (Chabaud-Rychter et Fougeyrollas, 1985). À l'inverse, l'emploi fonctionne comme un « rempart » qui permet de se soustraire aux attentes familiales : comme le montrent Blanche Le Bihan-Youinou et Claude Martin (2002) dans leur enquête, les femmes souhaitent coûte que coûte maintenir leur activité professionnelle face aux sollicitations de leur entourage, précisément parce que travailler hors de chez soi constitue le meilleur moyen de résister aux attentes d'aide envers les personnes vulnérables de leur famille.

Une fois établie la différence entre actif·ve·s occupé·e·s et sans-emplois, il convient d'examiner les variations internes à la catégorie des inactif·ve·s, groupe très hétérogène, en distinguant les étudiant·e·s, les personnes au foyer et les retraité·e·s.

Tableau 3. Aide à un parent selon la situation d'activité détaillée, par sexe

	Hommes					Femmes				
	Chômage (N=619)	Études (N=251)	Foyer/ congé par. (N=37)	Retraite (N=414)	<i>p</i>	Chômage (N=657)	Études (N=364)	Foyer/ congé par. (N=504)	Retraite (N=397)	<i>p</i>
Aide à un parent	<i>0,10</i>					<i><0,001</i>				
Oui	42%	48%	23%	41%		40%	41%	29%	49%	
Non	58%	52%	77%	59%		60%	59%	71%	51%	

Lecture : 46% des hommes au chômage aident régulièrement au moins un de leur parent dépendant.

Champ : chômeurs et chômeuses et inactif·ve·s de 20 ans à 65 ans, ayant un parent dépendant.

Source : FamEmp 2024

Au sein des sans-emplois, les étudiant·e·s et les retraité·e·s sont les plus fréquemment engagés dans l'aide (48 % et 49 % respectivement). Dans le cas des étudiant·es, la cohabitation avec les parents joue un rôle déterminant : elle renforce les sollicitations de l'entourage et les sentiments d'obligation. Pour les retraité·e·s (et en particulier pour les retraitées femmes, aidantes pour 49% d'entre elles, contre 41% des retraités masculins), c'est la cessation de l'activité professionnelle qui expose à une montée des exigences familiales. Sophie Pennec (2010) a bien montré que « dès avant le passage à la retraite, certaines femmes craignent d'être happées par les obligations familiales et cherchent à retarder la cessation professionnelle pour lutter contre l'inflation du service de famille ». D'un autre côté, les femmes au foyer (les hommes au foyer n'étant pas assez nombreux pour l'analyse) sont les moins fréquemment aidantes de leur parent (29 %), ce qui peut s'expliquer par le fait qu'elles sont perçues par leur entourage comme déjà absorbées par les tâches domestiques et parentales, et donc moins sollicitées.

Lorsque l'on compare les deux tableaux (Tableaux 2 et 3), un résultat peut paraître étonnant : l'assignation genrée au travail d'aidance est moins marquée voire inversée pour certaines situations d'activité. Les hommes chômeurs et inactifs apparaissent comme tout autant aidants que les chômeuses et inactives. A l'inverse, les femmes en emploi sont légèrement plus aidantes que leurs homologues masculins. Ces résultats sont susceptibles d'être causés par des effets de composition propres aux caractéristiques des chômeur·euse·s et inactif·ve·s. Afin de mieux appréhender la relation entre aidance et situation d'activité nous avons donc réalisé une analyse multivariée.

B. Le chômage, un déterminant propre de l'engagement dans l'aide

Les personnes en emploi aident moins leur parent dépendant que les personnes au chômage ou inactives. Cependant, ces trois populations présentent de fortes différences concernant leurs caractéristiques socio-démographiques (cf. Tableau 1). L'analyse multivariée permet alors de « contrôler » une grande partie de ces facteurs pour tester l'effet propre de la situation de chômage.

Le choix des variables de contrôle repose sur les enseignements de la littérature. Le sexe est incontournable, compte tenu de la forte féminisation de l'aide. L'âge est étroitement lié au statut d'aidant, son importance augmentant jusqu'aux alentours de 60 ans avant de décroître. Parmi les 55 à 64 ans, près d'une personne sur quatre se déclare proche aidant (Blavet, DREES, 2023). La configuration de ménage est une dimension trop souvent négligée dans les analyses sur l'aide, alors que la cohabitation avec le parent dépendant ou la présence d'un conjoint modifient substantiellement les modalités et l'intensité de l'aide. Comme le souligne Ségolène Petite (2008), les hommes font appel à leur conjointe pour la prise en charge des parents, contrairement aux femmes, qui mobilisent davantage leur fratrie ou leur famille élargie. Enfin, le niveau de diplôme est utilisé comme proxy de la position sociale, en lieu et place de la PCS dont l'intégration aurait risqué de saturer le modèle, au vu des effectifs d'aidants au chômage (N=524) et du grand nombre de non-réponse pour les chômeurs. Pour finir, la situation d'activité constitue notre variable d'intérêt. Nous cherchons à savoir s'il existe bien une relation propre du chômage avec l'aide une fois les autres variables contrôlées.

Tableau 4. Déterminants de l'aide à un parent - régression linéaire

Variable dépendante : aide au parent dépendant (1/0)

Variable	Bêta	E.S.
Sexe		
Homme	<i>Réf.</i>	
Femme	0,04***	0,007
Groupe d'âge		
20–34 ans	<i>Réf.</i>	
35–49 ans	0,02*	0,009
50 ans et plus	0,12***	0,010
Type de ménage		
Personne seule	<i>Réf.</i>	
En couple	–0,09***	0,010
Vit chez ses parents	0,41***	0,015
Autre	–0,03*	0,013
Diplôme		
Bac ou inférieur	<i>Réf.</i>	
Supérieur au Bac	–0,04***	0,008
Bac+5 et plus	–0,07***	0,010
Situation d'activité		
En emploi	<i>Réf.</i>	
Au chômage	0,06***	0,013
En études	0,02	0,019

Variable	Bêta	E.S.
Au foyer / congé parental	0,01	0,019
À la retraite / pré-retraite	0,13***	0,018

Lecture : Toute chose égale par ailleurs, les femmes ont 4 points de probabilité de plus d'aider un parent dépendant que les hommes.

Champ : actif·ve·s occupé·e·s, chômeur·euse·s et inactif·ve·s de 20 ans et plus, ayant un parent dépendant.

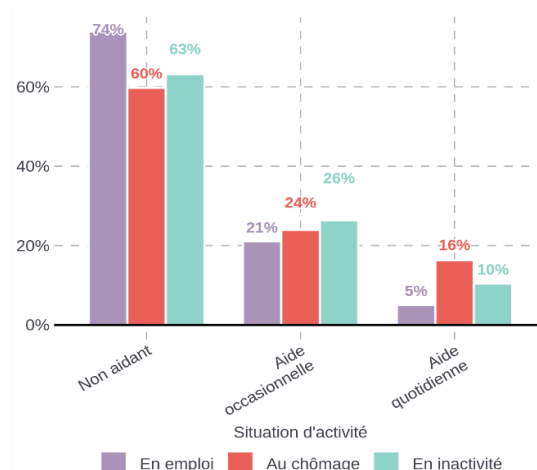
Source : FamEmp 2024

Les résultats de la régression confirment et précisent les analyses bivariées. Le travail d'aidance apparaît finalement bien comme plus féminisé : les femmes ont 4 points de probabilité supplémentaires d'aider un parent dépendant. Par ailleurs, les moins diplômés sont significativement plus aidants, et les individus de 50 ans et plus le sont très nettement. La cohabitation avec ses parents augmente massivement la probabilité d'aide (+41 points), tandis que la présence d'un conjoint la réduit. Enfin, concernant notre variable d'intérêt, le chômage exerce bien un effet positif et significatif sur la probabilité d'aider un parent dépendant (+6 points), indépendamment des effets de composition. Seuls les retraité·es ont un effet plus fort (+13 points).

C. Effet de disponibilité, de ressources ou effet d'obligations ? L'apport de l'analyse par fréquence d'aide

Nos premiers résultats établissent un lien positif et significatif entre chômage et aidance. Ils ne permettent toutefois pas encore d'identifier les mécanismes précis qui sous-tendent cette relation. Un élément de réponse peut être apporté en distinguant différents niveaux d'intensité de l'aide. Les investissements dans l'aidance sont en effet hétérogènes, allant de l'aide ponctuelle à ce que Simone Pennec (2010) appelle des « emplois familiaux », c'est-à-dire des formes d'aide quasi professionnelles, structurant entièrement le temps de la personne aidante. Pour saisir cette gradation, nous proposons de distinguer l'aide occasionnelle de l'aide quotidienne.

Graphique 2. Fréquence d'aide à un parent selon la situation d'activité



Lecture : 5% des personnes en emploi aident quotidiennement au moins un de leur parent dépendant.

Champ : actif·ve·s occupé·e·s, chômeur·euse·s et inactif·ve·s de 20 ans à 65 ans, ayant un parent dépendant.

Source : FamEmp 2024

Le graphique 2 révèle un résultat capital : la différence entre sans-emplois et individus en emploi est localisée quasiment exclusivement dans l'aide quotidienne. Les chômeurs et chômeuses sont trois fois plus nombreux que les actifs en emploi à fournir une aide quotidienne (16 % contre 5 %), alors que les écarts pour l'aide occasionnelle sont faibles (24 % contre 21 %). Cette configuration souligne que c'est moins l'entrée dans l'aidance qui dépend de la situation d'activité, que son intensité. Les sans-emplois se distinguent néanmoins des inactifs et inactives : ils sont davantage engagé·e·s dans l'aide quotidienne (16 % contre 10 %), ce qui suggère un effet spécifique du chômage au-delà de la simple disponibilité temporelle.

Deux mécanismes permettent d'interpréter cet investissement dans l'aide quotidienne. Le premier est un *effet de ressources*. Les chômeurs et chômeuses disposent de ressources économiques plus limitées, ce qui réduit leur capacité de déléguer l'aide à des professionnels. Simone Pennec (2010) a bien montré que le recours aux soins privés est très socialement différencié : aux familles modestes la « familiarisation » du soin (assuré par les membres du ménage), aux familles aisées sa « marchandisation » (délégation à des professionnels payés). Le second mécanisme est un *effet d'obligations sociales*. Benoit Trépied (*Charges de Familles*, Gojard, Weber, Gramain, 2003) a montré que les positions d'aidants dans la famille se distribuent selon les hiérarchies sociales internes : les membres les plus dominés ou les moins légitimes à invoquer des impératifs professionnels se voient assigner « inconsciemment » les aspects routiniers de la prise en charge. Les chômeurs et chômeuses, faute d'une justification légitime pour refuser l'aide, se retrouvent assigné·e·s aux formes les plus intenses et les plus contraignantes du travail d'aidance.

Pour vérifier empiriquement ces différentes hypothèses, nous avons réalisé une régression logistique multinomiale sur la variable de fréquence d'aide, en intégrant cette fois une variable de ressources économiques du ménage.

Tableau 5. Déterminants de la fréquence d'aide - régression logistique multinomiale

<i>Modalité de référence : non aidant</i>				
Variable	Aide occasionnelle		Aide quotidienne	
	log	E.S.	log	E.S.
Sexe				
Homme	Réf.		Réf.	
Femme	0,22***	0,045	0,33***	0,088
Groupe d'âge				
20–34 ans	Réf.		Réf.	
35–49 ans	0,13*	0,062	0,26*	0,126
50 ans et plus	0,64***	0,063	1,1***	0,125
Ressources du ménage				

Variable	Aide occasionnelle		Aide quotidienne	
	log	E.S.	log	E.S.
Moins de 1 500 €	0,04	0,084	0,67***	0,140
1 500–3 000 €	0,12*	0,058	0,17	0,115
3 000–5 000 €	Réf.		Réf.	
Plus de 5 000 €	−0,14*	0,064	−0,22	0,144
Diplôme				
Inférieur au Bac	Réf.		Réf.	
Bac	−0,11	0,062	−0,08	0,113
Supérieur au Bac	−0,23***	0,055	−0,54***	0,109
Type de ménage				
Personne seule	Réf.		Réf.	
En couple	−0,33***	0,066	−0,47***	0,139
Vit chez ses parents	1,4***	0,102	3,7***	0,145
Autre	−0,08	0,076	−0,23	0,168
Situation d'activité				
En emploi	Réf.		Réf.	
Au chômage	0,19*	0,082	0,62***	0,127
En études	0,15	0,120	−0,10	0,180
Au foyer / congé parental	−0,08	0,130	0,37	0,238
À la retraite / pré-retraite	0,54***	0,095	0,66***	0,183

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les femmes ont une probabilité significativement plus élevée que les hommes d'apporter une aide quotidienne plutôt que de ne pas aider (log = 0,33, $p < 0,001$)
Champ : actif·ve·s occupé·e·s, chômeur·euse·s et inactif·ve·s de 20 ans à 65 ans, ayant un parent dépendant.
Source : FamEmp 2024

Les résultats de la régression multinomiale confirment l'importance des ressources pour l'aide quotidienne. Les personnes disposant de moins de 1 500 € de ressources mensuelles au niveau du ménage ont significativement plus de probabilité de fournir une aide quotidienne que ceux disposant de 3 000 à 5 000 € (log = 0,67, $p < 0,001$), alors que l'effet paraît non significatif pour l'aide occasionnelle. Ce résultat suggère que les ménages les plus démunis ne peuvent tout simplement pas externaliser la prise en charge quotidienne, contrairement aux ménages aisés qui peuvent « marchandiser » le soin (Pennec, 2010). Cependant, après introduction de cette variable de ressources, l'effet propre du chômage sur l'aide quotidienne demeure significatif et important (log = 0,62, $p < 0,001$). Cela indique que les ressources économiques n'épuisent pas l'explication : sans l'emploi, qui sert de « rempart » légitime pour refuser les sollicitations familiales, les chômeurs et chômeuses peinent à décliner l'aide demandée et se retrouvent assigné·e·s à ses formes les plus lourdes.

Une difficulté interprétative demeure néanmoins concernant nos résultats : celle du sens de la relation. Comme le souligne Karine Briard (DARES, 2017), mais aussi l'ouvrage *Charges de famille*, la relation entre situation professionnelle et activité d'aide est ambiguë. D'un côté, le chômage peut favoriser l'engagement dans l'aidance en libérant du temps et en exposant davantage aux obligations familiales. De l'autre, l'engagement intensif dans l'aidance peut contraindre ou réduire l'investissement professionnel, limiter les évolutions de carrière, voire rendre difficile l'accès ou le maintien dans un emploi stable. L'aide peut ainsi avoir des incidences sur le parcours professionnel bien au-delà de la période où le proche est pris en charge.

Toutefois, notre hypothèse principale, celle d'un effet du chômage sur l'aidance plutôt que l'inverse, nous paraît plus plausible empiriquement. Deux arguments plaident en ce sens. D'abord, Noémie Soullier (2012) montre que, dans l'enquête *Handicap Santé Aidants*, seul·e·s 2 % des aidant·e·s inactif·ve·s déclarent avoir perdu leur emploi pour se consacrer à leur proche. L'enquête Familles et Employeurs 2024 confirme que la grande majorité des aidant·e·s cherchent au contraire à protéger leur vie professionnelle, source de revenus, mais aussi de répit et d'identité : « 43 % des aidants déclarent que travailler constitue ou pourrait constituer pour eux une source de répit et un moyen de se détacher temporairement de leur rôle d'aidant » (Fontaine, Pailhé et Remillon, 2026). Ensuite, la structure des coefficients que nous obtenons, un effet fort et localisé sur l'aide quotidienne, plutôt qu'un effet uniforme, correspond mieux à un mécanisme de réassignation sociale liée au chômage qu'à un retrait du marché du travail motivé par l'aidance.

En synthèse, cette première partie établit un lien positif et robuste entre chômage et aidance, qui ne se réduit pas aux effets de composition propres au groupe. Ce lien s'exprime principalement dans l'aide quotidienne, et s'explique à la fois par un effet de ressources et par un effet d'obligations sociales spécifiques aux individus privés d'emploi. Ces résultats soulèvent néanmoins une question : comment cet engagement dans l'aidance se distribue-t-il au sein du groupe des chômeurs et des chômeuses, compte tenu de sa forte hétérogénéité sociale ?

II. Une pratique stratifiée de l'aidance au sein des chômeurs et chômeuses

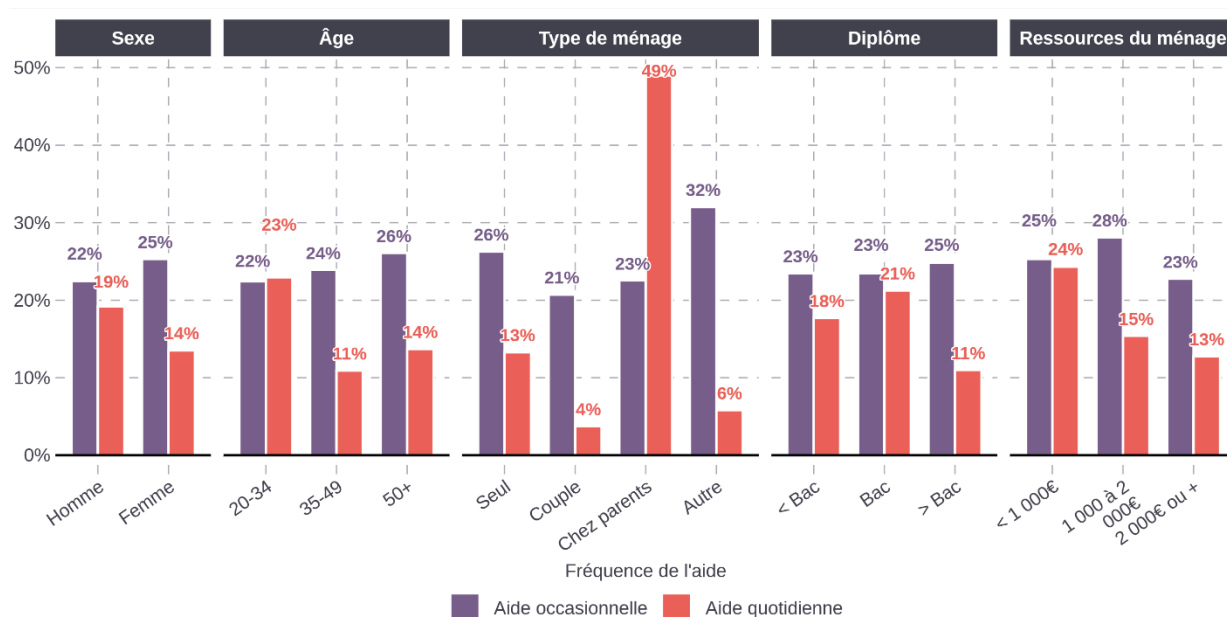
Nous avons vu dans un premier temps que le chômage et l'aidance étaient corrélés significativement, en contrôlant les principales variables socio-démographiques pouvant causer des effets de composition dans nos analyses. Nous avons fait l'hypothèse que ce lien s'expliquait d'abord par les fortes obligations familiales exercées au sein de l'entourage sur les individus au chômage lorsque qu'un parent est dépendant. Cependant, face à la dépendance d'un parent, les chômeurs et chômeuses ne sont donc pas contraint·e·s de la même manière à l'aide. C'est ce que nous souhaitons

examiner dans un deuxième temps. Quelles sont les inégalités sociales de l'aide au sein du groupe des chômeurs et chômeuses ?

A. Les déterminants de l'aide quotidienne au sein des sans-emplois

Pour comprendre les logiques de l'investissement dans l'aide au parent dépendant, nous pouvons commencer à regarder les principales relations entre fréquence d'aidance et nos variables socio-démographiques.

Graphique 3. Fréquence d'aide à un parent selon les caractéristiques sociales – chômeur·euse·s



Lecture : 14% des chômeuses aident leur parent dépendant quotidiennement.

Champ : chômeur·euse·s de 20 ans à 65 ans, ayant au moins un parent dépendant.

Source : FamEmp 2024.

Les variables d'âge et de sexe nous apportent déjà des résultats surprenants en comparaison avec nos modèles sur population générale (cf. Graphique 3). Les chômeurs masculins sont surreprésentés parmi les aidant·e·s quotidien·ne·s : 19% aident quotidiennement leur parent dépendant contre 14% des femmes. Ce résultat semble à première vue en grande contradiction avec une grande partie des ouvrages sur l'aidance qui décrivent une assignation naturalisée des femmes à l'aidance (Cresson et Gadrey, 1985). Concernant l'âge, les jeunes chômeurs et chômeuses de moins de 35 ans sont celles et ceux qui aident le plus souvent quotidiennement leur parent dépendant (23% d'entre eux). S'agissant des variables renseignant sur la position sociale des chômeurs et chômeuses, on observe un rôle conséquent du diplôme et des ressources du ménage. Les chômeurs et chômeuses ayant un niveau de diplôme inférieur ou équivalent au Bac sont 18% et 21% à aider leur parent quotidiennement, contre 11% des chômeurs et chômeuses avec un diplôme supérieur au Bac. Les individus appartenant à des ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures à 1000 euros sont 24% à aider leur parent quotidiennement, contre 15% et 12% pour les ménages avec des

ressources entre 1000 euros et 2000 euros ou 2000 euros ou plus par mois. Finalement, les configurations familiales au sein des ménages jouent un rôle très important sur l'aide au parent dépendant. En effet, parmi les chômeurs et chômeuses cohabitant avec leur parent dépendant, près de la moitié l'aident quotidiennement.

Quand on observe les relations au sein des chômeurs et chômeuses en bivarié, les logiques genrées de l'aidance semblent s'atténuer au profit des logiques sociales plus directement reliées au niveau de ressources des individus. En effet, comme le rappelle Simone Pennec (2010), la présence majoritaire des femmes dans les pratiques familiales du soin est elle-même fortement articulée avec ces déterminants socio-économiques. Ceux-ci « contribuent à distinguer les femmes entre elles et, au sein d'une même famille, les filles entre elles, pour ce qui concerne la répartition des activités soit déléguées, soit directement assurées ». Ainsi, dans une population où le rapport à l'emploi est le même, les logiques genrées de l'aidance, très majoritairement liées à la situation par rapport à l'emploi, s'atténuent.

Cependant, ces premiers résultats présentent bien sûr de forts effets de composition. Les populations de sans-emplois les plus jeunes et masculines sont aussi les plus cohabitantes avec leur parent dépendant. Pour saisir les dynamiques sociales de l'aidance démêlées des effets de composition au sein des chômeurs et chômeuses, nous proposons de reconduire notre modèle multinomial en restreignant notre champ d'étude aux individus au chômage (cf. Tableau 6).

Tableau 6. Déterminants de la fréquence d'aide - régression logistique multinomiale, chômeur·euse

<i>Modalité de référence : non aidant</i>				
Variable	Aide occasionnelle		Aide quotidienne	
	log	E.S.	log	E.S.
Sexe				
Homme	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Femme	0,39*	0,153	0,15	0,212
Groupe d'âge				
20–34 ans	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
35–49 ans	0,09	0,181	–0,09	0,263
50 ans et plus	0,36	0,196	0,42	0,285
Ressources du ménage				
2 000 € ou plus	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Moins de 1 000 €	0,26	0,238	0,67*	0,309
1 000 à moins de 2 000 €	0,03	0,194	–0,07	0,271
Diplôme				
Inférieur au Bac	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	

Variable	Aide occasionnelle		Aide quotidienne	
	log	E.S.	log	E.S.
Bac	-0,05	0,194	-0,07	0,261
Supérieur au Bac	-0,11	0,175	-0,49*	0,250
Type de ménage				
Personne seule	Réf.		Réf.	
En couple	-0,31	0,227	-1,1**	0,373
Vit chez ses parents	1,0***	0,276	2,7***	0,316
Autre	-0,03	0,235	-0,81	0,429

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les femmes ont une probabilité significativement plus élevée que les hommes d'apporter une aide occasionnelle plutôt que de ne pas aider (log = 0,39, $p < 0,05$)

Champ : chômeur-euse-s de 20 ans à 65 ans, ayant au moins un parent dépendant.

Source : FamEmp 2024

Le modèle multinomial au sein des sans-emplois nous renseigne sur des dynamiques présentant d'importantes différences suivant l'investissement dans l'aide. En effet si le modèle sur la population générale présentait plutôt un renforcement, pour l'aide quotidienne, des déterminants jouant déjà fortement dans l'aide occasionnelle, ici les deux types d'engagement renvoient à deux logiques différentes.

Au sein des sans-emplois, l'engagement dans l'aide occasionnelle est un engagement genré et féminin (log = 0,39). Les coefficients pour les variables de diplôme et de ressources ressortent tous comme non-significatifs, ce qui distingue nettement ce type d'aide de l'aide quotidienne. L'aide occasionnelle est ainsi moins structurée autour des obligations familiales que constituent les logiques de « dettes » à l'égard des parents (Déchaux, 1996) et des dominations économiques et culturelles qui y sont associées. Dans ce contexte où les contraintes statutaires pèsent moins, c'est l'effet socialisateur de la pratique qui s'impose comme facteur explicatif. Dès le plus jeune âge, les filles sont socialisées à des positions d'aidantes par imitation et par encouragement des adultes, intégrant ainsi l'aide à autrui comme composante de leur habitus genré (Grisoni, 2025). Ce processus socialisateur précoce se traduit, à l'âge adulte, par une disposition plus forte pour les femmes à mobiliser des formes d'aide ponctuelles et relationnelles, qui se manifestent de manière significative quand l'engagement dans l'aide est moins structuré par les contraintes statutaires.

L'engagement dans l'aide quotidienne est un engagement structuré par les ressources économiques et culturelles des chômeurs. Pour ce type d'aide, le genre des sans-emplois apparaît comme non-significatif. À l'inverse, un niveau de diplôme supérieur au bac est associé à un coefficient significatif et négatif (log=-0,49), quand le fait de disposer de moins de 1000 euros mensuels au sein de son ménage est lui associé à un effet positif (log = 0,67). Finalement, le coefficient le plus structurant correspond au fait d'appartenir au ménage du parent dépendant

(log=2,7). Si la non-significativité du genre peut paraître très surprenante pour une activité aussi genrée que l'aide, il convient de rappeler le rôle structurant du rapport à l'emploi et de la cohabitation dans l'aide. Simone Pennec rappelle par exemple que si les parcours d'aidant·e sont majoritairement des parcours de femmes, « l'activité familiale s'étend lorsque l'activité professionnelle n'est pas exercée ou de manière intermittente ». Ainsi, « les fils aussi sont présents dans ce type de positionnement ». Ils sont alors souvent « fils célibataire, cohabitant de toujours ou en re-cohabitation ; certaines de ces dimensions pouvant être cumulées » (Pennec 2010). Dans ces carrières d'aidant·e·s quotidien·ne·s, les normes genrées apparaissent donc moins centrales par rapports aux logiques statutaires constituées autour de « l'impératif de réciprocité » qui sous-tend l'assistance familiale (Petite, 2008). L'entraide au sein de la parenté est l'objet d'un jeu de dons/contre-dons selon une « logique réciprocitaire », dans la mesure où ces échanges se réalisent en dehors de tout cadre contractuel et où les contreparties sont bien souvent différentes et différées (Petite, 2008). L'aide des enfants à leurs parents âgés prend sens dans ce contexte où les légitimités statutaires et affectives sont renforcées par la conscience d'une dette. La charge de cette dette à l'égard des parents dépend fortement du niveau de ressources culturelles et économiques des aidant·e·s, et de la possibilité de disposer d'un logement. Pour les individus des classes populaires, disposant d'un faible revenu et cohabitant avec leur parent, la charge exercée par la conscience d'une dette est plus forte et ceux-ci se retrouvent alors plus prisonniers dans leur rôle d'aidant·e.

B. Aide et expériences de chômage : des résultats ambigus

Si les caractéristiques sociales des chômeurs et chômeuses structurent fortement leurs modalités d'engagement dans l'aide, elles ne rendent pas compte de la diversité des expériences du chômage lui-même. Comme le rappelle D. Demazière, depuis l'ouvrage de Dominique Schnapper, « la pluralité des expériences du chômage, la diversité des manières de vivre cette condition, la multiplicité des significations subjectives de la privation d'emploi sont désormais bien établies » (Demazière, 2006). Ces différentes expériences du chômage sont susceptibles de moduler les conditions dans lesquelles s'exerce l'aide. L'investissement temporel dans l'aide n'a pas le même sens selon que le chômage est une expérience subie depuis plusieurs années ou bien une courte période de transition vers un nouvel emploi. De même, l'investissement dans l'aide peut être différent selon que l'individu recherche plusieurs heures par jour un emploi ou bien n'en recherche plus du tout. Dans cette perspective, il convient d'examiner comment la fréquence et l'intensité de l'aide varient selon deux dimensions de l'expérience du chômage : d'une part la recherche effective d'emploi, d'autre part l'ancienneté dans le chômage, deux dimensions centrales dans toute étude sur le chômage (Demazière, 2019).

Lorsque l'on s'intéresse au lien entre recherche d'emploi et aide, on n'observe aucun lien significatif. Les sans-emplois ayant un parent dépendant qui cherchent un emploi sont même plus souvent aidants que ceux qui n'en recherchent pas (N.S.) : 43% des personnes au chômage qui cherchent un emploi sont aidant·e·s contre 40% de ceux qui n'en recherchent pas (*cf.* Tableau 7). Ces résultats doivent tout de même être analysés avec précaution, en particulier à cause du très faible effectif d'individus au chômage ayant un parent dépendant et ne recherchant pas d'emploi dans notre échantillon. Les enquêtes qualitatives sur cette relation décrivent plus souvent un lien négatif de la recherche d'emploi sur l'aide : « les carrières domestiques et familiales laissent peu de place aux activités professionnelles et semblent plus souvent interdire une véritable carrière dans ce domaine. Les emplois extérieurs, lorsqu'ils sont recherchés, ne sont entrevus que de manière suspensive et subordonnée aux variations des sollicitations familiales, celles des enfants, des conjoints, des ascendants et, plus globalement, aux besoins de l'ensemble familial » (Pennec, 2010).

Tableau 7. Aide à un parent selon la recherche d'emploi

	(% en ligne)			
	Aidant (N=524)	Non aidant (N=752)	Ensemble (N=1 276)	<i>p</i>
Recherche d'emploi				0,4
Oui	43%	57%	100% (951)	
Non	40%	60%	100% (223)	

*Lecture : 43% des chômeurs recherchant un emploi aident régulièrement leur parent dépendant.
 Champ : chômeur·euse·s de 20 ans à 65 ans, ayant au moins un parent dépendant.
 Source : FamEmp 2024.*

Nos résultats n'indiquent pas non plus de relation significative entre aide et durée du chômage : 38% des sans-emplois de moins d'un an sont des aidants contre 37% des sans-emplois de 10 ans ou plus (*cf.* Tableau 8). Ces résultats sont aussi à interpréter avec précaution en raison des faibles effectifs dans les différentes catégories de durée. Ils contrastent cependant avec les conclusions habituelles de la littérature, qui insistent davantage sur la relation inverse : l'aide qui peut constituer un frein au retour vers l'emploi. Karine Briard souligne à cet égard que l'aide peut amener à « limiter l'investissement dans la vie professionnelle, renoncer à certaines évolutions, voire rendre difficile l'accès ou le maintien dans un emploi stable » (DARES, 2017).

Tableau 8. Aide à un parent selon la durée du chômage

	(% en ligne)			
	Aidant (N=524)	Non aidant (N=752)	Ensemble (N=1 276)	<i>p</i>
Durée du chômage				0,5
Moins d'1 an	38%	62%	100% (214)	

	Aidant (N=524)	Non aidant (N=752)	Ensemble (N=1 276)	<i>p</i>
1 à 3 ans	44%	56%	100% (601)	
3 à 10 ans	42%	58%	100% (200)	
10 ans ou plus	37%	63%	100% (67)	

Lecture : 38% des chômeurs de moins d'un an aident régulièrement leur parent dépendant.

Champ : chômeur·euse·s de 20 ans à 65 ans, ayant au moins un parent dépendant.

Source : FamEmp 2024.

Plus de la moitié des chômeur·euse·s aidant·e·s déclarent que travailler serait conciliable avec leur activité d'aidant·e (cf. Tableau 9). Plus qu'une véritable possibilité de conciliation, ce résultat pourrait traduire le souhait pour la plupart des aidant·e·s au chômage de retourner sur le marché du travail. En effet, comme nous l'avons souligné, l'emploi agit comme un rempart contre l'investissement total dans l'aidance qui peut être source d'un grand mal-être : « travailler permet de quitter son statut d'aidant pour la journée, de préserver son identité et son indépendance, tout en offrant la possibilité d'échanger avec ses collègues » (Soullier, 2012).

Tableau 9. Conciliation travail–aidance : « Travailler serait une activité facilement conciliable avec mon activité d'aidant »

(% en ligne)

	Pas d'accord (N=108)	Ni d'accord ni pas d'accord (N=96)	D'accord (N=214)	Ensemble (N=418)
Aide à un parent				
Oui	25%	22%	53%	100%

Lecture : 53% des chômeurs aidants déclarent être d'accord avec la proposition « travailler serait une activité facilement conciliable avec mon activité d'aidant ».

Champ : chômeurs de 20 ans à 65 ans, aidant au moins un de leur parent dépendant.

Source : FamEmp 2024.

C'est ce que semble confirmer nos résultats dans le tableau 10 : 45% des chômeur·euse·s aidant·e·s déclarent également que le travail serait pour elles et eux une source de répit, un moyen de penser à autre chose. L'aidance apparaît bien pour la majorité des chômeur·euse·s comme une charge jouant directement sur le bien-être.

Tableau 10. Travail comme répit : « Travailler serait pour moi une source de répit, un moyen de penser à autre chose »

(% en ligne)

	Pas d'accord (N=131)	Ni d'accord ni pas d'accord (N=108)	D'accord (N=185)	Ensemble (N=424)
Aide à un parent				
Oui	30%	25%	45%	100%

	Pas d'accord (N=131)	Ni d'accord ni pas d'accord (N=108)	D'accord (N=185)	Ensemble (N=424)
<i>Lecture : 45% des chômeurs aidants déclarent être d'accord avec la proposition « Travailler serait pour moi une source de répit, un moyen de penser à autre chose ».</i>				
<i>Champ : chômeur·euse·s de 20 ans à 65 ans, aidant au moins un de leur parent dépendant.</i>				
<i>Source : FamEmp 2024.</i>				

En conclusion, l’aidance au sein des chômeurs et des chômeuses répond à des logiques différentes suivant son intensité : des logiques genrées pour l’aide occasionnelle, des logiques structurées autour des ressources et de la cohabitation pour l’aide quotidienne. La recherche d'emploi et la durée du chômage n'apparaissent pas comme des déterminants significatifs de l'aidance, ce qui doit néanmoins être interprété avec prudence compte tenu des faibles effectifs mobilisés. Ces résultats n'invalident pas pour autant le rôle du rapport à l'emploi dans l'expérience de l'aidance. Une majorité de chômeur·euse·s aidant·e·s perçoivent en effet le travail comme conciliable avec leur rôle d'aidant·e, et près de la moitié d'entre elles et eux y voient une source de répit.

Jusqu’à présent, nous avons traité du problème de l’aidance comme une pratique uniforme et homogène. Or il existe de nombreuses manières de venir en aide à son parent dépendant : soutien physique, administratif, moral, financier. Ses différences dans l’engagement dans l’aide restructurent en partie nos résultats. Pour analyser les différentes pratiques d’aidance au sein des chômeurs, nous proposons donc dans un troisième temps de comparer les pratiques d’aide entre les chômeurs et les chômeuses et de dresser l’espace des pratiques d’aidance au sein des sans-emplois.

III. Quelles pratiques d'aidance pour quels sans-emplois ?

A. Des pratiques d’aide différentes selon le genre ?

Après nous être intéressés aux différences genrées dans l’investissement dans l’aide, nous aimerions maintenant nous intéresser aux différences genrées selon les différentes pratiques d’aide. Pour cela, nous allons comparer les pratiques des chômeur·euse·s aidant·e·s régulier·ère·s en suivant le filtre imposé par le questionnaire de l’enquête FamEmp³ (cf. Tableau 11).

Tableau 11. Type d'aide apporté à un parent selon le sexe

(% en colonne)			
	Hommes (N=244)	Femmes (N=287)	<i>p</i>
Tâches domestiques			<i>0,8</i>
<i>Ménage, lessives, préparation des repas, courses...</i>			
Oui	89%	90%	

³ Individus qui déclarent aider leur parent au moins une fois par semaine

	Hommes (N=244)	Femmes (N=287)	p
Non	11%	10%	
Aide administrative			<i>0,013</i>
<i>Formulaires, papiers, gestion des factures ou du budget...</i>			
Oui	53%	68%	
Non	47%	32%	
Accompagnement extérieur			<i>0,050</i>
<i>Promenade, loisirs, transports...</i>			
Oui	48%	60%	
Non	52%	40%	
Organisation des soins			<i>0,038</i>
<i>Organiser les soins et les aides professionnelles</i>			
Oui	30%	41%	
Non	70%	59%	
Autre aide			<i>0,4</i>
Oui	32%	28%	
Non	68%	72%	
Soins personnels			<i>0,018</i>
<i>S'habiller, se laver, manger, utiliser les toilettes...</i>			
Oui	11%	22%	
Non	89%	78%	
Lecture : 22% des chômeuses aidantes réalisent des soins personnels à leur parent dépendant. Champ : chômeur·euse·s de 20 ans à 65 ans, aidant au moins un parent dépendant chaque semaine Source : FamEmp 2024.			

Tout d’abord, l’absence de différence significative dans la réalisation des tâches domestiques ($p = 0,8$) mérite d’être soulignée, tant elle contraste avec les résultats habituels de la littérature sur le travail domestique genré. Dans le contexte de l’aidance, les tâches ménagères semblent constituer un plancher commun à l’ensemble des aidant·e·s, indépendamment du genre : 89% des hommes et 90% des femmes aidant·e·s déclarent les réaliser. Ce socle efface la différenciation genrée que l’on observe pourtant pour les autres types d’aide.

Si les tâches ménagères ne révèlent pas de différenciation genrée marquée, il en va autrement des activités de la vie quotidienne liées aux soins personnels. Annelore Verhagen (DREES, 2025) souligne ainsi que « les femmes sont plus souvent impliquées dans les soins personnels que les hommes (59 %, contre 42 %) ». Nos résultats confirment bien une surreprésentation des femmes dans les pratiques de soins personnels : s’habiller, se laver, manger, utiliser les toilettes (22% d’entre elles

contre 11% seulement pour les hommes), qui correspondent d'ailleurs aux missions dévolues aux aides à domicile. Les travaux sociologiques sur la construction des dispositions à l'aidance insistent sur l'importance des soins dans la construction des identités genrées dès l'école maternelle. Dans son travail d'enquête au sein d'une école maternelle, Juliette Grisoni (2025) revient sur l'imitation de la « maman » et de la « maîtresse ». Les filles expérimentent des positions d'aidantes et font de l'aide un plaisir ludique. Les modalités spécifiques de ces jeux de rôles conduisent les filles à mettre en pratique ces comportements aidants dans leurs relations quotidiennes, qui intègrent alors leur habitus genré. Ce processus socialisateur se concentre beaucoup autour des activités de soin. Ainsi les fonctions de la « maman » sont souvent de soigner les « enfants » (en leur mettant de la crème ou encore en les berçant). Les travaux en sociologie de l'enfance, notamment ceux de Martine Court, montrent d'ailleurs combien la socialisation de genre passe par les injonctions des adultes proches, que ce soit dans le choix des vêtements, des activités de loisir ou sportives, avec de fortes variations suivant les milieux sociaux (Court, 2017).

Le partage genré des tâches d'aidance recoupe également des dynamiques observées dans le travail parental. Comme décrit par Marie Cartier et ses co-autrices (2011), les femmes prennent plus souvent en charge l'organisation des tâches au sein du ménage, travail conséquent en temps et énergie. Ainsi 68% des femmes apportent une aide administrative à leur parent dépendant et 41% s'occupent de l'organisation des soins contre 53% et 30% des hommes respectivement. L'accompagnement extérieur (60% des femmes contre 48% des hommes) en est aussi un bon exemple : il renvoie au travail relationnel qui, comme le note Simone Pennec (2010), caractérise les pratiques féminines de soin tout en restant largement invisible et peu reconnu. Cette place centrale du relationnel dans l'aide apportée par les femmes tient aussi à une socialisation différenciée : dans un cadre patriarcal, les garçons sont amenés très tôt à se distancier de leurs capacités à l'empathie et à la sollicitude, quand les filles y sont au contraire encouragées ; dans les métiers du care (infirmières ou aides-soignantes) « c'est l'expérience du travail qui construit, aiguise et stabilise le sens de la sollicitude ou la sensibilité à la détresse d'autrui » (Molinier, 2013).

B. La construction de l'espace des pratiques d'aide

S'il existe donc des différences genrées concernant les pratiques d'aide, d'autres variables socio-démographiques contribuent à différencier les pratiques d'aidance au parent dépendant. De plus, le recours à d'autres aidants pour accompagner le travail d'aidance est lui aussi très lié aux caractéristiques sociales des chômeurs. Pour tenter de synthétiser les différentes pratiques et situations d'aidance des chômeurs et chômeuses, nous proposons de réaliser une analyse géométrique de données à partir des questions posées aux chômeur·euse·s aidant·e·s régulier·ère·s.

Afin de construire notre espace des pratiques d'aide, nous avons dû prendre en compte les filtres du questionnaire FamEmp portant sur les questions du type d'aide apportée. Nous avons dû réduire notre champ d'analyse aux aidant·e·s régulier·ère·s, c'est à dire les aidant·e·s qui déclarent dans le questionnaire aider au moins une fois par semaine. Nous travaillons donc ici à partir des réponses des 375 chômeur·euse·s aidant·e·s régulier·ère·s.

Pour les variables actives, nous avons retenu 6 variables d'intérêt que nous présentons dans le Tableau 12. D'abord, nous avons inclus dans notre analyse la variable de *fréquence d'aide* détaillée, avec 5 modalités de fréquence allant d'une fois par semaine à tout le temps ou presque. Nous avons également ajouté une variable disponible concernant la *fréquence de surveillance de l'état de santé* du parent (vérifier l'alimentation, assurer un suivi des traitements, prévenir les risques d'accident, etc...). Les autres variables actives ont été construites dans le but de donner des résultats interprétables dans l'ACM. En effet les variables concernant *le type d'aide apportée* ou *le réseau d'aidant mobilisé* sont toutes dichotomiques. Dans ce cas, quand nous projetons l'intégralité de ces variables telles quelles sur l'ACM nous faisons face à un effet de contraste. Quand toutes les variables sont dichotomiques, le premier axe oppose mécaniquement les modalités "oui" d'un côté et les modalités "non" de l'autre, parce que les deux modalités d'une même variable sont par construction aux antipodes sur l'axe. L'axe capte alors surtout la structure de codage plutôt qu'une dimension sociologique. Pour y remédier, nous avons dans les deux cas construit une variable catégorielle qui regroupe les différentes sous-variables dichotomiques⁴. Ainsi la variable du type d'aide regroupe les modalités suivantes : Aide physique uniquement (quand un individu déclare apporter des soins, des tâches domestiques ou les deux), Aide administrative uniquement (quand un individu déclare réaliser une aide administrative ou l'organisation des soins, ou les deux), et Aide physique et administrative. De la même manière, la variable du Réseau d'aide regroupe les différentes sous-variables dichotomiques dans ces modalités : Ego seul, Aide extérieure uniquement (un professionnel de santé, une autre personne), Proches uniquement (frères et sœurs, conjoint ou conjointe, un membre de son foyer), Proches et aide extérieure. Aussi, nous avons ajouté une variable dichotomique sur *l'apport d'une aide financière* régulière à son parent dépendant, et enfin une variable concernant *la possibilité d'être remplacé* pour l'aide si indisponible.

Tableau 12. Statistiques descriptives des variables actives de l'ACM

N = 375	
Fréquence d'aide	
Tout le temps ou presque	21% (77)

⁴ Nous avons également réalisé une ACP en gardant le détail de l'ensemble des variables, mais l'interprétation reste toujours difficile (Graphique Annexe A1).

N = 375	
Plusieurs fois par jour	19% (71)
Une fois par jour	11% (42)
Plusieurs fois par semaine	34% (129)
Une fois par semaine	15% (56)
Type d'aide	
Physique et administrative	56% (205)
Physique uniquement	35% (128)
Administrative uniquement	8,5% (31)
Aide financière	
Oui	40% (148)
Non	60% (220)
Réseau d'aide	
Ego seul	16% (57)
Aide extérieure uniquement	7,9% (29)
Proches uniquement	43% (159)
Proches et aide extérieure	33% (122)
Remplacement	
Oui	81% (298)
Non	19% (69)
Surveillance santé	
Quotidienne	28% (101)
Hebdomadaire	22% (81)
Moins d'une fois par semaine	11% (41)
Non	39% (141)

Lecture : 21% des chômeur-euse-s aidant-e-s régulier-ère-s aident leur parent dépendant tout le temps ou presque.

Champ : chômeur-euse-s aidant-e-s régulier-ère-s de 20 ans et plus, ayant au moins un parent dépendant.

Source : FamEmp 2024.

Afin de représenter l'espace des pratiques d'aide des chômeurs et des chômeuses, nous avons choisi de recourir à une analyse des correspondances multiples (ACM). La construction de l'ACM a été menée dans le but d'obtenir des axes permettant de distinguer les fréquences des pratiques d'aide des sans-emplois. Pour cette raison, nous avons choisi de conserver les deux premiers axes, représentant respectivement 12,6% et 11,1% de l'inertie totale, au-delà desquels nous n'avons pas été en mesure de formuler une interprétation sociologique satisfaisante. La sélection des deux premiers axes répond également au « critère du coude » qui nous invite dans notre cas à ne retenir que les 2 premiers axes.

Tableau 13. Coordonnées et contributions des modalités actives — axes 1 et 2*Le fond rose indique une contribution supérieure à la contribution moyenne (5.0%)*

Variables et modalités		Axe 1		Axe 2	
		Coord.	Contrib.	Coord.	Contrib.
Fréquence d'aide	Tout le temps ou presque	1,11	14,38	0,01	0,00
	Plusieurs fois par jour	0,02	0,01	0,37	1,69
	Une fois par jour	0,15	0,14	0,83	5,01
	Plusieurs fois par semaine	-0,27	1,42	-0,23	1,14
	Une fois par semaine	-1,05	9,29	-0,59	3,39
Type d'aide	Physique et administrative	0,49	7,60	-0,34	4,10
	Physique uniquement	-0,67	9,09	0,74	12,49
	Administrative uniquement	-0,44	0,90	-0,89	4,16
Aide financière	Oui	0,60	8,19	0,29	2,08
	Non	-0,40	5,40	-0,19	1,37
Réseau d'aide	Ego seul	0,50	2,16	1,07	11,14
	Aide extérieure uniquement	1,29	7,23	0,01	0,00
	Proches uniquement	-0,31	2,41	0,27	2,10
	Proches et aide extérieure	-0,12	0,25	-0,87	15,76
Remplacement	Oui	-0,15	1,10	-0,21	2,22
	Non	0,68	4,87	0,91	9,83
Surveillance santé	Quotidienne	1,00	15,75	-0,23	0,95
	Hebdomadaire	-0,10	0,13	-0,84	9,67
	Moins d'une fois par semaine	0,05	0,02	-0,29	0,58
	Non	-0,66	9,68	0,69	12,31

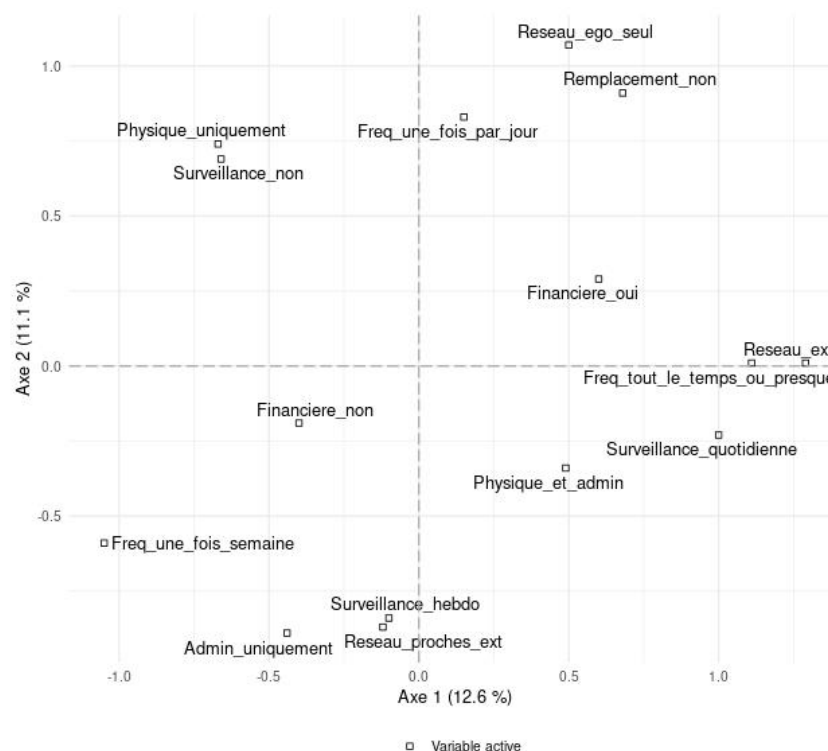
*Lecture : Le fond rose indique une contribution supérieure à la contribution moyenne (5.0%).**Champ : chômeur·euse·s aidant·e·s régulier·ère·s de 20 ans à 65 ans. .**Source : FamEmp 2023.*

Le premier axe représente 12,6% de l'inertie totale. Il repose essentiellement sur une opposition entre, d'un côté, l'aide « tout le temps ou presque » (contribuant à 14,38%), la surveillance quotidienne de l'état de santé (15,75%) et l'engagement dans l'aide physique et administrative cumulée (7,60%) ainsi que l'apport d'une aide financière régulière (8,19%) et, de l'autre, une aide seulement une fois par semaine (9,29%), sans surveillance de l'état de santé (9,68%) qui passe avant tout par une aide physique uniquement (9,09%). L'interprétation du premier axe repose beaucoup sur l'intensité de l'engagement dans l'aide au parent dépendant. Cet axe oppose les chômeurs et chômeuses qui s'engagent quotidiennement dans l'activité d'aidance et de surveillance de la santé du

parent dépendant aux sans-emplois qui le font moins régulièrement. L'engagement intense dans l'aide quotidienne s'accompagne logiquement aussi d'une aide financière plus importante. Les chômeurs et chômeuses présent·e·s quotidiennement au domicile de leur parent réalisent plus souvent des dépenses de consommation ; l'aide matérielle ou financière apportée par l'entourage permet principalement de régler des dépenses courantes, telles que les courses ou les factures (Soullier, 2011). L'investissement dans l'aide quotidienne demande également une plus grande planification des tâches quotidiennes, ce qui explique l'importance des tâches physiques mais aussi administratives réalisées par ces chômeur·euse·s. L'axe 1 résume donc l'importance de l'engagement dans l'aide des chômeur·euse·s.

Le deuxième axe conserve 11,1% de l'inertie totale. Il repose essentiellement sur la substituabilité des chômeur·euse·s ou non dans l'aide apportée au parent dépendant. Cet axe oppose les chômeur·euse·s qui ne peuvent pas être remplacé·e·s (9,83%) et qui ne disposent pas de réseau d'aide (11,14%) aux chômeur·euse·s qui, elles et eux, disposent d'une aide des proches du parent dépendant et d'une aide extérieure (15,76%). L'axe 2 interroge donc la centralité du rôle d'aide du·de la chômeur·euse à son parent dépendant. Il oppose des chômeur·euse·s qui peuvent se reposer sur un soutien de la famille et de professionnels de santé à des chômeur·euse·s qui doivent assurer seul·e·s les pratiques d'aidance.

Figure 1 – Projections des variables actives de l'ACM sur l'axe 1 et 2



Graphique 1. Nuage des modalités actives — axes 1 et 2

La projection des variables actives fait donc apparaître un espace des pratiques d'aide régulière au sein des chômeurs et chômeuses aidant·e·s. On peut distinguer trois groupements de modalités sur la figure. Tout d'abord, un premier espace sur la partie inférieure gauche de la représentation regroupe les sans-emplois les moins engagé·e·s dans l'aide et bénéficiant d'un réseau d'aide pour s'occuper du parent dépendant. Ces sans-emplois aident leur parent dépendant de manière hebdomadaire et s'occupent essentiellement des tâches administratives. S'opposent à eux deux groupes de chômeurs et chômeuses très engagé·e·s dans l'aide. Le premier se caractérise par un engagement « tout le temps ou presque » avec une surveillance quotidienne de l'état de santé du parent, l'apport d'une aide financière, physique et administrative et enfin l'intervention de professionnels de santé pour venir en soutien à Ego. Au-dessus de ce groupe, on trouve des individus caractérisés par une aide solitaire. Ces sans-emplois sont, elles et eux, non-substituables. Ils s'engagent quotidiennement dans l'aide mais sans bénéficier du soutien des proches ou des professionnels de santé. Ainsi, la projection de nos variables fait apparaître 3 grands espaces de l'aide au parent dépendant chez les chômeurs et chômeuses. Pour analyser ces différents groupes, nous proposons donc de projeter des variables supplémentaires sur notre figure.

Afin d'essayer de mieux comprendre la distribution de nos variables actives dans l'espace des pratiques d'aide, nous pouvons nous intéresser aux différentes caractéristiques sociales des chômeurs et chômeuses. Pour cette ACM, nous avons choisi de projeter les variables sociodémographiques que nous avons mobilisées dans nos analyses multivariées : le sexe, le diplôme, l'âge, les ressources mensuelles du ménage, et le type de ménage. L'ACM limite moins le nombre de variables que les modèles de régression (risque de saturation avec petits effectifs). Nous avons donc également ajouté une variable PCS dans les variables sociodémographiques, ainsi qu'une variable relative à la distance au domicile du parent dépendant. Finalement, nous avons ajouté des variables subjectives : une variable relative au niveau de satisfaction générale déclarée par les individus (sur 10 et recodée ici en 4 modalités) ainsi que la variable relative à la charge mentale que nous avons présentée ci-dessus.

Tableau 14. Coordonnées et v-tests des modalités supplémentaires — axes 1 et 2

Le fond rose indique un v-test significatif au seuil de 10% ($|v| \geq 1,65$) sur l'axe 1

Variable	Modalité	Axe 1		Axe 2	
		Coord.	V-test	Coord.	V-test
Sexe	Femme	0,08	1,65	-0,17	-3,30
	Homme	-0,09	-1,65	0,17	3,30
Diplôme	Inférieur au Bac	0,03	0,48	0,08	1,09
	Bac	0,08	0,96	0,08	1,04

Variable	Modalité	Axe 1		Axe 2	
		Coord.	V-test	Coord.	V-test
	Supérieur au Bac	-0,10	-1,41	-0,15	-2,09
Type de ménage	Couple	-0,35	-3,54	-0,67	-6,66
	Vit chez ses parents	0,14	2,61	0,42	8,00
	Personne seule	0,02	0,24	-0,19	-1,94
	Autre	0,03	0,15	-0,31	-1,78
Groupe d'âge	20–29 ans	-0,07	-0,97	0,40	5,88
	30–39 ans	0,02	0,15	0,12	1,19
	40–49 ans	0,12	1,12	-0,37	-3,50
	50–59 ans	0,12	1,07	-0,38	-3,37
	60 ans et plus	-0,37	-1,83	-0,57	-2,79
Ressources	Moins de 1 000 €	0,12	1,27	0,06	0,60
	1 000 à moins de 2 000 €	-0,07	-0,84	-0,15	-1,79
	2 000 € ou plus	-0,04	-0,58	0,01	0,10
PCS	Cadres	-0,21	-1,16	-0,46	-2,55
	Professions intermédiaires	-0,19	-1,41	-0,29	-2,18
	Employés	0,16	2,03	-0,14	-1,75
	Ouvriers	-0,05	-0,46	0,05	0,48
	Indépendants	-0,08	-0,32	-0,10	-0,42
Distance parent	Cohabitation	0,14	2,61	0,42	8,00
	Moins de 1h	-0,22	-3,24	-0,49	-7,24
	1h ou plus	-0,02	-0,10	-0,07	-0,44
Charge mentale	Toujours	0,18	2,20	-0,08	-1,01
	Souvent	0,05	0,75	-0,07	-0,93
	Parfois	-0,12	-1,41	0,03	0,41
	Jamais	-0,43	-2,26	0,44	2,31
Satisfaction	Élevée	0,04	0,18	-0,05	-0,26
	Moyenne haute	-0,12	-1,79	-0,17	-2,50
	Moyenne basse	0,10	1,35	0,02	0,26
	Faible	0,04	0,39	0,25	2,69

Lecture : Le fond rose indique un v-test significatif au seuil de 10% ($|v| \geq 1,65$) sur l'axe 1.

Champ : chômeur·euse·s aidant·e·s régulier·ère·s de 20 ans et plus.

Source : FamEmp 2024. N = 375.

La répartition des variables supplémentaires et leurs coordonnées sur l'axe 1 montrent que les chômeurs et chômeuses qui ont un engagement intense d'aide correspondent à des sans-emplois cohabitant avec leurs parents, appartenant aux CSP employé·e·s et ressentant une charge mentale de manière permanente. Ce groupe est également plutôt masculin. Ils s'opposent à des chômeurs et chômeuses moins engagé·e·s dans l'aide qui sont plus souvent en couple, âgé·e·s de plus de 60 ans,

vivant à proximité des parents dépendants mais non chez eux, et enfin qui ne ressentent jamais de charge mentale et qui déclarent une moyenne haute pour la satisfaction générale.

C'est autour du second axe, qui résume la substituabilité ou non de l'aide, que se constituent les différences sociodémographiques les plus importantes. Les chômeurs et chômeuses qui bénéficient d'un réseau d'aide plus développé sont majoritairement des sans-emplois diplômé·e·s du supérieur, en couple, de 40 ans ou plus, appartenant aux cadres ou professions intermédiaires. Ce groupe est également plus féminisé et témoigne d'une satisfaction générale haute. Les chômeurs et chômeuses indispensables à leur parent dépendant, qui ne peuvent pas se faire remplacer, sont majoritairement des sans-emplois ayant moins de 30 ans et cohabitant·e·s chez leurs parents. Ce groupe est lui plutôt masculin. La projection des variables supplémentaires sur notre ACM permet de mieux comprendre la composition des 3 espaces décrits précédemment (Figure 2).

Figure 2- Projection des variables actives et supplémentaires sur l'Axe 1 et 2

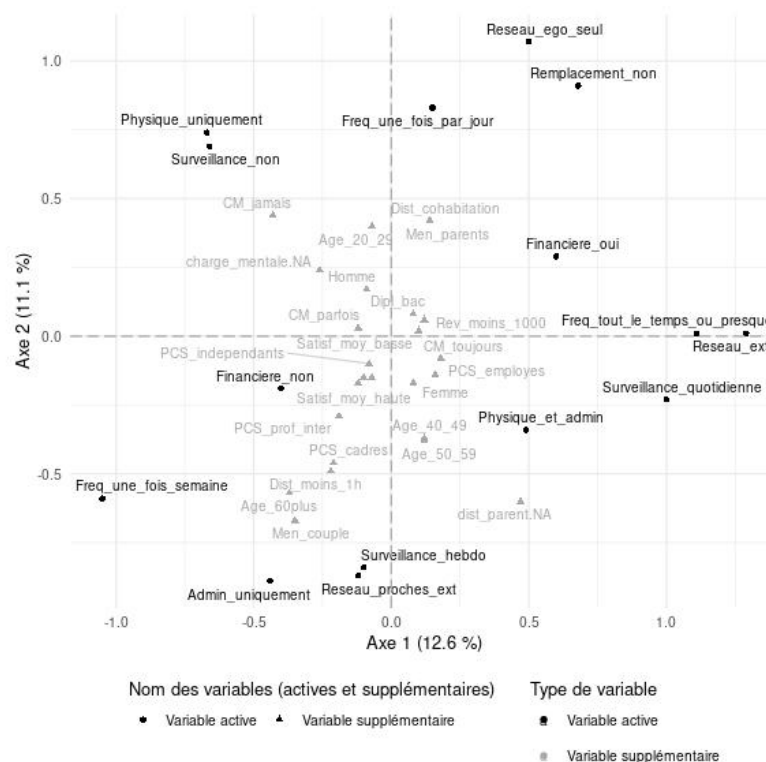


Figure 2. Nuage des modalités actives et supplémentaires — axes 1 et 2

La projection des variables supplémentaires est très éclairante par rapport à nos résultats obtenus en analyses multivariées. Elle permet de distinguer 3 groupes : les moins aidant·e·s d'un côté, et de l'autre, 2 groupes d'aidant·e·s quotidien·ne·s qui se distinguent nettement. On retrouve un groupe masculin concentrant plutôt des jeunes chômeurs hommes cohabitant avec leurs parents, peu

diplômés et vivant dans des ménages avec peu de ressources, et un groupe plus féminisé de chômeurs et chômeuses engagé·e·s dans l'aide et la surveillance quotidienne.

Ce résultat permet d'éclairer la non-significativité du coefficient pour la variable Sexe pour nos modèles concernant l'investissement dans l'aide quotidienne. Si la littérature et nos résultats insistent sur la forte féminisation de l'aidance en population générale, on constate que chez les chômeurs, l'aidance quotidienne est avant tout partagée entre deux groupes avec des caractéristiques très différentes. L'existence de ce groupe d'aidants plus masculin de chômeurs cohabitants explique en partie la plus faible féminisation de l'aidance quotidienne au sein des chômeurs. Certains travaux insistent sur la plus grande facilité des hommes à déléguer le travail d'aidance, ceux-ci « s'adressant plus volontiers à leur conjointe » (Petite, 2008). Nous montrons ici que dans le cas des sans-emplois, les hommes, plus souvent jeunes, célibataires et cohabitants, sont plus souvent exposés à la non-substituabilité de leur rôle d'aidant que le reste des chômeurs et chômeuses.

Le groupe des aidantes quotidiennes, plus féminisé, se caractérise lui plus souvent par l'intervention d'aide des professionnel·les de santé et donc une gestion accrue des tâches organisationnelles (Tableau 15). Pour ces chômeuses, l'aide des professionnel·les vient souvent compléter l'aide de l'entourage auprès des personnes fragiles. Si ces chômeuses sont moins seules dans la gestion de l'aide, cette intervention extérieure nécessite souvent un travail supplémentaire. En effet, l'intervention de professionnels auprès de la personne aidée « ajoute également à la charge ressentie, car elle implique de nouveaux acteurs et donc une gestion accrue de l'organisation de l'aide pour l'aidant » (Soullier, 2012).

Enfin, concernant le troisième groupe regroupant les aidant·es moins engagé·es dans l'aide, on constate que l'âge, la dernière profession exercée et le fait d'être en couple protègent d'un engagement intense et sans remplacement possible dans l'aide au parent dépendant. Ces chômeurs et chômeuses, cumulant plus de ressources, s'investissent alors plus dans l'organisation de la prise en charge du parent que dans la prise en charge elle-même. Ce sont de telles logiques que décrit Benoit Trépied lors de son enquête sur la répartition de l'aide au sein des familles : les individus les plus âgés et les plus dotés économiquement s'occupent de déléguer les tâches aux individus plus précaires et plus jeunes au sein des familles (Trépied, 2003).

Conclusion

Ce chapitre a montré que le chômage constitue un facteur d'engagement dans le travail d'aidance, indépendamment des effets de composition propres au groupe. Cet engagement se concentre avant tout dans l'aide quotidienne, les chômeurs et chômeuses étant trois fois plus nombreux que les personnes en emploi à fournir une aide de cette intensité (16% contre 5%). Deux

mécanismes complémentaires permettent d'expliquer ce résultat : un effet de ressources, qui contraint les ménages les plus modestes à internaliser la prise en charge du parent faute de pouvoir la déléguer à des professionnels, et un effet d'obligations sociales, qui assigne aux sans-emplois les formes les plus lourdes et les moins négociables du travail d'aide.

Au sein du groupe des chômeurs et des chômeuses, l'engagement dans l'aidance ne répond pas à une logique unique. L'aide occasionnelle reste structurée par le genre, les femmes étant significativement plus nombreuses à y prendre part ($\log = 0,39$, $p < 0,05$), ce que nous avons interprété comme l'expression d'une socialisation précoce (et parfois renforcée par une socialisation professionnelle) aux pratiques de soin. L'aide quotidienne, en revanche, obéit davantage aux logiques de ressources et de cohabitation : le genre y perd sa significativité au profit du niveau de diplôme, des revenus du ménage et surtout du fait de cohabiter avec le parent dépendant

L'analyse des pratiques d'aide révèle par ailleurs que la division genrée du travail d'aidance ne porte pas sur toutes les tâches de manière uniforme. C'est sur les soins personnels, l'aide administrative, l'organisation des soins et l'accompagnement extérieur que les inégalités de genre sont les plus marquées. L'ACM a enfin permis de dégager trois profils d'aidants au sein des sans-emplois. Un groupe d'aidant·e·s peu intensif·ve·s, plus âgé·e·s et doté·e·s en ressources, qui organisent l'aide plutôt qu'elles et ils ne la réalisent. Un groupe d'aidants quotidiens masculins, jeunes et cohabitants, non-substituables et peu soutenus par un réseau. Et un groupe d'aidantes quotidiennes plus féminisées, impliquées dans la coordination avec les professionnels de santé mais exposées à une charge organisationnelle. Ces trois profils illustrent concrètement l'hétérogénéité interne du groupe des chômeurs et chômeuses face à la prise en charge de la dépendance d'un parent, et montrent que l'aidance au chômage est une expérience profondément stratifiée selon le genre, l'âge, les ressources et la configuration familiale.

Chapitre II. Chômage et division du travail parental, une redistribution sous conditions

I. Le temps du chômage : un engagement plus important dans les tâches parentales

- A. L'investissement horaire dans les tâches domestiques et parentales
- B. Quels facteurs de l'engagement dans les tâches domestiques et parentales ?
- C. Le rôle central de la délégation

II. Un partage des tâches reconfiguré au sein des couples ?

- A. Quelle répartition du travail pour chaque tâche ?
- B. Les différences globales dans la prise en charge des tâches

III. Les tensions au sein des couples : quel rôle attribuer au chômage ?

Dans la continuité de nos résultats sur l'aidance du premier chapitre, nous souhaitons, en abordant la question de la prise en charge du travail parental, élargir la définition androcentrée du « travail » au-delà du simple travail rémunéré. En effet, nous cherchons à montrer dans nos analyses que le chômage n'est pas une expérience vide de travail. Bien au contraire, l'absence d'emploi formel peut être analysée comme une expérience de travail, où le travail rémunéré laisse sa place au travail gratuit, sous de multiples formes : activités de recherche d'emploi, travail bénévole et travail parental et domestique.

Danièle Kergoat propose de définir le travail comme « production du vivre » (Kergoat, 2005, p. 96), notion reprise dans les travaux sur le care par Helena Hirata (2021) qui « part de l'idée que travail domestique et professionnel, oppression et exploitation, se cumulent et s'enchevêtrent, et interroge en même temps la séparation entre les sphères de vie, privée, salariée, politique ». Cette conceptualisation désandrocentrée inclut non seulement le travail professionnel sous toutes ses formes (salarié ou non, marchand ou non, formel ou informel) mais aussi le travail domestique dans son sens élargi : les « soins corporels et affectifs aux enfants, le suivi de leur scolarité et même la production physique des enfants » (Kergoat, 2005, p. 97). Loin d'être une simple liste de tâches, ce travail se définit comme un « mode de production domestique » (Delphy, 1998), reposant sur la disponibilité permanente du temps des femmes au service de la famille et de la parenté (Fougeyrollas-Schwebel, 2000).

Comme le rappelle le collectif Rosa Bonheur, dans un contexte de chômage structurel, les ouvriers et employés des régions paupérisées comme à Roubaix se trouvent cantonnés aux marges précaires du salariat et de l'activité indépendante. Ces fractions des classes populaires se voient

« symboliquement et médiatiquement déqualifiées et reléguées au statut d’assistés et d’inactifs ». Pourtant, le « travail de subsistance » qu’ils et elles réalisent, que ce soit par des activités de travail au noir ou de « débrouilles » (recherche de produits de consommations moins chers par exemple) tend alors à être invisibilisé par un système de rapports sociaux de classe, de sexe et de race. En effet, en étant étroitement lié à l’exclusion de ces individus du salariat, « le travail de subsistance fait cependant système avec lui » (Rosa Bonheur, 2017).

Ces arguments invitent donc pleinement à croiser les questions de genre avec les situations professionnelles pour traiter du travail parental et domestique. Afin de traiter de ces questions, nous procéderons en trois temps. Nous verrons d’abord que le chômage est corrélé à une augmentation de l’investissement dans le travail parental et domestique, en partie à cause d’une possibilité de délégation réduite pour les chômeurs (I). Nous montrerons ensuite que le chômage est associé à une redistribution des tâches parentales et domestiques au sein du couple, redistribution qui reste toutefois fortement structurée par le genre (II). Finalement, nous mettrons en évidence les tensions au sein des couples des chômeurs et chômeuses (III).

I. Les temps du chômage : un engagement horaire plus important

A. L’investissement horaire dans les tâches domestiques et parentales

Pour travailler sur l’engagement dans les pratiques de travail parental, nous avons choisi de limiter notre population aux personnes parents d’au moins un enfant de moins de 15 ans cohabitant avec eux. Cette population correspond aux individus interrogés sur les tâches parentales dans l’enquête Famille et Employeurs. Pour des raisons d’effectifs (*cf.* Tableau 15), nous avons également choisi de nous focaliser sur les populations en emploi (80% des parents), au chômage (6,3% des parents) ou au foyer/congé parental (5,8% des parents). Nous travaillons donc à partir d’un échantillon de 11 245 individus.

Tableau 15. Situation professionnelle des parents d'au moins un enfant de moins de 15 ans

Situation professionnelle	Ensemble (N = 12 577)
En emploi	9 945 (80 %)
Au chômage	826 (6,3 %)
Au foyer ou en congé parental	771 (5,8 %)
En études	89 (1,1 %)
À la retraite ou pré-retraite	26 (0,2 %)
Autres inactifs	599 (3,8 %)
Situation d'activité inconnue	321 (2,6 %)

*Lecture : 80% des parents d'au moins un enfant de moins de 15 ans sont en emploi.
Champ : Parents d'au moins un enfant cohabitant de moins de 15 ans.
Source : FamEmp 2024 (INED).*

Les populations retenues présentent bien évidemment des particularités qu'il convient de rappeler avant d'entamer nos analyses. Ainsi, les parents d'enfants de moins de 15 ans au chômage ou au foyer ont majoritairement des diplômes inférieurs ou équivalent au bac (68% et 75% contre 49% pour les parents en emploi, Tableau 16). Ils sont aussi plus jeunes (30% des parents chômeurs et 34% des parents au foyer ont moins de 35 ans contre 20% des individus en emploi) et disposent de ressources économiques plus faibles (près d'un quart des parents au foyer et au chômage vivent dans des ménages ayant moins de 1500 euros par mois contre seulement 3% des parents en emploi). Les parents au foyer ou en congé parental sont quasiment exclusivement des femmes (95%) et ont des enfants plus jeunes (1/3 des parents au foyer ont un plus jeune enfant ayant moins de 3 ans). Finalement, les chômeurs et chômeuses sont surreprésentés au sein des familles monoparentales. En effet, un quart des parents sans-emplois sont célibataires contre 10% et 11% pour les parents en emploi ou au foyer respectivement. Ces particularités ont bien sûr des effets forts sur les analyses bivariées en raison des effets de composition. Nous proposons donc dans ce chapitre plusieurs analyses multivariées pour venir à chaque fois compléter nos analyses bivariées.

Tableau 16 Caractéristiques des parents selon la situation professionnelle

	Emploi (N = 945)	Chômage (N = 826)	Foyer/ congé par. (N = 771)	Ensemble (N = 11 245)	<i>p</i>
Sexe					<0,001
Homme	52 %	39 %	5,3 %	48 %	
Femme	48 %	61 %	95 %	52 %	
Groupe d'âge					<0,001
20–34 ans	20 %	30 %	34 %	22 %	
35–49 ans	68 %	60 %	58 %	67 %	
50 ans et plus	11 %	10 %	8,7 %	11 %	
Diplôme					<0,001
Bac ou inférieur	49 %	68 %	75 %	52 %	
Supérieur au Bac	31 %	22 %	18 %	30 %	
Bac+5 et plus	20 %	9,6 %	6,7 %	18 %	
Ressources du ménage					<0,001
Moins de 1 500 €	3,3 %	26 %	24 %	6,1 %	
1 500 à moins de 3 000 €	21 %	37 %	50 %	24 %	
3 000 € ou plus	75 %	37 %	26 %	70 %	
Âge du plus jeune enfant					<0,001
0–2 ans	19 %	24 %	32 %	20 %	
3–5 ans	24 %	25 %	27 %	24 %	
6–14 ans	57 %	51 %	41 %	56 %	
Configuration familiale					<0,001

	Emploi (N = 945)	Chômage (N = 826)	Foyer/ congé par. (N = 771)	Ensemble (N = 11 245)	p
Célibataire	10 %	24 %	11 %	11 %	
Couple avec un chômeur	4,3 %	8,0 %	6,5 %	4,7 %	
Couple avec un individu en emploi	75 %	55 %	71 %	73 %	
Couple dans une autre situation	11 %	13 %	12 %	11 %	

Lecture : 52% des parents en emploi sont des hommes.

Champ : Parents d'au moins un enfant cohabitant de moins de 15 ans, en emploi, au chômage ou au foyer.

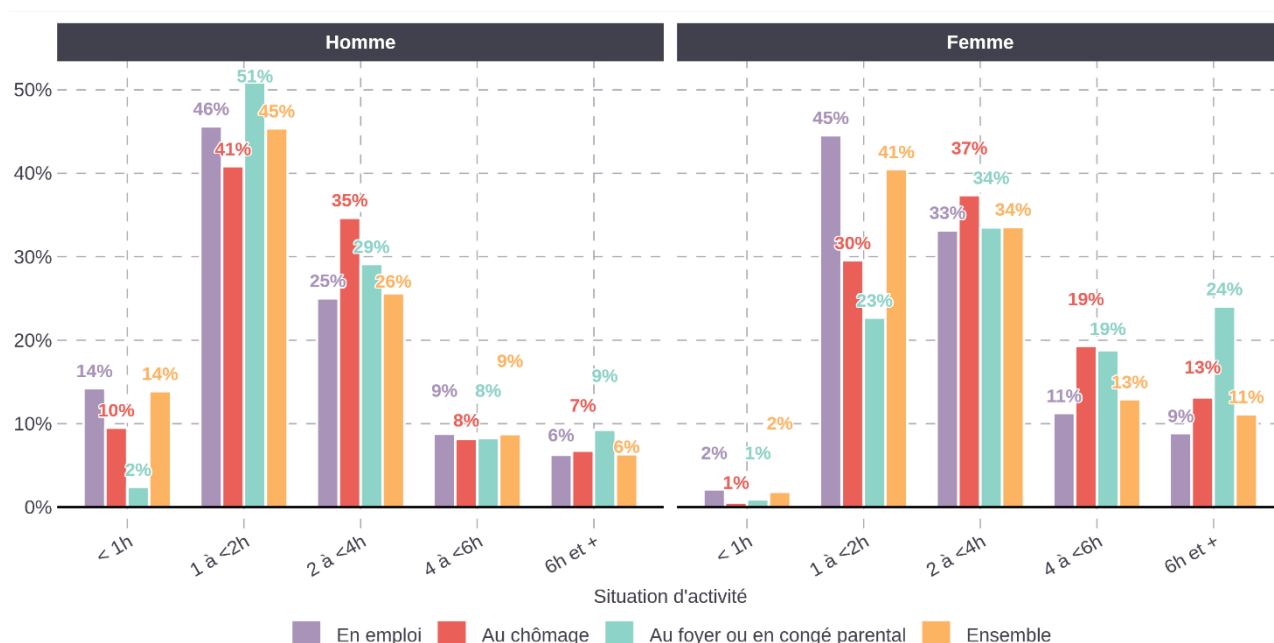
Source : FamEmp 2024 (INED).

Pour analyser l'engagement en volume dans le travail parental et domestique, nous utilisons les variables C_TDOM (Temps domestique) : « Au cours des 7 derniers jours, combien de temps avez-vous consacré aux tâches domestiques courantes en moyenne par jour (cuisine, courses, ménage, linge) ? » et C_TENF (Temps parental) : « Au cours des 7 derniers jours, combien de temps en moyenne par jour avez-vous passé à vous occuper de vos enfants de moins de 15 ans (soins, aide aux devoirs, jeux, trajets) ? ». Les individus choisissent ensuite une tranche de temps allant de moins de 30 minutes à plus de 6 heures. Ces variables présentent un certain nombre de défauts pour saisir le volume global de temps investi dans ces différentes tâches. D'abord, elles sont très générales, elles ne distinguent pas les tâches entre elles, et donc ne disposent pas de frontières très claires. Ainsi, certains individus peuvent ne pas prendre en compte certaines pratiques, comme les loisirs avec les enfants, dans le temps parental déclaré. Les enquêtes *Emploi du temps* permettent une approche plus précise, étant donné qu'elles recensent en détail le temps accordé à chaque type d'activité liée au travail familial, pour ensuite permettre une agrégation des différents temps. De plus, les répondants doivent faire la moyenne sur 7 jours du temps quotidien accordé, les sous ou sur déclarations sont donc bien plus probables. Les calculs réalisés à partir des Enquêtes Emploi du Temps sont en ce sens plus précis, étant donné que les individus recensent leurs activités toutes les 15 minutes, ce qui limite fortement les biais. Enfin, comme le montrent les analyses qualitatives, le travail domestique se caractérise par son morcellement et son empiètement, avec des mères de famille qui ont l'habitude de faire plusieurs tâches en même temps : surveiller les devoirs en cuisinant, faire des cours pendant les trajets vers le travail ou l'école, et surtout d'organiser leur emploi du temps en fonction de celui des autres (Fougeyrollas et al. 1985).

Si les horaires précis des temps passés dans ces différentes activités sont donc difficiles à obtenir avec ces variables, les tendances générales sont toujours valables. Les tâches domestiques représentent une part conséquente du temps quotidien. Plus de la moitié des mères d'un enfant de moins de 15 ans passent plus de 2h par jour aux tâches domestiques (58%, Graphique 4). Les pères sont eux 59% à consacrer moins de 2h par jour aux tâches domestiques. En comparaison, à partir de l'enquête *Emploi du Temps*, Clara Champagne et Ariane Pailhé indiquent qu'en 2010 les femmes y

consacrent en moyenne 183 minutes chaque jour, soit près de 3 heures. Les hommes y passent bien moins de temps, 105 minutes, soit 78 minutes de moins qu'elles (Champagne et al, 2015). Les différences dans les temps déclarés peuvent venir d'une évolution historique, avec la réduction du temps consacré à ces tâches entre 2010 et 2024. Cette tendance était déjà mise en évidence par les autrices : les femmes « ont significativement écourté le temps consacré aux tâches domestiques : en 2010, elles y passent 69 minutes de moins qu'en 1985 ». Mais il est aussi probable que les personnes sous-déclarent le temps consacré aux tâches domestiques avec la variable étudiée. Les écarts entre hommes et femmes dans l'engagement intensif sont cependant toujours significatifs : dans l'enquête Famille et Employeur, 24 % des mères consacrent plus de 4h aux tâches domestiques contre seulement 15% des pères (cf. Graphique 4).

Graphique 4. Temps consacré aux tâches domestiques selon la situation professionnelle, par sexe



Lecture : 24% des mères au foyer consacrent plus de 6 heures par jour aux tâches domestiques.

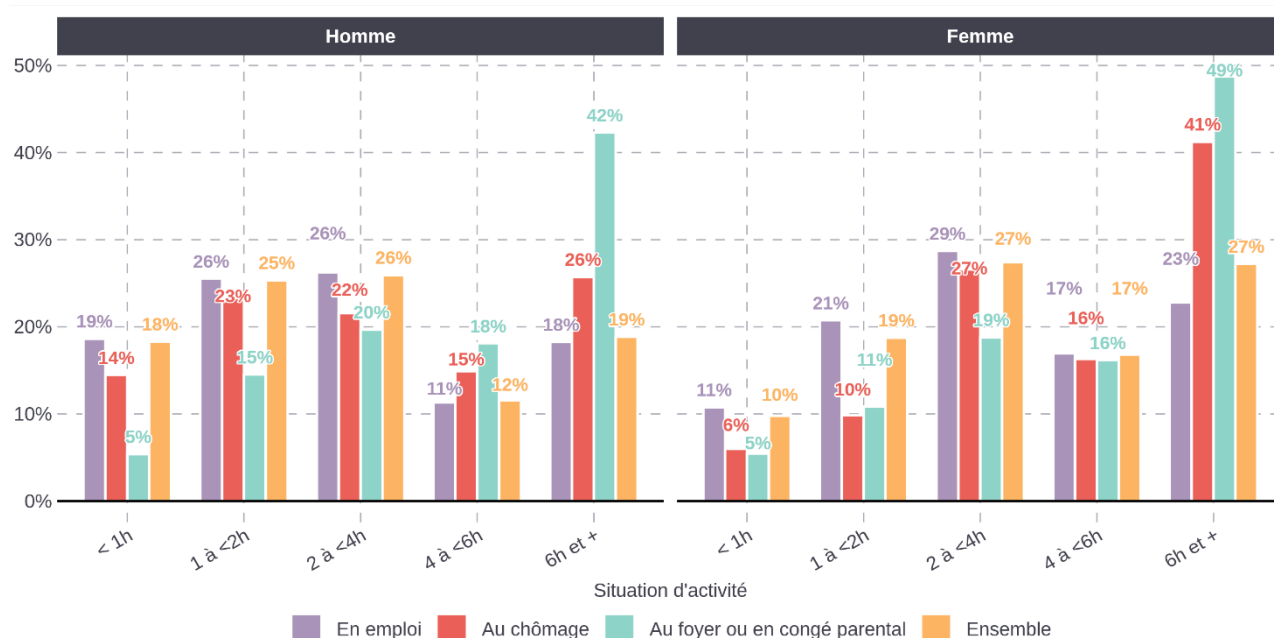
Champ : Parents d'un au moins un enfant cohabitant de moins de 15 ans, en emploi, au chômage ou au foyer.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Nos résultats des Graphique 4 et 5 confirment également les différences d'investissement horaires entre les tâches parentales et les tâches domestiques. En effet, « alors que le temps alloué au travail domestique a eu tendance à diminuer au fil des décennies, notamment pour les femmes, le temps parental a suivi la tendance inverse, particulièrement pour les hommes. Pour ces derniers, il est en effet passé de 22 à 41 minutes par jour entre 1985 et 2010, et pour les femmes de 82 à 95 minutes, la progression s'étant principalement réalisée dans la dernière décennie » (Champagne et al, 2015). Les pères d'un enfant de moins de 15 ans sont 19% à consacrer plus de 6h au travail parental (contre seulement 6% pour un tel engagement dans les tâches domestiques, Graphique 4 et 5) et les mères

sont 27% à s'engager plus de 6h dans le travail parental (11% pour le travail domestique). Les parents passent donc en moyenne plus de temps à s'investir dans les tâches parentales que domestiques, en lien avec les injonctions sociales et médicales autour du « bien-être de l'enfant ».

Graphique 5. Temps consacré aux tâches parentales selon la situation professionnelle, par sexe



Lecture : 49% des mères au foyer consacrent plus de 6 heures par jour aux tâches parentales.

Champ : Parents d'au moins un enfant cohabitant de moins de 15 ans, en emploi, au chômage ou au foyer.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Un premier constat se dégage des graphiques 4 et 5 : le temps consacré aux tâches domestiques et parentales suit un gradient de disponibilité selon la situation d'activité, croissant de l'emploi au chômage puis au foyer. Pour les tâches domestiques, ce gradient s'observe particulièrement chez les mères : si 9% des mères en emploi y consacrent plus de 6 heures par jour, c'est le cas en revanche de 13% des mères chômeuses et 24% des mères au foyer. Le gradient est encore plus prononcé pour les tâches parentales que pour les tâches domestiques. Chez les femmes, la part consacrant six heures ou plus par jour passe de 9 % à 13 % puis 24 % pour le travail domestique, et même de 23 % à 41 % puis 49 % pour le travail parental. Chez les hommes, quand on compare les actifs occupés et les chômeurs⁵, les proportions passent de 18 % à 26 % puis 42 % pour le travail parental. D'autre part, les chômeurs et chômeuses demeurent systématiquement en-deçà des personnes au foyer, soulignant l'existence d'une différence concrète entre la situation de chômage (qui doit normalement être consacrée à la recherche d'emploi) et d'autres formes d'inactivité dans la prise en charge des tâches domestiques et parentales.

⁵ Les hommes au foyer ne sont pas assez nombreux dans notre échantillon pour être interprétés.

Ainsi, les situations d'activités apparaissent comme très liées à l'engagement des pères et des mères dans le travail domestique et parental. Cependant, s'il existe un gradient dans cet investissement, allant des parents en emploi aux parents au foyer, cette logique n'est pas linéaire et dépend du genre et du type de tâche (domestique ou parentale). Afin de prolonger cette analyse et d'éviter d'interpréter des effets de composition, nous proposons donc de réaliser une analyse multivariée de l'engagement intense (plus de 4h quotidiennement) dans le travail domestique et parental.

B. Quels facteurs de l'engagement intense dans les tâches parentales et domestiques ?

Les mères chômeuses et au foyer s'engagent dans les tâches domestiques et parentales dans un volume plus important que les mères en emploi. Cet effet existe, mais de moindre intensité, pour les pères chômeurs. Cependant, ces écarts peuvent être attribués en partie aux caractéristiques spécifiques de ces populations. Nous avons vu dans le tableau 16 que les mères chômeuses et au foyer ont des enfants plus jeunes et moins de ressources pour les prendre en charge, surtout quand elles sont des mères isolées (familles monoparentales). Ces éléments peuvent en partie expliquer l'investissement plus important. Pour s'intéresser à l'effet du chômage, nous avons donc réalisé des modèles contrôlant les principales variables susceptibles d'exercer un effet direct sur cet investissement : le sexe, la configuration familiale, le groupe d'âge, le niveau de diplôme, les ressources du ménage, l'âge du plus jeune enfant et enfin la situation d'activité.

Nous avons réalisé 4 modèles de régression, de manière séparée pour les femmes et les hommes, à partir de deux variables dépendantes construites de manière identique : s'engager dans les tâches domestiques plus de 4 heures par jour (1/0) ou s'engager dans les tâches parentales plus de 4 heures par jour (0/1). Les modèles portent sur les mêmes populations, à savoir les parents d'enfants cohabitants de moins de 15 ans en emploi, au chômage ou au foyer.

Tableau 17. Déterminants de l'engagement parental et domestique intensif ($\geq 4h/jour$) — régressions linéaires, hommes et femmes

Variable dépendante : probabilité de consacrer 4h ou plus par jour aux tâches parentales ou domestiques

Variable	Hommes				Femmes			
	Parental		Domestique		Parental		Domestique	
	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.
Statut d'emploi								
En emploi	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Au chômage	0,06*	0,030	0,03	0,021	0,09***	0,024	0,11***	0,020
Au foyer ou en congé parental	0,15*	0,071	0,05	0,049	0,13***	0,023	0,22***	0,019
Configuration familiale								
Couple avec un individu en emploi	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Célibataire	0,10***	0,028	0,01	0,019	0,05*	0,021	0,04**	0,017

Variable	Hommes				Femmes			
	Parental		Domestique		Parental		Domestique	
	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.
Couple avec un chômeur	-0,05	0,030	0,00	0,021	-0,01	0,032	-0,05*	0,026
Couple dans une autre situation	-0,02	0,021	0,01	0,014	-0,01	0,030	0,01	0,025
Groupe d'âge								
20-34 ans	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
35-49 ans	-0,06**	0,021	0,00	0,014	-0,12***	0,017	0,01	0,014
50 ans et plus	-0,12***	0,027	-0,02	0,018	-0,17***	0,032	0,03	0,026
Diplôme								
Bac ou inférieur	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Supérieur au Bac	-0,02	0,016	-0,02	0,011	-0,02	0,015	-0,07***	0,012
Bac+5 et plus	-0,08***	0,018	-0,04***	0,012	-0,05**	0,018	-0,10***	0,015
Ressources du ménage								
3 000 € ou plus	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Moins de 1 500 €	0,12**	0,037	0,06*	0,026	0,12***	0,029	0,05*	0,024
1 500 à moins de 3 000 €	0,04*	0,019	0,01	0,013	0,07***	0,018	0,03*	0,014
Âge du plus jeune enfant								
0-2 ans	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
3-5 ans	-0,06**	0,021	0,00	0,014	-0,13***	0,020	0,02	0,016
6-14 ans	-0,16***	0,020	0,00	0,014	-0,32***	0,020	0,01	0,016

Lecture : Parmi les hommes, être au chômage (plutôt qu'en emploi, catégorie de référence) est associé, toutes choses égales par ailleurs, à une probabilité de consacrer 4h ou plus par jour aux tâches parentales supérieure de 6 points de pourcentage

Champ : parents d'au moins un enfant de 0 à 14 ans, en emploi, au chômage ou au foyer/congé parental.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Ces modèles de régression permettent de mettre en évidence les caractéristiques sociales jouant le plus dans l'engagement intense dans les tâches domestiques et parentales. Être en couple entraîne une réduction de la probabilité de s'engager intensément (plus de 4h par jour) dans les tâches parentales pour les pères (0,10***) et les mères (0,05*), et de s'engager de manière intense dans les tâches domestiques pour les mères seulement (0,04**). Être diplômé du supérieur (Bac+5) réduit également la probabilité de s'engager intensément dans les tâches parentales (hommes : 0,08*** ; femmes : 0,05**) et domestiques (hommes : 0,04*** ; femmes : 0,10***) pour les femmes et les hommes, alors que les ressources du ménage n'ont cet effet que pour les tâches parentales (hommes : 0,12** ; femmes : 0,12***). Finalement, l'âge du plus jeune enfant est directement associé au volume horaire de tâches parentales réalisées, avec une réduction du temps passé pour les enfants à partir de 6 ans (hommes : 0,16*** ; femmes : 0,32***).

La situation d'activité exerce elle aussi un lien significatif sur l'engagement dans les tâches parentales et domestiques. Être au chômage (plutôt qu'en emploi) augmente la probabilité de s'engager intensément dans les tâches parentales pour les hommes (0,06*) et les femmes (0,09***), et dans les tâches domestiques pour les femmes uniquement (0,11***). Être au foyer ou en congé parental renforce cette tendance, avec une probabilité accrue de forte implication parentale pour les hommes (0,15*) et les femmes (0,13***), et domestique pour les femmes seulement (0,22***). Ces résultats convergent vers les études économétriques qui analysent les individus comme rationnels face à la perte d'emploi. Dans leur analyse fondée sur plusieurs vagues d'enquêtes auprès de ménages

aux Etats-Unis (1979-2007), Margaret Gough et Alexandra Killewald indiquent que le chômage entraîne une augmentation du temps dédié aux tâches ménagères (elles ne distinguent pas parentales et domestiques) dans toutes les différentes configurations de ménages, en faisant l'hypothèse que la perte de revenu liée au chômage est remplacée par l'engagement plus intensif dans les tâches ménagères et parentales (Gough, Killewald, 2011). Cependant, notre distinction entre parental et domestique permet de mettre en évidence que cette réallocation n'est pas automatique et linéaire. Pour les hommes, il n'existe pas de lien significatif entre engagement intense dans le travail domestique et le fait d'être au chômage ou au foyer. Cette différence de comportements des pères entre tâches domestiques et tâches parentales a été documentée dans les analyses sociologiques sur les pères au foyer et au chômage. En effet, à travers ses entretiens, Myriam Chatot montre que lorsque les pères perdent leur emploi et deviennent alors chômeurs ou pères au foyer, ils négocient pour ne s'occuper essentiellement que des tâches parentales. Ainsi, dans la plupart des cas, la négociation est un succès pour les pères : « les pères prennent en charge les tâches qu'ils savaient déjà faire et/ ou qu'ils apprécient, leurs conjointes font le reste ». Comme l'explique l'autrice : « la majorité des pères rencontrés déclarent en effet garder du temps pour eux, parfois au détriment des tâches ménagères ». Les pères ont donc une plus grande latitude pour négocier leur investissement dans le rôle de parent au foyer : « Je voulais tout prendre pour moi [les tâches ménagères], j'avais l'impression d'avoir moins d'énergie pour m'occuper des enfants... Du coup, j'ai laissé tomber cette idée » (Chatot, 2016).

Les expériences des parents chômeur·euse·s et des parents au foyer ne sont pourtant pas similaires. Surtout pour les mères, qui dans notre échantillon sont assez nombreuses pour mettre en évidence des différences entre les situations de chômage et celle de rester au foyer ou en congé parental. Ainsi les mères au foyer sont, pour les tâches domestiques et parentales, les mères qui s'engagent le plus souvent 4h ou plus quotidiennement. Cette différence était déjà soulignée dans certains travaux sur l'enquête Emploi du Temps. Ainsi, Muriel Letrait insiste sur la « grande différence entre ces deux statuts, les activités des femmes au foyer étant davantage tournées vers l'intérieur de la maison que celles des chômeuses. Le temps consacré à la cuisine, au ménage et à l'entretien des vêtements est diminué chez les chômeuses par rapport aux femmes au foyer. Le temps dédié à la lecture l'est aussi. En revanche, les chômeuses consacrent plus de temps que les femmes au foyer à la sociabilité, à un travail occasionnel, au bricolage ou au jardinage » (Letrait, 2002).

Les pères chômeurs s'engagent avec plus d'intensité dans les tâches parentales que domestiques. Cette asymétrie s'interprète par la valorisation différentielle des deux types de tâches. La participation des hommes aux tâches parentales est désormais perçue comme valorisante, comme en témoigne la figure médiatique des « nouveaux pères » (Champagne, Pailhé et Solaz, 2015), tandis que les tâches ménagères demeurent dévalorisées et assignées aux femmes. Toute chose égale par ailleurs, le

chômage est lié significativement à un engagement intense dans le travail parental pour les hommes et pour les femmes. Cet engagement des chômeurs s'explique en partie par le manque de ressources économiques pour déléguer (Gough et Killewald, 2011) mais aussi par les normes sociales au sein de la famille qui rendent les soutiens des réseaux proches moins accessibles.

C. La délégation n'est pas une option pour les sans-emplois

Le chômage est associé significativement à un engagement intense dans le travail parental pour les pères et les mères. Pour comprendre ce lien, nous proposons d'analyser un mécanisme central qui sous-tend cette relation : la possibilité de délégations marchandes du travail parental.

Tableau 18. Modes de garde selon la situation professionnelle (hors vacances)

	Emploi (N=9 970)	Chômage (N=826)	Ensemble (N=10 796)	<i>p</i>
Garderie avant/après l'école	41%	22%	39%	<0,001
Centre aéré / centre de loisirs	29%	20%	28%	<0,001
Personne rémunérée (baby-sitter, assistante maternelle)	13%	7,2%	12%	<0,001

Lecture : 41% des parents en emploi ont recours à la garderie après ou avant l'école.

Champ : Parents d'au moins un enfant de 3 à 14 ans, en emploi ou au chômage.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Le recours à des prises en charges payantes est souvent moindre pour les chômeurs et chômeuses qui disposent de moins de ressources économiques que les actifs occupés. Comme le rappelle Didier Demazière, le poids des charges familiales est d'autant plus alourdi « que les chômeurs ont de faibles ressources pour y faire face ». Les ressources matérielles manquantes « interdisent le recours à des prises en charges payantes » (Demazière, 2019). Anouck Manez décrit une situation similaire à partir du cas de Christine, mère au chômage à Marseille. Christine déplore la baisse de niveau de vie de son ménage, et en particulier le fait « qu'elle ne puisse plus payer d'activités de loisirs culturels ou sportifs à ses enfants » (Manez, 2023, p. 306). Ainsi, seuls 22% des parents chômeurs ont recours à la garderie avant et après l'école contre 41% des parents en emploi, et seuls 20% des parents chômeurs inscrivent leurs enfants à des centres aérés contre 29% pour les parents en emploi (cf. Tableau 18). Enfin si 13% des parents en emploi font appel à une personne rémunérée pour prendre en charge leurs enfants, c'est seulement le cas de 7% des parents chômeurs. Les chômeurs et chômeuses mobilisent moins souvent les prises en charges payantes que les actifs occupés.

Tableau 19. Garde par les proches selon la situation professionnelle (hors vacances)

	Emploi (N=9 970)	Chômage (N=826)	Ensemble (N=10 796)	<i>p</i>
Frères et sœurs (y compris demi-frères et demi-sœurs)	38%	34%	38%	0,4

	Emploi (N=9 970)	Chômage (N=826)	Ensemble (N=10 796)	p
Grands-parents	46%	37%	45%	<0,001
Autres membres de la famille	15%	16%	16%	0,5
Amis, voisins, collègues ou autres	10%	8,7%	10%	0,2

Lecture : 46% des parents en emploi ont recours aux grands-parents pour faire garder leurs enfants.

Champ : Parents d'au moins un enfant de 3 à 14 ans, en emploi ou au chômage.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Cette moindre délégation du travail parental chez les sans-emplois n'a pas seulement à voir avec leurs ressources économiques. En effet, au sein de leur réseau proche et familial, les chômeurs et chômeuses ont moins de légitimité à avoir recours à une prise en charge extérieure pour un temps parental fortement valorisé socialement (Champagne, 2015). La prise en charge des enfants par les grands-parents constitue un exemple clé de ce phénomène. Seulement 37% des parents chômeurs reçoivent l'aide des grands-parents pour garder les enfants, contre 46% des parents en emploi (*cf.* Tableau 19). Ce constat peut être interprété de deux manières différentes.

D'abord, les grands-parents aident plus fréquemment leurs enfants actifs lorsqu'ils doivent choisir au sein d'une fratrie. Dans son travail sur le *Nouvel esprit de la famille*, Claudine Attias-Donfut, en collaboration avec Nicole Lapierre et Martine Segalen, à partir d'entretiens auprès d'une trentaine de « lignées familiales », explique que l'investissement des grands-mères, « pour aider à stabiliser l'emploi et favoriser la perspective d'une carrière pour le jeune parent aidé, s'adresse en effet en priorité aux foyers dans lesquels la jeune mère est professionnellement active ». Ainsi, contrairement aux aides financières, données de préférence « aux enfants en risque de descente sociale », « la garde régulière des petits-enfants est souvent destinée aux enfants en situation probable d'ascension sociale » (Attias-Donfut, Lapierre, Segalen, 2002).

D'un autre côté, l'expérience du chômage se traduit souvent par un repli sur soi, y compris par rapport à la famille élargie. Les chômeurs et chômeuses font alors moins appel à leur famille à cause d'un sentiment d'illégitimité. La précarité professionnelle, lorsqu'elle dure, entraîne presque inévitablement une « disqualification sociale ». Serge Paugam, montre dans le *Salarié de la précarité*, que ceux qui ne parviennent pas à se stabiliser dans un emploi et une carrière, alors même qu'ils sont en bonne santé et qu'ils peuvent travailler, « éprouvent le sentiment de ne pas être – ou de ne plus être – à la hauteur de ce que leur entourage familial voudrait qu'ils soient » (2000, p.311). Les chômeurs et chômeuses ne se sentent alors pas susceptibles d'apporter en retour « des satisfactions au donateur », c'est-à-dire « d'être avec lui dans une relation d'aide réciproque, même si l'aide rendue n'est que symbolique » (Paugam, 2000, p.320).

Ainsi, à la fois à cause d'un manque de ressources économiques et d'un sentiment d'illégitimité à demander une aide, les chômeurs et les chômeuses ont moins recours à une prise en charge extérieure pour le travail parental. Ce phénomène a donc un effet direct sur l'engagement quotidien des parents chômeurs dans les tâches parentales.

II. Un partage des tâches reconfiguré ?

La partie précédente a établi que le chômage accroît le volume de travail parental pris en charge, sous l'effet conjoint de la disponibilité, de la valorisation relative des tâches parentales et de la moindre capacité à déléguer. Ce constat, établi au niveau individuel, ne s'intéresse cependant pas aux arrangements conjugaux : un temps parental accru peut coexister avec une division du travail toujours inégale. C'est cette seconde question, celle de la répartition des tâches au sein du couple, qu'examine cette partie.

L'analyse est conduite sur le champ restreint des parents en couple dont le conjoint est en emploi. Cette restriction répond à une exigence simple : ce qui nous intéresse est la relation du chômage du répondant sur la prise en charge des tâches, et non l'effet combiné de deux disponibilités simultanément modifiées. Conserver les couples où les deux conjoints sont au chômage rendrait en effet impossible toute interprétation du score de prise en charge relative, puisqu'on ne pourrait plus distinguer ce qui tient au chômage du répondant de ce qui tient à celui de son conjoint. Cette restriction est cohérente avec les analyses de la littérature : Margaret Gough et Alexandra Killewald (2011) travaillent précisément sur des couples où un seul des deux conjoints perd son emploi, ce qui est le cadre habituel pour raisonner en termes de disponibilité relative. Par ailleurs, les couples où les deux conjoints sont au chômage sont trop peu nombreux dans FamEmp pour être analysés séparément, et correspondent à des situations de précarité cumulée qui appelleraient une analyse à part entière.

Deux hypothèses structurent l'analyse. La première, issue des théories économiques de la disponibilité temporelle, prédit une « réallocation rationnelle » du travail vers le conjoint chômeur (Gough et Killewald, 2011). Une seconde hypothèse insiste au contraire sur le fait que la perte d'emploi, en menaçant l'identité de genre masculine, conduit les hommes chômeurs à ne pas accroître leur participation, tandis que leurs conjointes réaffirmeraient la division traditionnelle (Chatot, 2016). Or, arbitrer entre ces deux lectures suppose de ne pas raisonner sur un travail parental indifférencié : la littérature montre que les tâches parentales sont elles-mêmes hiérarchisées et sexuées (Champagne, Pailhé et Solaz, 2015), et que leur transférabilité entre conjoints est très inégale (Pailhé et Solaz, 2004 ; Pochic, 2000). On procède donc en trois temps : l'examen tâche par tâche de la redistribution

(II. A), puis la mesure de la prise en charge globale (II. B), avant d'interroger enfin ce que cette reconfiguration fait à la relation conjugale elle-même (II. C).

A. Quelle répartition pour chaque tâche ?

Pour cette partie, nous avons choisi de réaliser un score de prise en charge des tâches parentales (8 variables dans FamEmp) et domestiques (6 variables) au sein du couple. Les variables associées aux tâches parentales sont les suivantes :

- *C_DIVPARA* (De l'/les habiller ou vérifier qu'il(s)/elle(s) est/sont bien habillé(e)s),
- *C_DIVPARB* (De rester à la maison quand il(s)/elle(s) est/sont malade(s)),
- *C_DIVPARC* (De jouer, participer à ses/leurs activités de loisir),
- *C_DIVPARD* (D'aider à faire les devoirs ou vérifier que le travail est fait),
- *C_DIVPARE* (De l'/les amener le matin (à l'école, à la crèche, etc.)),
- *C_DIVPARF* (De le/la/les ramener le soir (de l'école, la crèche, etc.)),
- *C_DIVPARG* (De prévoir l'emploi du temps des enfants (médecin, activités, anniversaires, etc.)),
- *C_DIVPARH* (De garder, s'en occuper pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, février, Pâques)).

Les variables associées aux tâches domestiques sont les suivantes :

- *C_DIVDOMA* (De préparer les repas quotidiens),
- *C_DIVDOMB* (De passer l'aspirateur ou le balai),
- *C_DIVDOMC* (De s'occuper du linge),
- *C_DIVDOMD* (De prévoir les tâches domestiques à faire (courses, repas, lessive, ...)),
C_DIVDOME (De payer les factures et tenir les comptes) ;
- *C_DIVDOMF* (D'organiser la vie sociale (loisirs, sorties, amis, ...)).

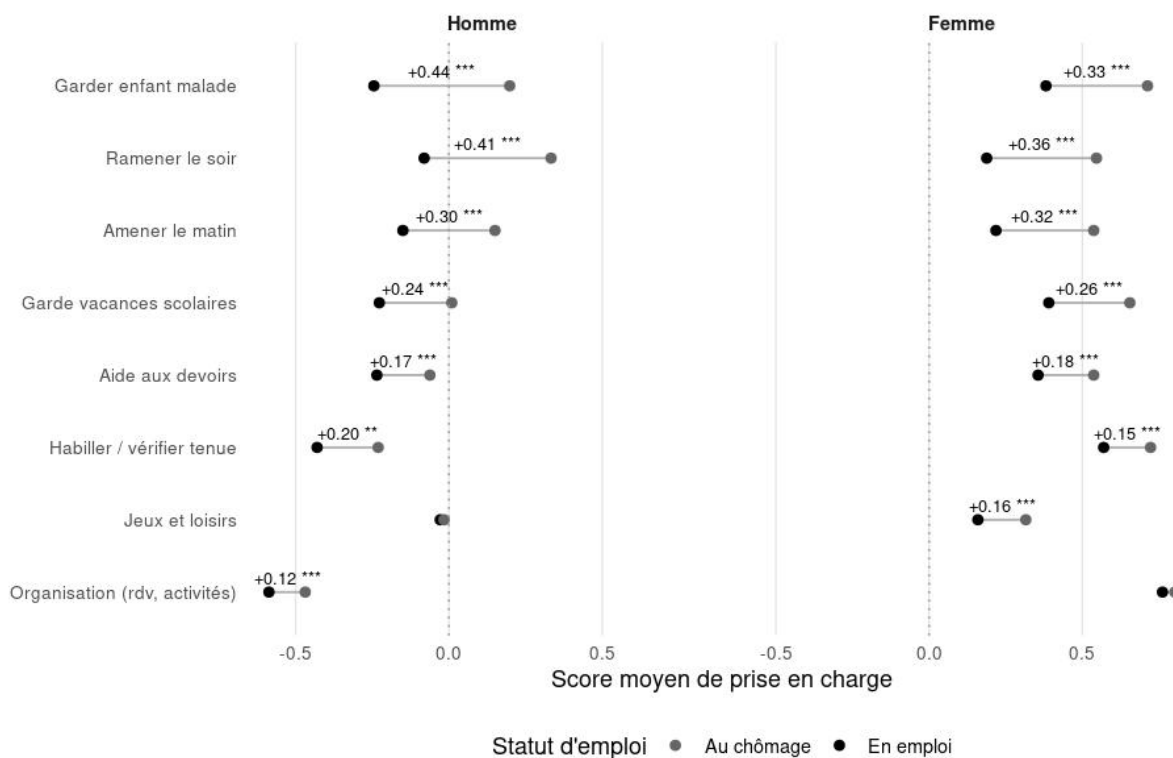
Les cinq modalités de réponse initiales ont été regroupées en trois catégories : "le plus souvent vous" (regroupant les modalités 1 "toujours vous" et 2 "le plus souvent vous"), "autant vous que votre conjoint(e)" (modalité 3) et "le plus souvent votre conjoint(e)" (regroupant les modalités 4 "le plus souvent votre conjoint(e)" et 5 "toujours votre conjoint(e)"). Ce regroupement se justifie par la faiblesse des effectifs dans les modalités extrêmes pour plusieurs items et par la nature ordinale de l'échelle, qui invite à distinguer trois positions significatives : prise en charge principalement par le répondant, partage équilibré, prise en charge principalement par le conjoint. Les modalités 6 ("toujours ou le plus souvent quelqu'un d'autre"), 8 (NVP) et 9 (NSP) sont traitées comme des valeurs manquantes. Ces trois catégories sont ensuite codées numériquement : 1 pour "le plus souvent vous", 0 pour "autant vous que votre conjoint(e)" et -1 pour "le plus souvent votre conjoint(e)".

Les items ne sont pas pondérés dans la construction du score. En effet, les distinctions opérées par FamEmp entre les différentes tâches parentales et domestiques nous semblent sociologiquement pertinentes et refléter la diversité du travail reproductif au sein des couples. Les scores bruts sont donc obtenus par la somme simple des items valides pour chaque dimension. Ils sont ensuite normalisés

en les divisant par le nombre d'items auxquels le répondant a effectivement répondu, ce qui produit des scores compris entre -1 et 1. Cette normalisation présente deux avantages. D'une part, elle évite qu'un répondant ayant renseigné la moitié des items et déclaré systématiquement en faire davantage que son conjoint obtienne le même score qu'un répondant ayant répondu à l'ensemble des questions, mais ne prenant en charge davantage que son conjoint que sur une partie d'entre elles. D'autre part, elle rend comparables les scores domestiques et parentaux, qui ne portent pas sur le même nombre d'items. Le score total normalisé est calculé en divisant la somme des scores bruts domestique et parental par le nombre total d'items valides toutes dimensions confondues. Les répondants n'ayant répondu à aucun item valide dans une dimension se voient attribuer une valeur manquante pour le score correspondant.

Le graphique 6 présente, pour chaque tâche parentale, le score moyen de prise en charge selon le sexe et le statut d'emploi, sur le champ des parents en couple dont le conjoint est en emploi. Les différences entre chômeurs et actifs occupés sont toutes statistiquement significatives, à l'exception des jeux et loisirs chez les hommes, ce qui conforte la robustesse des résultats malgré des effectifs limités chez les pères chômeurs.

Graphique 6. Score de prise en charge des tâches parentales



Lecture : Le score varie de -1 (tâche prise en charge exclusivement par le conjoint) à +1 (tâche prise en charge exclusivement par le répondant), 0 indiquant un partage égal. Le score moyen de répartition au sein du couple pour la tâche « garder l'enfant malade » est plus élevé de 0,44 pour les hommes chômeurs que pour les hommes en emploi.

Un premier constat s'impose : pour toutes les tâches ou presque, le chômage déplace le score vers une prise en charge accrue au sein du couple, et ce pour les deux sexes. Ce résultat d'ensemble est conforme à l'hypothèse de réallocation temporelle. Mais l'essentiel est ailleurs : l'ampleur du déplacement varie considérablement selon les tâches, et cette hiérarchie n'est pas aléatoire. Elle recoupe en grande partie la typologie de la transférabilité des tâches établie par Ariane Pailhé et Anne Solaz (2004) sur l'enquête Emploi du Temps, ce qui invite à lire le graphique tâche par tâche.

Les déplacements les plus importants concernent les tâches de soins et de logistique contraintes dans le temps. Garder l'enfant malade est la tâche la plus redistribuée (+0,44 chez les hommes, +0,33 chez les femmes), suivie du retour de l'école le soir (+0,41 et +0,36), du trajet du matin (+0,30 et +0,32) et de la garde pendant les vacances scolaires (+0,24 et +0,26). Ce sont précisément les activités que Pailhé et Solaz (2004) identifient comme transférables entre conjoints en cas de chômage : « les temps de transport, réalisés à l'extérieur du ménage », se redistribuent d'autant plus aisément qu'ils permettent aux chômeurs de maintenir des liens sociaux ; « les temps de soins constituent l'autre tâche substituable ». La garde d'un enfant malade illustre bien ce mécanisme. Il s'agit d'une tâche imprévisible et hautement symbolique, qui semble dévolue en priorité aux mères, qui sont réticentes à le déléguer à des professionnelles, en dehors de la grand-mère, et à le faire réaliser en dehors du domicile, en raison de l'état de vulnérabilité de l'enfant malade (de Singly, 1992). Le collectif Rosa Bonheur (2017) situe cette tâche au cœur du « travail de subsistance féminin », les femmes assurant "systématiquement la charge des enfants en cas de maladie ou d'absence des enseignants". Or cette tâche se redistribue vers le conjoint au chômage, quel que soit son sexe, et avec l'amplitude la plus forte de tout le graphique. Ce résultat suggère que l'expérience du chômage redéfinit, au moins en partie pour les hommes, l'assignation habituelle aux tâches d'urgence familiale réalisée à domicile.

À l'opposé, deux tâches résistent presque entièrement à la redistribution au sein du couple. La première est l'organisation du travail parental (rendez-vous, activités) : chez les femmes, le score est le plus élevé de toutes les tâches (environ +0,75) et les deux points sont pratiquement confondus, le déplacement étant imperceptible ; chez les hommes, le déplacement existe (+0,12) mais part du niveau le plus bas de tout le graphique (environ -0,50). Le travail d'organisation, d'anticipation et de coordination demeure donc un quasi-monopole féminin, insensible au statut d'emploi. Ce résultat quantifie précisément ce que Marie Cartier et ses coautrices (2021) observent par entretiens : les pères impliqués « exécutent un certain nombre de tâches qu'elles ont définies et qu'elles supervisent », tandis que les mères « assument presque intégralement l'organisation du travail domestique et

parental, qui suppose un travail constant d'anticipation et de coordination, mais aussi de suivi et de mémorisation ». Le collectif Rosa Bonheur (2017) en donne un autre exemple : « la gestion des rendez-vous médicaux ponctuels ou récurrents de tel ou tel membre de la famille » fait partie de ce travail de subsistance qui « occupe presque intégralement les journées de ces femmes » et que les conjoints ne connaissent pas. Autrement dit, le chômage redistribue l'exécution, pas la charge de l'organisation.

La seconde tâche peu transférable au sein du couple est celle des jeux et loisirs, mais pour une raison inverse : chez les hommes, c'est la seule dont le score en emploi avoisine déjà l'égalité (proche de 0) et le chômage n'y change rien de significatif ; chez les femmes, le déplacement est modeste (+0,16, significatif). Ce sont, de fait, les seules activités déjà relativement partagées entre pères et mères en population générale (Champagne, Pailhé et Solaz, 2015). Ariane Pailhé et Anne Solaz (2004) montrent que ces activités ludiques ne sont pas affectées par le chômage et l'expliquent par leur statut : tâches valorisées, « expression d'un investissement en capital humain à long terme » dans l'enfant, elles sont conservées par chacun des parents y compris quand le conjoint dispose de plus de temps libre, car les délaisser c'est « perdre de son autorité, de son droit de regard et d'intervention dans l'éducation, ce qui réduit son pouvoir de négociation actuel, mais également futur lors d'une éventuelle séparation ». Marie Cartier et al. (2021) précisent le contenu genré de cet investissement : les loisirs des enfants relèvent du registre des tâches « discontinues, gratifiantes et optionnelles auxquelles les pères participent le plus systématiquement », sur un mode spécifique (jeux d'extérieur, accompagnement à des activités sportives). La participation paternelle préexistante aux loisirs n'a donc rien d'une anticipation de l'égalité : elle est la face agréable d'une division genrée qui réserve aux mères les tâches routinières et contraintes.

Entre ces deux pôles, l'aide aux devoirs (+0,17 et +0,18) et l'habillage (+0,20 et +0,15) se déplacent modérément. Pour le travail scolaire, Pailhé et Solaz (2004) invoquent « un effet d'habitude (faire les devoirs avec la même personne tous les soirs) et/ou de compétence (un seul des conjoints peut être capable d'aider les enfants) » qui rend la tâche difficilement transférable. Quant à l'habillage, tâche de soin corporel quotidienne, il reste massivement féminin même après déplacement. Cartier et al. (2021) observent en effet que « si [les pères] habillent les enfants le matin, les mères leur préparent presque systématiquement les tenues la veille », si bien que l'exécution masculine reste enchâssée dans une organisation féminine.

Au total, l'examen par tâches dessine une redistribution réelle mais profondément sélective. Le chômage transfère ce qui est transférable, c'est-à-dire l'exécution des tâches logistiques et de soins contraints par les horaires ; il laisse intact ce qui structure la division genrée du travail parental, à

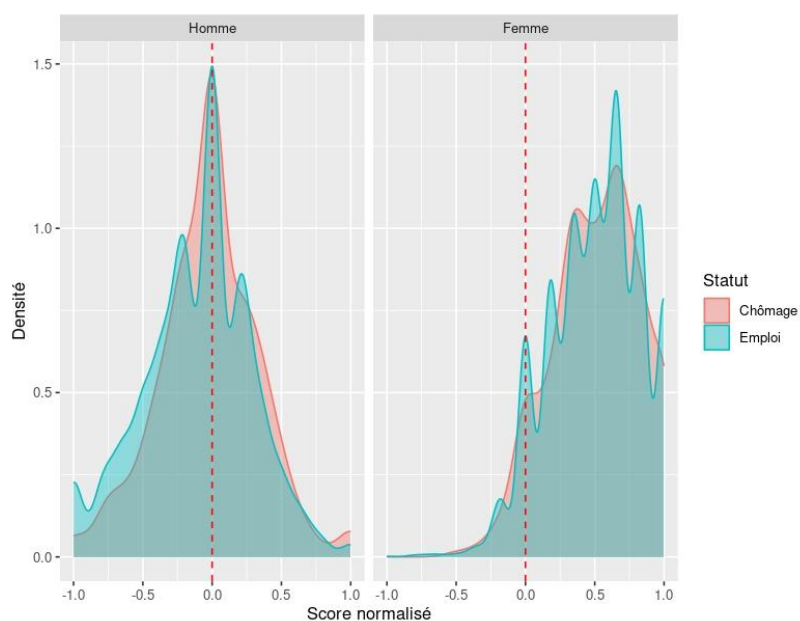
savoir le quasi-monopole féminin de l'organisation d'un côté, le partage préexistant des tâches gratifiantes de l'autre. Reste à savoir ce que cette redistribution sélective produit au niveau agrégé.

B. Les différences globales de prises en charges des tâches

À partir des scores calculés pour chaque pratique, nous pouvons également réaliser un score général indiquant la prise en charge moyenne d'un individu au sein de son couple pour l'ensemble des tâches domestiques et parentales. Ce passage d'une lecture tâche par tâche à une lecture agrégée répond à un objectif différent : là où les scores spécifiques permettent d'identifier les tâches sur lesquelles le chômage produit un effet différencié selon le sexe (notamment l'organisation et les loisirs), le score global permet de résumer, en un seul indicateur, l'implication d'ensemble de chaque individu dans la répartition domestique et parentale. Les graphiques 7 et 8 présentent les densités des scores globaux de prise en charge domestique et parentale, selon le sexe et le statut d'emploi. Leur comparaison confirme et agrège les résultats précédents, dont on peut tirer trois enseignements.

Le premier est le contraste entre les deux registres de tâches. Pour le score domestique (*cf.* Graphique 7), les distributions des sans-emplois et des personnes en emploi sont presque confondues : chez les femmes, les deux courbes se superposent sur l'ensemble de leur support, concentré entre 0,3 et 0,8 ; chez les hommes, le mode commun se situe au point d'égalité (0) et seul un léger excès de masse à droite distingue les chômeurs.

Graphique 7 – Graphe de densité pour les scores de répartition des tâches domestiques

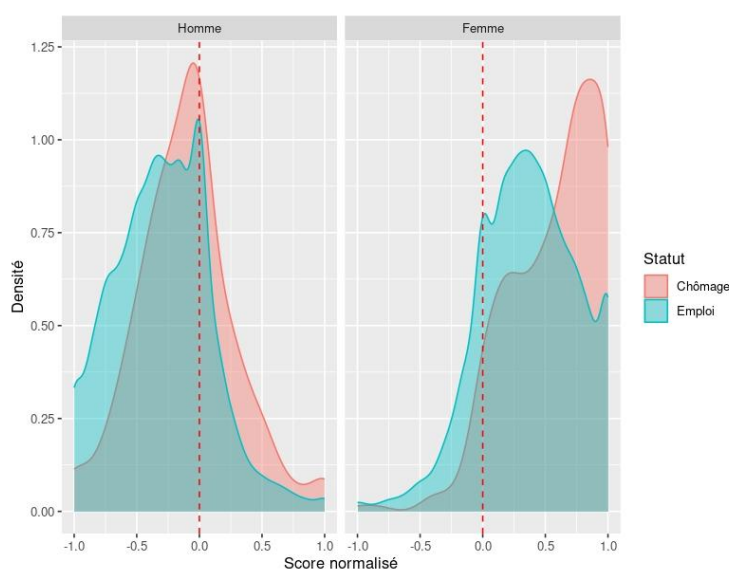


Champ : Parents d'au moins un enfant de moins de 15 ans, en couple avec un individu en emploi.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Pour le score parental (cf. Graphique 8) en revanche, le chômage déplace visiblement les deux distributions vers la droite. La différence entre tâches domestiques et parentales dans l'engagement en heure se retrouve donc au niveau du partage des tâches : le chômage reconfigure la prise en charge des enfants davantage que celle du ménage, en partie car le « temps parental n'est donc pas une tâche domestique comme les autres : il est plus agréable, en tout cas moins pénible et plus valorisé que les autres tâches » (Pailhé et Solaz, 2004).

Graphique 8 – Graphe de densité pour les scores de répartition des tâches parentales



Champ : Parents d'au moins un enfant de moins de 15 ans, en couple avec un individu en emploi.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Le deuxième enseignement tient aux asymétries des graphes de densité du score parental pour les chômeurs et les chômeuses. Chez les hommes, la distribution des chômeurs se recentre autour d'un partage égalitaire (mode légèrement inférieur à 0, contre un mode nettement négatif pour les hommes en emploi), avec une queue droite plus épaisse : si le chômage rapproche les pères du partage égalitaire, il ne les fait qu'exceptionnellement basculer dans la prise en charge majoritaire. Chez les femmes, le mouvement est différent : la distribution des chômeuses se concentre vers les valeurs les plus hautes (mode aux alentours de 0,85), là où celle des femmes en emploi culminait autour de 0,3 à 0,4. Autrement dit, la même augmentation de disponibilité conduit les hommes vers un partage égalitaire et les femmes vers la quasi-exclusivité. L'asymétrie des points d'arrivée pour les femmes et hommes chômeurs est importante : elle indique que, pour les individus en couple avec un conjoint en emploi, le chômage féminin pousse vers une prise en charge quasi exclusive de la division parentale, quand le chômage masculin ne fait qu'atténuer une délégation à la conjointe.

Le troisième enseignement nous est donné par les analyses multivariées à partir de ces deux scores. Les constats descriptifs sont établis sur le sous-ensemble des couples dont le conjoint est en emploi, où la comparaison des scores est immédiatement lisible. L'analyse par régression permet d'élargir le champ à l'ensemble des couples avec enfants, en intégrant les configurations où le conjoint est dans une autre situation (foyer, inactivité, retraite), tout en contrôlant les effets de composition qui différencient ces couples des autres.

Le tableau 20 confirme d'abord ces constats descriptifs toutes choses égales par ailleurs, et permet de hiérarchiser les facteurs qui organisent la répartition. La première est celle du genre, dont le poids écrase tous les autres : être une femme accroît la prise en charge de 0,64 pour le parental et de 0,59 pour le domestique, soit trois fois plus que le plus fort des effets liés au statut d'emploi (0,24 pour le travail parental et 0,06 pour le travail domestique pour une personne au chômage par rapport à une personne en emploi). Autrement dit, tous les déplacements dont il sera question par la suite se produisent à l'intérieur d'une division du travail qui reste fondamentalement genrée.

Tableau 20. Déterminants du score de travail parental et domestique - régressions linéaires

Modèle avec interaction statut d'emploi × configuration familiale

Variable	Travail parental		Travail domestique	
	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.
Statut d'emploi				
En emploi	Réf.		Réf.	
Au chômage	0,24***	0,020	0,06**	0,020
Configuration familiale				
Couple avec un individu en emploi	Réf.		Réf.	
Couple avec un chômeur	-0,15***	0,020	0,00	0,020
Couple dans une autre situation	-0,21***	0,015	-0,01	0,015
Sexe				
Homme	Réf.		Réf.	
Femme	0,64***	0,009	0,59***	0,009
Groupe d'âge				
20-34 ans	Réf.		Réf.	
35-49 ans	0,01	0,012	0,01	0,012
50 ans et plus	0,02	0,019	0,01	0,018
Diplôme				
Bac ou inférieur	Réf.		Réf.	
Supérieur au Bac	0,03**	0,010	0,07***	0,010
Bac+5 et plus	0,02	0,011	0,06***	0,011
Ressources du ménage				
Moins de 1 500 €	0,05	0,029	0,01	0,028
1 500 à moins de 3 000 €	-0,01	0,013	-0,01	0,012

3 000 € ou plus	Réf.		Réf.	
Âge du benjamin				
0–2 ans	Réf.		Réf.	
3–5 ans	–0,01	0,013	–0,01	0,012
6–14 ans	0,01	0,013	–0,01	0,012
Statut d'emploi × Configuration familiale				
Au chômage × Couple avec un chômeur	–0,15*	0,057	–0,09	0,054
Au chômage × Couple dans une autre situation	0,08	0,052	–0,01	0,050

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, être au chômage plutôt qu'en emploi, lorsque le conjoint est en emploi, augmente de 0,24 le score de prise en charge des tâches parentales

Champ : parents d'au moins un enfant de 0 à 14 ans, en couple, en emploi ou au chômage.

Source : FamEmp 2024.

Les résultats des modèles peuvent être complétés par l'analyse que proposent Cartier et al. (2021) du rôle des positions professionnelles dans le partage des tâches. Les autrices montrent que la répartition n'est pas un simple ajustement des temps disponibles entre conjoints, mais aussi le produit de rapports de pouvoir qui traversent le couple. Les couples « hypergames », dans lesquels l'homme occupe une position professionnelle supérieure à celle de sa conjointe, comptent parmi les plus inégalitaires ; à l'inverse, « l'hypogamie » atténue ce rapport de pouvoir sans l'inverser, et ne le fait qu'à certaines conditions, notamment lorsque les hommes se retrouvent seuls à la maison avec leurs enfants. Le chômage peut alors se lire, dans ce contexte, comme une dévaluation temporaire de la position de celui qui le subit, produisant une forme d'hypogamie de fait lorsque le conjoint reste en emploi. Un chômeur dont la conjointe travaille se trouve dans une configuration où sa position professionnelle est « inférieure » à la sienne : il lui devient difficile de justifier de ne pas prendre davantage en charge les enfants quand elle travaille et lui non. C'est précisément cette configuration qui produit l'effet le plus fort.

Quand les deux conjoints sont au chômage en revanche, cette asymétrie de position disparaît. Les deux occupent le même statut dévalué, plus rien ne désigne l'un plutôt que l'autre pour absorber le surcroît de tâches, et la répartition retrouve sa division genrée. Ainsi, ce n'est pas uniquement la disponibilité qui organise le partage, mais bien la position de chacun relativement à l'autre. On retrouve ici, sous une autre forme, la conclusion de l'analyse tâche par tâche : si le chômage redistribue l'exécution sans toucher à la charge de l'organisation, cette redistribution se réalise majoritairement là où il crée un écart de position entre les conjoints.

L'interaction entre le statut d'emploi du répondant et la situation de son conjoint livre un résultat intéressant. Le chômage n'accroît pas la prise en charge parentale de la même manière selon la situation du conjoint. Lorsque celui-ci est en emploi, être au chômage augmente la prise en charge des tâches parentales de 0,24. Lorsque le conjoint est lui aussi au chômage, cette augmentation tombe à 0,09. Le coefficient du chômage est presque trois fois plus faible quand le conjoint est également

au chômage. Ainsi, ce qui pousse le·la chômeur·euse à prendre davantage en charge les enfants, ce n'est donc pas uniquement le temps dont il ou elle dispose en volume horaire, mais aussi le fait d'être moins occupé que son conjoint. Autrement dit, la répartition ne répond pas uniquement à la disponibilité de chacun des membres du couple prise isolément, mais à la position des conjoints l'un relativement à l'autre.

Au final, ce passage dégage plusieurs résultats. D'abord, un contraste net entre les deux registres de tâches : le chômage reconfigure fortement la prise en charge parentale, mais laisse presque intacte la répartition domestique. Ensuite, une asymétrie selon le sexe du chômeur : les hommes au chômage tendent vers le partage égalitaire, sans jamais basculer massivement vers une prise en charge majoritaire, tandis que les femmes au chômage évoluent au contraire vers une prise en charge quasi exclusive des enfants. Enfin, les régressions multivariées hiérarchisent les logiques à l'œuvre. Le genre demeure le déterminant premier de la répartition, bien avant le statut d'emploi. Le chômage joue un rôle propre sur le parental plus que sur le domestique, mais ce rôle dépend de la situation du conjoint : il s'atténue nettement quand celui-ci est également au chômage.

III. Les tensions au sein des couples : quel rôle attribuer au chômage ?

Pour que se modifie la division du travail domestique et parental au sein d'un couple lors du chômage, les hommes et les femmes doivent « reconstruire symboliquement la différence nécessaire à l'identité des uns et des autres ». Ils « n'accomplissent pas un tel travail intersubjectif sans résistances intérieures et donc sans tensions entre eux » (Zarca, 1990). À partir des questions posées dans FamEmp sur les fréquences de disputes et des désaccords, nous pouvons donc nous intéresser aux conflits des chômeurs et chômeuses en couple avec enfants.

Le tableau 21 présente les fréquences de disputes au sein des couples d'individus en emploi et au chômage avec des enfants. Si les chômeurs et les chômeuses sont légèrement plus (54%) à déclarer n'avoir jamais ou rarement des disputes avec leur partenaire, le résultat n'est cependant pas significatif. Les faibles effectifs de notre échantillon participent peut-être en partie à cette non-significativité. Il convient également de rappeler que les conflits et disputes demeurent délicats à recueillir dans les enquêtes. (Le Pape, Dominguez-Folgueraz, 2025).

Tableau 21. Fréquence des disputes selon la situation professionnelle

(% en colonne, individus en couple)

	Emploi (N=8370)	Chômage (N=584)	<i>p</i>
Fréquence des disputes			0,2
Jamais ou rarement	50%	54%	

	Emploi (N=8 370)	Chômage (N=584)	<i>p</i>
Parfois	35%	32%	
Souvent ou très souvent	15%	14%	

Lecture : 50% des parents en emploi ne se disputent rarement ou jamais

Champ : Parents d'au moins un enfant de moins de 15 ans en couple.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Le détail des objets de désaccord, stratifié par sexe, fait apparaître trois dynamiques distinctes (cf. Tableau 22). Le temps de travail est le seul terrain sur lequel un effet significatif du chômage se manifeste pour les hommes et les femmes, et dans le même sens : la part de couples sans désaccord passe de 68 % à 81 % chez les chômeurs et de 66 % à 76 % chez les chômeuses. L'effet semble signaler simplement que ce qui disparaît avec l'emploi disparaît aussi comme objet de friction.

Les tâches ménagères présentent un effet significatif uniquement chez les hommes : 70% des hommes au chômage déclarent ne jamais ou rarement se disputer à ce sujet, contre 62 % de ceux en emploi. Côté femmes, aucune évolution significative n'est observée selon leur propre statut ($p = 0,4$). L'argent, à l'inverse, ne fait apparaître d'effet significatif que chez les femmes ($p = 0,025$) : la part de désaccords fréquents y passe de 8,5 % en emploi à 13 % au chômage, sans mouvement équivalent chez les hommes. Les trois autres domaines, relations avec les proches et éducation des enfants, ne présentent pas de différence significative selon le statut d'emploi.

Tableau 22. Fréquence des désaccords thématiques selon la situation professionnelle, par sexe

(% en colonne, individus en couple)

	Hommes			Femmes		
	Emploi (N=4 271)	Chômage (N=237)	<i>p</i>	Emploi (N=4 099)	Chômage (N=347)	<i>p</i>
Tâches ménagères			0,041			0,4
Jamais ou rarement	62%	70%		52%	55%	
Parfois	28%	20%		32%	28%	
Souvent ou très souvent	9,7%	9,8%		16%	17%	
Argent			0,6			0,025
Jamais ou rarement	75%	77%		74%	68%	
Parfois	17%	15%		17%	19%	
Souvent ou très souvent	7,3%	8,5%		8,5%	13%	
Temps de travail			<0,001			0,002
Jamais ou rarement	68%	81%		66%	76%	
Parfois	21%	13%		21%	14%	
Souvent ou très souvent	11%	6,3%		12%	10%	

	Hommes			Femmes		
	Emploi (N=4 271)	Chômage (N=237)	<i>p</i>	Emploi (N=4 099)	Chômage (N=347)	<i>p</i>
Relations avec les proches			0,4			>0,9
Jamais ou rarement	79%	83%		77%	77%	
Parfois	16%	12%		18%	17%	
Souvent ou très souvent	4,7%	4,7%		5,8%	6,1%	
Éducation des enfants			0,14			0,13
Jamais ou rarement	70%	68%		58%	64%	
Parfois	22%	27%		29%	25%	
Souvent ou très souvent	7,8%	4,9%		12%	11%	

Lecture : 62% des pères en emploi ne se disputent rarement ou jamais.

Champ : Parents d'au moins un enfant de moins de 15 ans en couple.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Le modèle multivarié (cf. Tableau 23) permet de préciser la structure de ces effets en contrôlant les caractéristiques du couple⁶. On note trois grands résultats.

D'une part, une fois les scores de division tenus constants, le statut d'emploi n'a plus aucun effet sur la fréquence des disputes, ni chez les hommes ($\beta = 0,00$, $p = 0,98$) ni chez les femmes ($\beta = 0,00$, $p = 0,87$). Cette annulation est importante : elle signifie que si le chômage semblait ne pas peser au niveau descriptif, ce n'est pas parce que ses effets se compensaient mais parce qu'il n'agit pas, en propre, sur la conflictualité conjugale. L'hypothèse d'un supplément de tension attaché au chômage masculin est donc infirmée, en descriptif comme en multivarié.

Tableau 23. Déterminants de la fréquence des disputes — régressions linéaires, hommes et femmes

Variable dépendante : fréquence des disputes (souvent ou très souvent) au sein du couple

Variable	Hommes			Femmes		
	Bêta	E.S.	<i>p</i>	Bêta	E.S.	<i>p</i>
Score domestique normalisé	-0,04*	0,015	0,020	0,14***	0,023	<0,001
Score parental normalisé	-0,01	0,015	0,41	0,05*	0,019	0,011
Statut d'emploi						
En emploi	Réf.			Réf.		
Au chômage	0,00	0,026	0,91	0,00	0,025	0,91
Statut d'emploi du conjoint						
Couple avec un individu en emploi	Réf.			Réf.		
Couple avec un·e chômeur·euse	0,00	0,024	0,99	0,08**	0,031	0,010
Couple dans une autre situation	0,02	0,017	0,30	0,06	0,030	0,064

⁶ Pour mémoire, le score de prise en charge domestique et parental varie de -1 (tâches exclusivement assurées par le conjoint) à 1 (tâches exclusivement assurées par le répondant), 0 correspondant à un partage égal.

Variable	Hommes			Femmes		
	Bêta	E.S.	p	Bêta	E.S.	p
Groupe d'âge						
20–34 ans	Réf.			Réf.		
35–49 ans	0,02	0,016	0,14	0,00	0,017	0,93
50 ans et plus	0,00	0,022	0,88	–0,01	0,035	0,69
Ressources du ménage						
Moins de 1 500 €	0,02	0,036	0,63	0,03	0,046	0,47
1 500 à moins de 3 000 €	0,00	0,016	0,82	–0,02	0,019	0,38
3 000 € ou plus	Réf.			Réf.		
Diplôme						
Bac ou inférieur	Réf.			Réf.		
Supérieur au Bac	0,00	0,013	0,84	0,01	0,015	0,49
Bac+5 et plus	0,02	0,015	0,12	0,01	0,018	0,69
Âge du plus jeune enfant						
0–2 ans	Réf.			Réf.		
3–5 ans	0,01	0,017	0,43	–0,01	0,020	0,69
6–14 ans	0,00	0,016	0,83	–0,05**	0,020	0,006

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, chez les femmes, une augmentation d'une unité du score de prise en charge domestique augmente de 0,16 la probabilité de déclarer des disputes fréquentes.

Champ : parents d'au moins un enfant de 0 à 14 ans, en couple, en emploi ou au chômage.

Source : FamEmp 2024 (INED).

D'autre part, le score domestique produit un effet asymétrique selon le sexe : négatif chez les hommes ($\beta = 0,04$, $p = 0,020$), positif et près de quatre fois plus fort chez les femmes ($\beta = 0,14$, $p < 0,001$). Le score parental présente une structure comparable mais nettement atténuée, non significatif chez les hommes ($\beta = 0,01$, $p = 0,41$) et significatif mais modeste chez les femmes ($\beta = 0,05$, $p = 0,011$). Cette hiérarchie des effets confirme la thèse d'une valorisation différentielle des deux registres de travail familial (Pailhé, 2004). Parce que le travail parental est ainsi socialement gratifiant et culturellement reconnu, sa surcharge produit moins de friction conjugale que celle du travail domestique, dont l'accomplissement demeure invisible et normativement attendu du côté féminin.

L'effet apaisant du score domestique chez les hommes doit se lire au regard des graphiques de densité (graphiques 7 et 8) présentés dans la partie précédente : les hommes se concentrent majoritairement autour d'un « partage égalitaire » déclaré, tandis que les femmes se situent massivement vers les valeurs élevées, c'est à dire vers une prise en charge exclusive. Un déplacement d'une unité vers le haut du score ne recouvre donc pas la même réalité selon le sexe : chez les hommes, il correspond typiquement à un rapprochement de la contribution féminine, chez les femmes, à un creusement de leur monopole domestique. Cette configuration correspond à la logique de gratitude différentielle décrite par Cartier et al. (2021) : « l'observation des sentiments et de l'économie de la gratitude est particulièrement éclairante pour saisir la dynamique des transactions et des rapports de

pouvoir au sein du couple. Ainsi, c'est dans les couples où les pères sont les plus impliqués que les tensions sont les plus faibles et la reconnaissance mutuelle la plus fréquente » (Cartier et al., 2021). Du côté masculin, une contribution domestique accrue est associée à un apaisement conjugal, cohérent avec ce que Cartier identifie comme une reconnaissance mutuelle dans les couples où les pères prennent leur part. Du côté féminin, l'intensification de la prise en charge nourrit la dispute, ce qui signale que l'économie de la gratitude joue asymétriquement : la contribution masculine, parce qu'elle excède ce qui est normativement attendu, est reçue comme un don, tandis que la charge féminine, précisément parce qu'elle est attendue, ne trouve d'expression que sur le mode du conflit. Le chômage lui-même n'entre dans cette dynamique qu'à titre indirect, en accentuant les recompositions de la division du travail domestique traitées au chapitre précédent.

Enfin, un effet de configuration conjugale se manifeste uniquement chez les femmes : celles dont le conjoint est en emploi déclarent moins de disputes que celles dont le conjoint est au chômage ($\beta = 0,07$, $p = 0,018$), un effet absent chez les hommes ($\beta = 0,00$, $p = 0,93$). Vivre avec un homme au chômage augmente la conflictualité déclarée par les femmes, tandis qu'être soi-même au chômage ne la modifie pas. Ce résultat, qui prolonge les observations de Cartier et al. (2021) sur la manière dont le chômage masculin déstabilise l'économie morale du couple, indique que la charge conjugale du chômage se joue moins dans le vécu direct du chômeur que dans son inscription dans la dynamique relationnelle, et qu'elle est portée principalement par les conjointes.

Conclusion

Ce chapitre a montré que le chômage est loin d'être un temps vide, et qu'il est au contraire rempli par le travail auprès des enfants et dans le foyer. Les parents au chômage consacrent plus de temps que les parents en emploi aux tâches parentales et domestiques, en partie parce qu'ils ont moins les moyens de faire garder leurs enfants et se sentent moins légitimes à demander de l'aide à leurs proches. Ce temps supplémentaire ne se traduit pourtant pas par un partage plus égalitaire au sein des couples. Le chômage redistribue surtout les tâches qui peuvent l'être facilement, comme les trajets ou la garde d'un enfant malade, mais il laisse intact ce qui structure la division du travail entre les sexes : les femmes conservent la charge d'organiser et d'anticiper, et le ménage reste très majoritairement le leur. Nos analyses montrent d'ailleurs que ce n'est pas le temps libre en lui-même qui pousse le chômeur à en faire plus, mais le fait d'être moins occupé que son conjoint : quand les deux membres du couple sont au chômage, le partage ne bouge presque plus. Enfin, le chômage ne rend pas en lui-même les couples plus conflictuels. Ce qui nourrit les disputes, c'est la répartition du travail domestique qu'il contribue à déplacer, et là encore de manière inégale selon le sexe : quand les hommes en font plus, les tensions diminuent, quand les femmes en font plus, elles augmentent.

Chapitre III : Le bien-être à l'épreuve du chômage

I. Le chômage, une pénalité de statut plus que de vécu

- A. Des chômeurs et chômeuses en moins bonne santé sur toutes les mesures
- B. Le bien-être subjectif : la satisfaction générale plus atteinte que le vécu
- C. Des sans-emploi plus malheureux en contrôlant la santé ?

II. Le travail gratuit : ressource ou charge ?

- A. Aidance, travail domestique et parental : quel lien avec le bien-être ?
- B. Le cumul : la génération pivot à l'épreuve du chômage
- C. La charge, caractéristique propre du travail gratuit

III. Un bien-être inégalement réparti au sein des chômeurs et des chômeuses

- A. Rester chômeur·euse ou chercher un emploi : Un mal-être inévitable ?
- B. Les hommes, plus exposés à l'usure du chômage ?

Les deux chapitres précédents ont établi que le chômage n'est pas un temps vide mais un temps de travail gratuit, très souvent rempli par l'aide aux parents dépendants et par la prise en charge des enfants et du foyer. Dans la continuité, ce chapitre se pose la question suivante : que font ces expériences aux personnes qui les vivent ? Nous proposons d'y répondre en prenant pour objet le bien-être des chômeurs et des chômeuses. Le malheur sans-emplois est l'un des résultats les plus solides de la littérature quantitative sur le bonheur, établi par Clark et Oswald (1994) sur données britanniques et validé depuis par de très nombreuses études : les chômeurs et chômeuses ont plus de risques de connaître dépression, anxiété, insomnies, sentiment d'inutilité et perte de confiance que les personnes en emploi (Davoine, 2012). Une étude économétrique suivant des salariés licenciés lors de fermetures d'entreprises au Danemark met en évidence des surcroûts de mortalité, de suicides et d'hospitalisations (Browning et Heinesen, 2012). Ces résultats se retrouvent en France au niveau agrégé (Meneton et al., 2015 ; 2017) ou dans des études sociologiques qualitatives, qui soulignent la « souffrance du non-emploi », liée à la responsabilisation, psychologisation et culpabilisation des personnes sur leur situation (Trotzler, 2006 ; Roupnel-Fuentes, 2011 ; Cohen, 2014). De plus, l'épisode de chômage laisse une cicatrice durable sur la satisfaction de vie, mesurable des décennies plus tard (Mousteri, Daly et Delaney, 2018). Comme l'écrit l'économiste Lucie Davoine, « le désespoir des chômeurs révèle, en creux, à quel point il est important d'avoir un travail pour être heureux, et que ce travail n'est pas seulement un gagne-pain » (Davoine, 2020). Les sans-emplois citent d'ailleurs bien plus souvent que les titulaires d'emplois stables le travail comme une condition du bonheur (Baudelot et Gollac, 2003).

Le module K de l'enquête Famille et Employeurs met à notre disposition deux ensembles de variables. Le premier mesure l'état de santé déclaré à travers un ensemble de questions similaire au module européen sur la santé (MEHM), utilisé par la statistique publique française et européenne. Il comprend trois questions : la santé perçue (K_SANTE, cinq modalités de « très bon » à « très mauvais »), la présence d'une maladie ou d'un problème de santé chronique (K_MCHRO) et la limitation d'activité depuis au moins six mois, mesurée par le Global Activity Limitation Indicator (K_GALI, trois modalités). Le questionnaire FamEmp ajoute la reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie (K_RECOADM). Ces quatre questions ne mesurent pas la même chose. La santé perçue (K_SANTE) repose entièrement sur le jugement de l'enquêté ; la maladie chronique (K_MCHRO) suppose en pratique qu'un médecin ait posé un diagnostic ; la limitation d'activité (K_GALI) demande à l'individu d'évaluer ses capacités par rapport à ce que font les gens autour de lui ; la reconnaissance administrative (K_RECOADM), enfin, suppose un travail administratif complexe et a été validée par une institution extérieure. Du plus subjectif au plus formellement établi, ces quatre mesures sont donc exposées à des biais très différents. Si les chômeurs apparaissent en moins bonne santé sur chacune d'elles, il devient difficile d'attribuer cet écart à un simple biais de déclaration.

Le second ensemble mesure le bien-être subjectif. L'indicateur central est le WHO-5, questionnaire de bien-être mental portant sur les deux dernières semaines, développé en 1998 et très largement utilisé depuis (Schougaard et al., 2018). Ses cinq items, tous formulés positivement, portent sur les deux dernières semaines : s'être senti de bonne humeur et gai, calme et détendu, actif et vigoureux, reposé et de bonne forme au réveil, et avoir eu une vie quotidienne remplie de choses intéressantes. Chacun est noté de 0 (jamais) à 5 (tout le temps) ; la somme, comprise entre 0 et 25, est multipliée par 4 pour obtenir un score de 0 à 100, un score inférieur ou égal à 50 signalant un mal-être et un risque dépressif (Topp et al., 2015). FamEmp reprend donc l'instrument dans une version française. Le module comprend également la question standard de satisfaction dans la vie : « Tout bien considéré, à quel point êtes-vous satisfait(e) de la vie que vous menez actuellement ? Donnez une note de 0 à 10 où 0 signifie "pas du tout satisfait(e)" et 10 signifie "totalement satisfait(e)". » Cette formulation reprend celle de l'enquête SRCV de l'INSEE, version française d'EU-SILC ; c'est l'indicateur recommandé par l'OCDE (2013) et publié annuellement par l'INSEE, la satisfaction moyenne en population générale française s'établissant autour de 7 sur 10.

Deux précautions méthodologiques structurent notre démarche dans ce chapitre. La première concerne le sens de la relation entre chômage et bien-être. A partir de données transversales, un moindre bien-être des sans-emplois peut refléter un effet du chômage ou une sélection par la santé (Böckerman et Ilmakunnas, 2009). Notre méthode, empruntée à Clark et Oswald (1994), consiste à

comparer des modèles avec et sans contrôles de l'état de santé (limitations et maladie chronique) : un écart qui survit à ces contrôles ne peut être réduit à un effet de composition des populations étudiées. La seconde précaution tient à la pluralité des mesures de bien-être. La littérature distingue deux composantes du bien-être subjectif : un jugement global, porté rétrospectivement sur l'existence prise dans son ensemble, et un vécu récent, fait des états émotionnels ressentis au jour le jour (Kahneman et Krueger, 2006). Nos deux indicateurs reprennent cette distinction : la satisfaction est un bilan général, le WHO-5 est un ressenti sur les 2 dernières semaines. Andreas Knabe et ses coauteurs (2010) ont montré, sur données allemandes, que le chômage pèse davantage sur le premier que sur le second : les chômeurs et chômeuses sont très insatisfaits de leur vie mais leurs journées, remplies différemment, sont à peine moins agréables que celles des actifs. Cette dissociation ouvre deux questions. D'abord, le travail gratuit qui remplit les journées des sans-emplois, l'aidance et le travail parental analysés dans les chapitres précédents, agit-il comme une protection du bien-être quotidien, en donnant un sentiment d'utilité sociale et une structure, ou au contraire comme une charge supplémentaire qui s'ajoute à la pénalité de statut ? Ensuite, au-delà de cette question d'ensemble, quels sont les déterminants du mal-être à l'intérieur du groupe des chômeurs et des chômeuses : qui, parmi eux, souffre le plus, et pourquoi ?

I. Le chômage, une pénalité de statut plus que de vécu

Nous décrirons d'abord l'état de santé déclaré des sans-emplois à travers les quatre mesures différentes (A). Nous comparerons ensuite les deux composantes du bien-être subjectif selon la situation d'activité (B). Nous mesurerons enfin la pénalité de bien-être du chômage toutes choses égales par ailleurs, avec et sans contrôles de santé (C).

A. Des sans-emplois en moins bonne santé sur toutes les mesures

Un des grands enjeux pour approcher les questions de bien-être est de regarder de près les différences de santé entre les populations étudiées. La santé déclarée fournit déjà un premier indicateur. Le tableau 24 présente la santé perçue selon la situation d'activité et le sexe. Le constat est net : les chômeurs et les chômeuses se déclarent en moins bonne santé que les personnes en emploi, et l'écart se concentre dans le bas de l'échelle. Chez les hommes, 73 % des actifs occupés se déclarent en bonne ou très bonne santé contre 59 % des chômeurs, et la part se déclarant en mauvaise ou très mauvaise santé triple presque, passant de 4,6 % à 13 %. Chez les femmes, l'écart est de même nature (66 % contre 56 % en bonne ou très bonne santé, 6,6 % contre 14 % en mauvaise ou très mauvaise santé). Ces résultats doivent cependant être interprétés avec précaution en données transversales. Böckerman et Ilmakunnas (2009) montrent, sur données de panel finlandaises, que l'état de santé des individus qui connaîtront une période de chômage est déjà inférieur à celui des personnes qui resteront

en emploi avant même que leur épisode de chômage ne commence. L'association entre chômage et mauvaise santé déclarée en transversale, reflète donc pour une large part un effet de sélection : les personnes en moins bonne santé ont davantage de probabilité de se retrouver au chômage et d'y rester, plutôt qu'un effet propre du chômage sur la santé. Ils ajoutent cependant que lorsque l'on s'intéresse spécifiquement au chômage de longue durée, un effet négatif propre sur la santé tend à réapparaître, ce qui suggère que si l'entrée dans le chômage est largement sélective, l'exposition prolongée finit elle aussi par dégrader l'état de santé.

Tableau 24. Santé perçue selon la situation professionnelle, par sexe

	Hommes			<i>p</i>	Femmes			<i>p</i>
	Emploi (N=13 331)	Chômage (N=1 445)	Foyer/ congé par. (N=881)		Emploi (N=14 414)	Chômage (N=1 633)	Foyer/ congé par. (N=1 246)	
État de santé général	<0,001				<0,001			
Très bon	28%	23%	20%		22%	20%	22%	
Bon	45%	36%	32%		44%	36%	39%	
Assez bon	22%	27%	33%		27%	30%	29%	
Mauvais	4,2%	11%	15%		6,2%	12%	8,4%	
Très mauvais	0,4%	2,3%	0%		0,4%	1,7%	0,9%	

*Lecture : 28% des hommes en emploi déclarent un très bon état de santé général.
 Champ : Individus, de 20 à 65 ans, en emploi, au chômage ou au foyer/congé parental.
 Source : FamEmp 2024 (INED).*

Le tableau 25 étend le constat aux trois autres mesures, moins subjectives, de l'état de santé, disponibles dans FamEmp. Un tiers des chômeurs déclarent une maladie chronique contre moins d'un quart des hommes en emploi (33 % contre 23 % ; 37 % contre 28 % chez les femmes). Les limitations d'activité suivent le même constat : la part des hommes fortement limités au sens du GALI triple entre l'emploi et le chômage (2,4 % contre 7,1 %), et il en va de même chez les femmes (3,3 % contre 7,2 %). La reconnaissance administrative d'un handicap, enfin, concerne 14 % des chômeurs contre 5,1 % des hommes en emploi, et 12 % des chômeuses contre 5,9 % des femmes en emploi. Ce dernier résultat mérite d'être souligné : la reconnaissance administrative, validée par une institution, est moins exposée au biais de sur ou sous-déclaration qui peut affecter les mesures auto-déclarées. Or elle présente l'écart relatif le plus fort de toutes les mesures. La différence de santé entre actif·ve·s occupé·e·s et sans-emplois traverse ainsi les quatre mesures de l'état de santé.

Tableau 25. Maladie chronique, limitation d'activité et reconnaissance administrative selon la situation professionnelle, par sexe

	Hommes				Femmes			
	Emploi (N=13 331)	Chômage (N=1 445)	Foyer/ congé par. (N=881)	<i>p</i>	Emploi (N=14 414)	Chômage (N=1 633)	Foyer/ congé par. (N=1 246)	<i>p</i>
Maladie chronique	<0,001				<0,001			
Non	77%	67%	56%		72%	63%	68%	
Oui	23%	33%	44%		28%	37%	32%	
Limitation d'activité (GALI)	<0,001				<0,001			
Pas limité(e)	86%	74%	62%		83%	71%	78%	
Limité(e), pas fortement	11%	19%	26%		14%	22%	18%	
Fortement limité(e)	2,4%	7,1%	12%		3,3%	7,2%	4,8%	
Reconnaissance administrative	<0,001				<0,001			
Non	95%	86%	85%		94%	88%	96%	
Oui	5,1%	14%	15%		5,9%	12%	4,5%	

*Lecture : 23% des hommes en emploi déclarent une maladie chronique.
 Champ : Individus, de 20 à 65 ans, en emploi, au chômage ou au foyer/congé parental.
 Source : FamEmp 2024 (INED).*

La comparaison avec les personnes au foyer fait également apparaître une asymétrie de genre intéressante. Chez les hommes, les hommes au foyer ou en congé parental de l'échantillon cumulent les indicateurs de santé les plus dégradés (44 % de maladies chroniques, 12 % de limitations fortes). Ainsi, tout se passe comme si l'inactivité masculine était pour partie une inactivité de santé. Chez les femmes au contraire, les femmes au foyer présentent un état de santé intermédiaire, souvent plus proche de celui des femmes en emploi que de celui des chômeuses (78 % non limitées contre 71 % des chômeuses, reconnaissance administrative la plus rare de toutes les catégories, 4,5 %) : être au foyer ne correspond donc pas, pour les femmes, à un retrait du marché du travail lié à la santé, contrairement à ce qu'on observe chez les hommes. C'est en revanche le chômage féminin qui concentre les profils de santé les plus dégradés. Ces différences de composition concernant l'état de santé entre groupes sont importantes à garder à l'esprit pour la suite : elles signifient que les écarts de bien-être déclaré ne reflètent pas uniquement l'effet du statut d'activité, mais aussi, en partie, les caractéristiques de santé propres à chaque population.

B. Le bien-être subjectif : la satisfaction générale plus atteinte que le vécu

De nombreuses études montrent que le chômage s'accompagne d'une dégradation importante du bien-être subjectif. Dès les années 1990, Clark et Oswald (1994) montrent à partir d'analyses

multivariées que les personnes au chômage déclarent des niveaux de satisfaction significativement inférieurs à ceux des actifs occupés. Les travaux plus récents distinguent toutefois deux dimensions du bien-être. La première est la satisfaction de vie, qui correspond au jugement porté sur sa vie dans son ensemble. La seconde est le bien-être qui renvoie davantage aux émotions ressenties dans la vie quotidienne. Cette distinction est au cœur des travaux de Andreas Knabe et al. (2010). Les auteurs montrent que les chômeurs et les chômeuses déclarent une satisfaction de vie nettement plus faible que les actif·ve·s occupé·e·s, mais que les écarts sont beaucoup plus faibles lorsqu'on mesure le bien-être ressenti au cours des activités de la journée. Ils résument ce résultat par la formule suivante : « Les chômeurs sont insatisfaits de leur vie, mais ils passent une bonne journée » (Knabe et al., 2010)⁷.

Le tableau 26 présente les deux composantes du bien-être subjectif. La satisfaction de vie des personnes en emploi s'établit à 7,2 sur 10 chez les hommes et 7,1 chez les femmes, soit très exactement le niveau publié par l'INSEE pour la population générale (INSEE, 2025), ce qui conforte la qualité de la mesure dans FamEmp. Les sans-emplois déclarent une satisfaction significativement inférieure : 6,1 chez les hommes, 6,3 chez les femmes. La lecture en parts est plus parlante encore : plus d'un tiers des chômeurs et des chômeuses se situent dans la zone de faible satisfaction (37 % et 35 % contre 15 % et 16 % des actif·ve·s occupé·e·s.) Le score WHO-5 des chômeurs et des chômeuses est lui aussi inférieur à celui des actif·ve·s occupé·e·s (60,6 contre 65,8 chez les hommes, 56,6 contre 60,5 chez les femmes), et la part en situation de mal-être au sens du seuil conventionnel passe de 19 % à 29 % chez les hommes et de 27 % à 36 % chez les femmes.

Tableau 26. Satisfaction de vie et score WHO-5 selon la situation professionnelle, par sexe

(moyenne avec écart-type ; % en colonne)

	Hommes				Femmes			
	Emploi (N=13 331)	Chômage (N=1 445)	Foyer/ congé par. (N=881)	p	Emploi (N=14 414)	Chômage (N=1 633)	Foyer/ congé par. (N=1 246)	p
Satisfaction de vie (0–10), moyenne (é.-t.)	7,2 (1,7)	6,1 (2,3)	6,8 (2,2)	<0,001	7,1 (1,7)	6,3 (2,2)	7,4 (2,0)	<0,001
Faible satisfaction (0–5)				<0,001				<0,001
6 ou plus	85%	63%	73%		84%	65%	83%	
Faible (0–5)	15%	37%	27%		16%	35%	17%	
Score WHO-5 (0–100), moyenne (é.-t.)	65,8 (20,0)	60,6 (23,8)	65,7 (22,4)	<0,001	60,5 (20,8)	56,6 (23,8)	62,4 (22,5)	<0,001
Mal-être (WHO-5 ≤ 50)				<0,001				<0,001
Non	81%	71%	76%		73%	64%	74%	

⁷ « Unemployed people are dissatisfied with life, but they are having a good day » (Knabe et al., 2010).

	Hommes				Femmes			
	Emploi (N=13 331)	Chômage (N=1 445)	Foyer/ congé par. (N=881)	p	Emploi (N=14 414)	Chômage (N=1 633)	Foyer/ congé par. (N=1 246)	p
Oui	19%	29%	24%		27%	36%	26%	

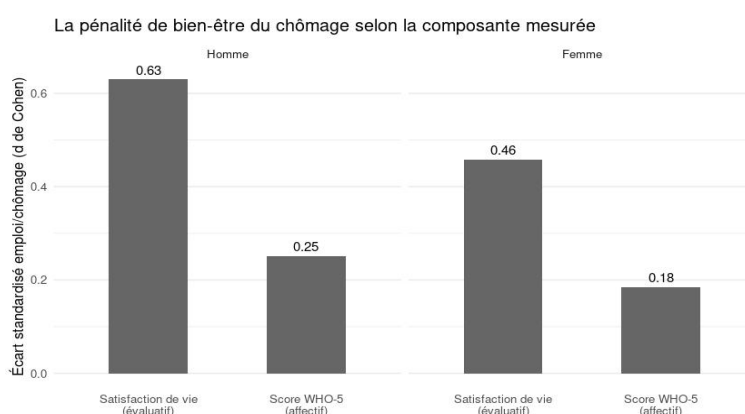
Lecture : La satisfaction de vie moyenne des hommes en emploi est 7,2.

Champ : Individus, de 20 à 65 ans, en emploi, au chômage ou au foyer/congé parental.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Rapportés à la dispersion de chaque échelle, les écarts bruts entre actif·ve·s occupé·e·s et sans-emplois représentent environ 0,6 écart-type de satisfaction chez les hommes contre 0,25 écart-type de WHO-5, et 0,46 contre 0,18 chez les femmes (cf. Graphique 9). La pénalité du chômage sur la satisfaction est donc plus de deux fois supérieure à sa pénalité sur les items du WHO-5, pour les deux sexes. C'est très exactement la différence mise en évidence par Andreas Knabe et ses coauteurs (2010) : le chômage atteint le bilan que les individus portent sur leur vie bien davantage que le contenu ressenti de leurs journées. La comparaison avec les personnes au foyer renforce la lecture statutaire de cette pénalité. Les personnes au foyer sont systématiquement moins dégradées que les sans-emploi sur les deux composantes, et les femmes au foyer déclarent même une satisfaction supérieure à celle des femmes en emploi (7,4 contre 7,1) ainsi qu'un WHO-5 plus élevé (62,4 contre 60,5). Ce contraste indique que ce n'est pas tant l'absence d'emploi qui dégrade le bien-être, mais le chômage comme statut, involontaire et socialement disqualifié (Paugam, 2009).

Graphique 9 – La pénalité de bien-être selon la composante mesurée



L'examen item par item du WHO-5 (cf. Tableau 27) précise le contenu de la pénalité affective. Le déficit des chômeurs et des chômeuses se concentre sur deux items : l'humeur (52 % des chômeurs se sont sentis bien et de bonne humeur la plupart du temps, contre 68 % des hommes en emploi ; 50 % contre 62 % chez les femmes) et le sentiment d'une vie quotidienne remplie de choses intéressantes

(44 % contre 59 % chez les hommes, 42 % contre 55 % chez les femmes). À l'inverse, l'item de repos y échappe presque entièrement : les sans-emplois ne se déclarent pas moins souvent frais et dispos au réveil que les actifs occupés (44 % contre 43 % chez les hommes), et l'item d'énergie n'est que modérément touché. Le chômage ne fatigue pas, il vide les journées de sens : ce qui manque aux chômeurs n'est pas le repos, mais l'intérêt et l'humeur au cours des journées.

Tableau 27. Items du WHO-5 selon la situation professionnelle, par sexe

	Hommes				Femmes			
	Emploi (N=13 331)	Chômage (N=1 445)	Foyer/ congé par. (N=881)	<i>p</i>	Emploi (N=14 414)	Chômage (N=1 633)	Foyer/ congé par. (N=1 246)	<i>p</i>
Bien et de bonne humeur				<0,001				<0,001
La plupart du temps	68%	52%	69%		62%	50%	61%	
Calme et tranquille				<0,001				<0,001
La plupart du temps	60%	56%	65%		47%	47%	54%	
Plein(e) d'énergie et vigoureux(se)				<0,001				<0,001
La plupart du temps	48%	42%	46%		37%	33%	41%	
Réveil frais(che) et dispos(e)				0,003				<0,001
La plupart du temps	43%	44%	50%		30%	32%	40%	
Vie quotidienne remplie de choses intéressantes				<0,001				<0,001
La plupart du temps	59%	44%	54%		55%	42%	52%	

Lecture : 68% des hommes en emploi déclarent se sentir bien de bonne humeur la plupart du temps, au cours des deux dernières semaines.

Champ : Individus, de 20 à 65 ans, en emploi, au chômage ou au foyer/congé parental.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Ces résultats prolongent ceux observés précédemment. Si le chômage dégrade le bien-être, cette dégradation ne concerne pas l'ensemble des dimensions du vécu quotidien avec la même intensité. Les écarts se concentrent principalement sur les dimensions qui renvoient au sens donné aux journées et au rapport entretenu avec sa propre situation, davantage que sur les aspects les plus physiologiques du bien-être. Cette hiérarchie des résultats éclaire les mécanismes mis en évidence par Knabe et al. (2010). Les journées des personnes au chômage ne semblent pas systématiquement

marquées par une fatigue plus importante ou un moins bon repos. En revanche, elles apparaissent plus souvent privées d'intérêt et de satisfaction générale. Le chômage affecterait ainsi moins les conditions immédiates dans lesquelles se déroule la journée que la manière dont cette journée est investie de sens, en lien notamment avec le manque de relations sociales.

Le chômage ne constitue pas seulement une absence d'emploi ou de revenu. Il correspond à une perte de statut social. Comme l'a souligné Dominique Schnapper, les chômeurs et chômeuses issu·e·s de catégories sociales modestes éprouvent un sentiment profond d'humiliation qui traduit l'attachement au travail. « La crise de statut créée par le chômage et l'humiliation qui en résulte tiennent en effet à l'identification de l'honneur au travail — l'honneur fonde le système de valeurs des sociétés et des populations pauvres — et à une perception dichotomique qui oppose au monde du travail et des travailleurs celui des « fainéants » (terme qui revient aussi souvent que celui de « diminués »), sans honneur et sans dignité — d'où le sentiment du chômeur d'être exclu et méprisé. » (Schnapper, 1994). Les travaux de Serge Paugam conduisent à une interprétation similaire. À travers le concept de « disqualification sociale », il montre que le chômage fragilise progressivement le lien social et altère l'image que les individus ont d'eux-mêmes. L'expérience du chômage « se traduit par l'humiliation, le désarroi, le repli sur soi et le ressentiment, voire la condamnation d'un ordre qui lui semble injuste » (Paugam, 2009, p.57). Cette dévalorisation progressive peut expliquer pourquoi les écarts observés concernent d'abord les dimensions relatives à la bonne humeur et au sentiment que la vie est remplie de choses intéressantes. Ces deux items traduisent précisément la manière dont les individus donnent du sens à leur quotidien.

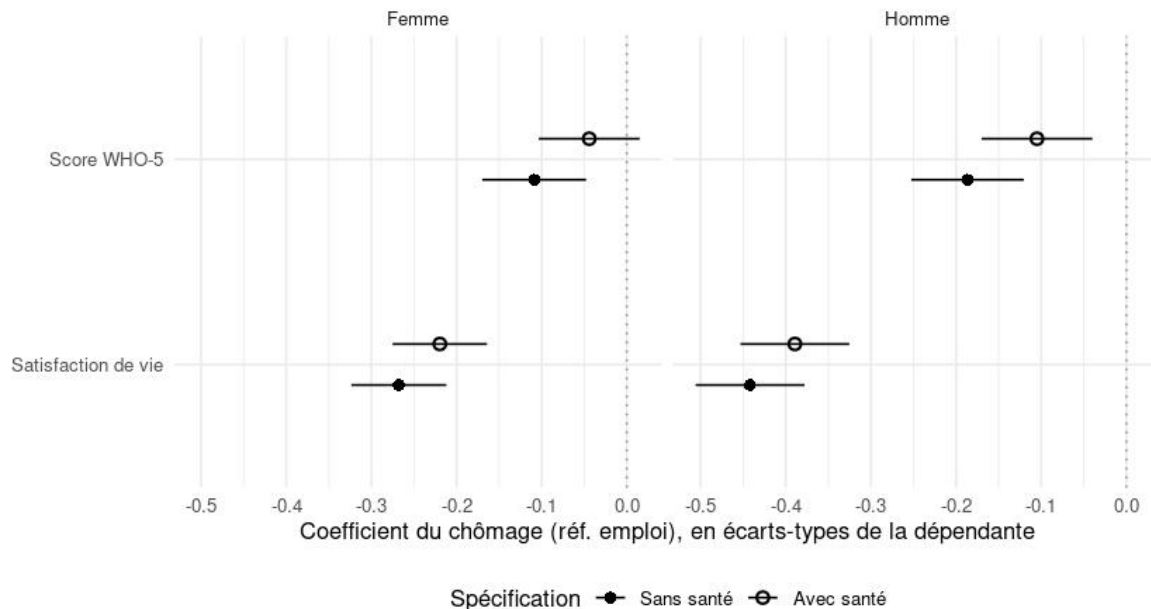
L'ensemble de ces résultats reflètent les conséquences sociales de la perte d'emploi. Si les personnes au chômage continuent à ressentir un calme et un repos similaires aux individus en emploi, elles portent un jugement plus négatif sur leur vie générale et déclarent plus souvent que leurs journées manquent d'intérêt. Les analyses de Knabe permettent de comprendre pourquoi les écarts sont plus faibles pour le bien-être vécu que pour la satisfaction de vie, tandis que celles de Schnapper et de Paugam montrent que cette différence trouve son origine dans la perte de statut, de reconnaissance et d'intégration sociale associée au chômage.

C. Une pénalité robuste du chômage inégalement distribuée selon le sexe

Les écarts décrits jusqu'ici mélangent l'effet du statut et celui des caractéristiques des chômeurs et chômeuses, qui sont plus jeunes, moins diplômé·e·s, moins doté·e·s en ressources et en moins bonne santé que les actif·ve·s occupé·e·s. Pour isoler la pénalité propre au chômage, nous réalisons des régressions linéaires séparées par sexe sur les deux composantes du bien-être, avec deux spécifications : la première contrôle le type de ménage, l'âge, le diplôme et les ressources du ménage

; la seconde y ajoute la limitation d'activité (GALI, trois modalités) et la maladie chronique. Nous présentons ici seulement les coefficients de la modalité chômage (*Ref* : En emploi). Les coefficients sont transformés en écarts types de la variable dépendante pour permettre une comparaison entre les deux échelles (*cf.* Graphique 10)⁸.

Graphique 10 - Pénalité de bien-être du chômage, avec et sans contrôles de santé



Deux résultats se dégagent. Le premier est la robustesse de la pénalité pour la satisfaction générale. Le coefficient du chômage sur la satisfaction de vie ne cède presque rien à l'introduction des contrôles de santé : il passe de $-0,80$ à $-0,71$ point chez les hommes et de $-0,49$ à $-0,40$ chez les femmes, soit une atténuation d'à peine plus de dix points de pourcentage. L'insatisfaction des chômeurs n'est donc réductible ni aux effets de composition sociodémographique ni à la sélection par la santé : c'est bien le statut qui est en cause (Clark et Oswald, 1994).

Le second résultat concerne le vécu quotidien : sa pénalité est en partie absorbée par les contrôles de santé, et cette absorption diffère selon le sexe. Le coefficient du chômage sur le score WHO-5 est presque divisé par deux chez les hommes une fois la santé contrôlée (de $-3,94$ à $-2,22$ points, encore significatif) et cesse d'être significatif chez les femmes (de $-2,30$ à $-0,93$, $p = 0,14$). Une part importante du moindre bien-être ressenti des chômeurs, et l'essentiel de celui des chômeuses, transite donc par l'état de santé. La hiérarchie des deux composantes en sort renforcée : après contrôles, la pénalité de statut domine très largement la pénalité de vécu, qui est nulle chez les femmes. Le chômage est d'abord une atteinte au bilan et au sens ; les ressentis au cours des journées

⁸ Les modèles complets peuvent être consultés dans les annexes (Tableaux A10 et A11)

résistent, surtout chez les femmes. Ce résultat amène donc à la question suivante : Le travail gratuit réalisé par les chômeurs protège-t-il de l'insatisfaction pouvant être ressentie au cours des journées ?

II. Le travail gratuit : ressource ou charge ?

La première partie a montré que le chômage atteint davantage le bilan que les individus portent sur leur vie que le contenu ressenti de leurs journées. Les chapitres précédents ont montré, de leur côté, que ces journées sont loin d'être vides : une partie des chômeurs et des chômeuses les consacrent à aider un parent dépendant, à s'occuper des enfants et du foyer. La question de cette seconde partie en découle : le travail gratuit protège-t-il le bien-être des sans-emplois ?

Deux lectures s'opposent. La première fait du travail gratuit une ressource. Dans cette perspective, le travail gratuit occupe les journées, procure un sentiment d'utilité et limite la désocialisation. Il est possible ici de faire un parallèle avec l'investissement militants des chômeurs. En travaillant sur les collectifs de chômeurs et de chômeuses dans le Nord de la France, Valérie Cohen (2014) a montré comment la participation à un mouvement collectif permet une valorisation de soi, pour soi et pour les autres, et l'émergence d'un sentiment d'utilité au monde. Cependant, l'engagement dans le travail gratuit ne permet pas toujours de faire face à la pénalité de statut. Serge Paugam rappelle la distinction entre le travail gratuit et l'emploi : « Une mère au foyer ou un chômeur peuvent évidemment travailler : s'occuper des enfants ou des petits-enfants, faire le jardin, rendre des services au voisin, etc. Cela limite évidemment le risque de désocialisation, mais ne remplace pas pour autant le statut lié à l'emploi et aux conditions juridiques de l'activité professionnelle » (Paugam, 2009). Le travail gratuit reproductif engendre aussi un « sentiment de charge », de la fatigue, des troubles du sommeil et des symptômes dépressifs (Soullier, 2012). Le « travail émotionnel » des aidants, la nécessité d'une disponibilité permanente et d'une adaptabilité constante à la situation des personnes malades est particulièrement soulignée dans les enquêtes qualitatives (Mallon, Le Bihan-Youinou, 2017). Le travail gratuit reproductif ne compenserait alors pas la pénalité du chômage : il s'y ajouterait.

Ces deux lectures ne portent pas nécessairement sur les mêmes dimensions du bien-être, et c'est ce qui rend leur comparaison possible. Si le travail gratuit est une ressource, les chômeurs et chômeuses engagé·e·s devraient présenter un vécu quotidien (WHO-5) moins dégradé que les autres, sans que leur satisfaction, qui relève du statut, en soit nécessairement améliorée. S'il est une charge, ce sont au contraire le sommeil, la charge mentale et la pression temporelle qui devraient porter sa trace. Nous procédons en trois temps : les trois registres du travail gratuit sont d'abord examinés séparément, l'aide aux parents dépendants, le travail parental et le travail domestique (A) ; leur cumul est ensuite analysé (B) ; la charge qui en découle, enfin, est étudiée (C).

A. Aïdance, travail domestique et parental : Quel lien avec le bien-être ?

Le tableau 27 compare les deux composantes du bien-être selon l'aide apportée à un parent dépendant. Chez les hommes, le score WHO-5 des aidants ne se distingue pas de celui des non-aidants (58,6 contre 59,7, $p = 0,7$), mais leur satisfaction de vie est inférieure (5,7 contre 6,0, $p = 0,025$) ; c'est d'ailleurs la satisfaction moyenne la plus basse de tous les groupes de chômeurs étudiés dans cette partie. Chez les femmes, les deux composantes sont touchées : le WHO-5 des aidantes est inférieur de 3,6 points à celui des non-aidantes (52,4 contre 56,0, $p = 0,037$) et leur satisfaction est également plus faible (6,1 contre 6,3, $p = 0,034$). La part des aidantes en situation de mal-être atteint 43 %, contre 37 % chez les non-aidantes, sans que cet écart soit significatif.

Tableau 27. Bien-être selon l'aide apportée à un parent dépendant, par sexe

(moyenne avec écart-type ; % en colonne, chômeurs)

	Hommes			Femmes		
	Oui (N=244)	Non (N=367)	<i>p</i>	Oui (N=287)	Non (N=436)	<i>p</i>
Score WHO-5 (0–100), moyenne (é.-t.)	58,6 (23,9)	59,7 (23,2)	0,7	52,4 (24,0)	56,0 (23,9)	0,037
Mal-être (WHO-5 ≤ 50)	>0,9			0,2		
Non	69%	70%		57%	63%	
Oui	31%	30%		43%	37%	
Satisfaction de vie (0–10), moyenne (é.-t.)	5,7 (2,3)	6,0 (2,4)	0,025	6,1 (2,1)	6,3 (2,2)	0,034
Faible satisfaction (0–5)	0,2			0,2		
6 ou plus	58%	64%		61%	66%	
Faible (0–5)	42%	36%		39%	34%	

Lecture : Au sein des chômeurs aidants, la moyenne de satisfaction de vie est 5,7 (e.t. =2,3).

Champ : chômeur·euse·s, de 20 à 65 ans, ayant au moins un parent dépendant.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Aucun de ces écarts ne va dans le sens d'une protection du bien-être par le travail d'aïdance : sur l'ensemble des comparaisons du tableau, l'aide est associée à un bien-être égal ou inférieur, jamais supérieur. Ce résultat prolonge ceux du chapitre consacré à l'aïdance, où les chômeurs et chômeuses aidant·e·s déclaraient déjà davantage de troubles du sommeil, un réveil de moins bonne qualité et une charge mentale plus forte que les non-aidant·e·s. Le fait que la pénalité la plus nette concerne le vécu quotidien des femmes est cohérent avec les résultats de Noémie Soullier : la charge ressentie est deux fois plus fréquente chez les aidantes (26 %) que chez les aidants (Soullier, 2012), ce que l'auteure relie au contenu de l'aide féminine, plus corporelle et plus souvent assurée sans relais. Isabelle Mallon et Blanche Le Bihan (2017) soulignent aussi combien la gestion des émotions et le « travail émotionnel » spécifique lié au fait de s'occuper d'un parent déclinant, par exemple dans le cas des malades d'Alzheimer, doit être intégré à l'analyse pour mieux comprendre la pénibilité des aidants.

Tableau 28. Bien-être selon le travail parental quotidien (plus de 4h), par sexe
(moyenne avec écart-type ; % en colonne)

	Hommes			Femmes		
	<4h (N=171)	>4h (N=108)	<i>p</i>	<4h (N=226)	>4h (N=294)	<i>p</i>
Score WHO-5 (0–100), moyenne (é.-t.)	61,6 (22,6)	65,0 (21,4)	0,2	58,4 (21,1)	58,8 (22,0)	0,7
Mal-être (WHO-5 ≤ 50)			0,4			0,8
Non	70%	76%		66%	67%	
Oui	30%	24%		34%	33%	
Satisfaction de vie (0–10), moyenne (é.-t.)	6,7 (2,1)	6,5 (2,3)	0,8	6,8 (1,9)	6,9 (1,9)	0,4
Faible satisfaction (0–5)			0,3			0,4
6 ou plus	75%	69%		73%	77%	
Faible (0–5)	25%	31%		27%	23%	

Lecture : Au sein des pères réalisant plus de 4h de travail parental quotidien, la moyenne de satisfaction de vie est de 6,5 (e.t.=2,3).

Champ : chômeur·euse·s, de 20 à 65 ans, ayant au moins un enfant cohabitant de moins de 15 ans.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Le tableau 28 applique la même grille au travail parental. Le contraste avec l'aidance est net : aucune différence significative n'apparaît entre les chômeurs et chômeuses les plus engagé·e·s auprès de leurs enfants et les autres, ni sur le WHO-5 ni sur la satisfaction, chez les hommes comme chez les femmes. Les écarts ponctuels vont même plutôt dans le sens d'un léger avantage des pères engagés (65,0 contre 61,6 points de WHO-5), sans atteindre la significativité. S'occuper intensivement des enfants n'abîme pas le bien-être des chômeurs.

Tableau 29. Bien-être selon l'investissement domestique intensif, par sexe

(moyenne avec écart-type ; % en colonne, chômeurs)

	Hommes			Femmes		
	<4h (N=190)	>4h (N=149)	<i>p</i>	<4h (N=212)	>4h (N=337)	<i>p</i>
Score WHO-5 (0–100), moyenne (é.-t.)	61,4 (23,4)	56,2 (25,2)	0,039	57,2 (23,6)	54,0 (24,3)	0,044
Mal-être (WHO-5 ≤ 50)			0,008			0,031
Non	72%	61%		65%	58%	
Oui	28%	39%		35%	42%	
Satisfaction de vie (0–10), moyenne (é.-t.)	6,1 (2,3)	5,8 (2,3)	0,13	6,3 (2,1)	6,2 (2,2)	0,5
Faible satisfaction (0–5)			0,4			0,13
6 ou plus	63%	60%		67%	62%	
Faible (0–5)	37%	40%		33%	38%	

Lecture : Au sein des chômeurs hommes réalisant plus de 4h de travail domestique quotidien, la moyenne de satisfaction de vie est de 5,8 (e.t.=2,3).

Champ : chômeur·euse·s, de 20 à 65 ans.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Le tableau 29 examine le travail domestique. Le contraste est cette fois inversé. Les chômeurs et chômeuses qui consacrent quatre heures ou plus par jour au travail domestique présentent un WHO-5 significativement inférieur aux autres, chez les hommes (56,2 contre 61,4, $p = 0,039$) comme chez les femmes (54,0 contre 57,2, $p = 0,044$), et la part en situation de mal-être s'élève avec l'investissement (39 % contre 28 % chez les hommes, $p = 0,008$; 42 % contre 35 % chez les femmes, $p = 0,031$). La satisfaction de vie, en revanche, ne se distingue pas significativement : c'est bien le vécu quotidien, et non le bilan, qui porte la marque du travail ménager.

Ce contraste entre les deux registres rejoint la valorisation différentielle du travail parental et du travail domestique déjà rencontrée au chapitre 2 à propos des disputes conjugales (Pailhé et Solaz, 2004) : l'investissement auprès des enfants est socialement gratifiant et culturellement reconnu, le travail ménager demeure invisible et peu valorisé. Le premier peut donner un contenu et un sens aux journées du chômage, le second les remplit sans les gratifier. Chez les hommes, l'analyse d'Olivier Schwartz (2012) ajoute une dimension à ce constat. En effet, à « l'impression d'impuissance, s'ajoute une fragilisation de l'identité ». Dans une société ouvrière traditionnelle, où le travail constitue un fondement essentiel des identités masculines, « la perte de celui-ci occasionne une épreuve narcissique particulièrement troublante. Un homme au chômage est coupé des lieux où se conquiert, et se réaffirmait jusque-là sa légitimité ». L'enfermement à l'intérieur pour la réalisation des tâches domestiques, loin de « l'extérieur masculin », est vécu comme une humiliation. L'exemple de Christian Cellart, développé dans l'ouvrage, est frappant : électricien au chômage depuis dix-huit mois, « il « n'arrête pas », selon ses dires ; il répare des postes de radio, « bricole sur des bagnoles », « dépanne des copains » ; toutes les occasions sont bonnes pour sortir de chez lui et s'employer « à droite - à gauche ». « Ma place, ce n'est pas ici », dit-il en montrant son salon » (Schwartz, 2012, p.363). La fragilisation de l'identité masculine des chômeurs s'engageant dans les tâches domestiques contribue fortement au mal-être de ces derniers.

B. Le cumul : la « génération pivot » à l'épreuve du chômage

Le tableau 30 croise les deux registres principaux, l'aide à un parent dépendant et le soutien parental soutenu, en distinguant quatre situations : les chômeurs et chômeuses qui ne tiennent aucun des deux fronts (N=2049), ceux et celles qui en tiennent un seul (N=524 pour le travail parental seul, N=450 pour l'aidance seule), et la petite minorité de ceux et celles qui les cumulent (N=86)⁹. Ce cumul n'est pas propre au chômage. Claudine Attias-Donfut, en collaboration avec Nicole Lapierre

⁹ Les effectifs de certaines catégories de cumul sont trop faibles pour une analyse genrée robuste (N=19 pour les hommes en cumul parental et aidance). À titre descriptif, la répartition par sexe est quasi paritaire pour "ni l'un ni l'autre" (52% H, 48% F) et "aidance seule" (51% H, 49% F), mais très déséquilibrée pour "parental soutenu seul" (30% H, 70% F) et "cumul parental et aidance" (22% H, 78% F). »

et Martine Segalen, a montré que l'aide donnée à une génération n'empêche pas l'aide donnée à l'autre : parmi ceux qui gardent chaque semaine leurs enfants ou petits-enfants, nombreux sont ceux qui aident aussi leurs propres parents âgés (Attias-Donfut, Lapierre, Segalen, 2002). Autrement dit, s'occuper des uns ne réduit pas l'engagement envers les autres, ce sont plutôt les mêmes personnes qui font les deux, ce qu'elle décrit comme la « génération pivot », prise entre ses parents et ses enfants. Mais ce cumul a des conséquences négatives : prises entre deux générations qui ont besoin d'eux au même moment, les personnes concernées (en majorité des femmes) voient leur emploi du temps se saturer et les tensions s'accumuler.

Tableau 30. Bien-être selon le cumul de l'aide parentale et de l'aidance

(moyenne avec écart-type ; % en colonne, chômeurs)

	Ni l'un ni l'autre (N=2049)	Parental soutenu seul (N=524)	Aidance seule (N=450)	Cumul parental et aidance (N=86)	p
Score WHO-5 (0–100), moyenne (é.-t.)	58,5 (24,4)	60,9 (22,0)	55,3 (24,5)	56,0 (23,0)	0,004
Mal-être (WHO-5 ≤ 50)					0,059
Non	67%	71%	64%	59%	
Oui	33%	29%	36%	41%	
Satisfaction de vie (0–10), moyenne (é.-t.)	6,1 (2,3)	6,8 (2,1)	5,7 (2,2)	6,6 (1,9)	<0,001
Faible satisfaction (0–5)					<0,001
6 ou plus	62%	75%	58%	69%	
Faible (0–5)	38%	25%	42%	31%	

Lecture : Au sein des chômeurs ne réalisant ni plus de 2h de travail parental ni un travail d'aidant, la moyenne de satisfaction de vie est de 6,1 (e.t =2,3).

Champ : chômeur·euse·s, de 20 à 65 ans.

Source : FamEmp 2024 (INED).

La hiérarchie du bien-être entre les quatre groupes est instructive. Le groupe le plus favorisé est celui du soutien parental seul (60,9 points de WHO-5, satisfaction de 6,8, 25 % seulement de faible satisfaction) ; le plus dégradé est celui de l'aidance seule (55,3 points, satisfaction de 5,7, 42 % de faible satisfaction). Le groupe cumulant occupe une position dissociée : son WHO-5 compte parmi les plus bas (56,0) mais sa satisfaction reste élevée (6,6), proche de celle du parental seul. Tout se passe comme si l'aide aux parents pesait sur le vécu quotidien tandis que la présence d'enfants soutenait le jugement porté sur la vie, ceux qui cumulent combinant les deux.

Ces écarts doivent cependant être lus avec prudence, car les quatre groupes diffèrent par bien autre chose que leur engagement : les aidants sont plus âgés, moins dotés en ressources et en moins bonne santé, les parents sont plus jeunes et plus souvent en couple. Lorsque l'on contrôle l'âge, le diplôme, les ressources, le type de ménage et l'état de santé dans des régressions estimées séparément par sexe, aucune modalité de la typologie ne demeure significativement associée au WHO-5 ni à la

satisfaction¹⁰. Le bien-être global des chômeurs et des chômeuses n'est pas structuré en propre par l'engagement dans le travail gratuit, et les différences observées tiennent pour l'essentiel aux caractéristiques de ceux qui s'engagent plutôt qu'à l'engagement lui-même.

C. La charge, caractéristique propre du travail gratuit

La littérature sur les aidants·e·s distingue la charge objective, définie par la nature et le volume des tâches accomplies, de la charge subjective, qui désigne les conséquences ressenties de ces tâches sur la vie de celui qui les accomplit (Braithwaite, 1992, cité par Soullier, 2012). Notre typologie mesure la première : le nombre de dimensions réalisées. Les trois indicateurs du tableau 31, troubles du sommeil, sentiment de devoir penser à trop de choses à la fois, sentiment d'être pressé par le temps, mesurent la seconde. Or la charge subjective suit presque exactement la charge objective.

Tableau 31 Sommeil, charge mentale et pression temporelle selon le cumul de l'aide parentale et de l'aidance

	Ni l'un ni l'autre (N=2 049)	Parental soutenu seul (N=524)	Aidance seule (N=450)	Cumul parental et aidance (N=86)	<i>p</i>
Troubles du sommeil					0,002
Jamais ou rarement	26%	25%	19%	16%	
Quelques fois	34%	35%	31%	27%	
Plusieurs fois par semaine	21%	18%	23%	29%	
Presque tous les jours	20%	21%	27%	27%	
Penser à trop de choses à la fois					<0,001
Toujours	18%	35%	26%	43%	
Souvent	31%	34%	35%	37%	
Parfois	38%	27%	32%	19%	
Jamais	12%	3,7%	7,6%	1,2%	
Pressé(e) par le temps					<0,001
Toujours	8,4%	16%	13%	23%	
Souvent	24%	36%	25%	33%	
Parfois	48%	40%	47%	37%	
Jamais	19%	7,3%	15%	7,0%	

Lecture : 18% des chômeur·euse·s ne réalisant ni plus de 2h de travail parental ni un travail d'aidant déclarent toujours penser à trop de choses à la fois.

Champ : chômeur·euse·s de 20 ans à 65 ans.

Source : FamEmp 2024 (INED).

Le gradient le plus net concerne la charge mentale. La part des chômeurs et chômeuses déclarant devoir « toujours » penser à trop de choses à la fois passe de 18 % chez ceux et celles qui ne tiennent aucun registre à 26 % pour l'aidance seule, 35 % pour le travail parental seul et 43 % pour le cumul ($p < 0,001$) ; à l'autre extrémité, la part de ceux et celles qui ne connaissent « jamais » ce

¹⁰ Tableau Annexe A12

sentiment s'effondre de 12 % à 1,2 %. La pression temporelle suit la même pente : 8,4 % des chômeurs sans engagement se disent toujours pressés par le temps, contre 23 % de ceux qui cumulent ($p < 0,001$). Ce dernier résultat mérite qu'on s'y arrête : le sentiment de manquer de temps, si contre-intuitif chez des individus privés d'emploi, est bien réel dès lors que leurs journées sont occupées par le travail gratuit et la « disponibilité permanente » aux besoins d'autrui (que ce soit des enfants ou des parents malades). Le sommeil dessine une situation légèrement différente. La part des chômeurs et chômeuses déclarant des troubles du sommeil plusieurs fois par semaine ou presque quotidiens est de 41 % chez les non-engagés et de 39 % pour le parental seul, mais elle atteint 50 % pour l'aidance seule et 56 % pour le cumul ($p = 0,002$).

La première partie concluait que le chômage vide les journées de leur intérêt sans forcément avoir de conséquences sur les aspects physiologiques ; le travail gratuit fatigue, remplit les journées et les alourdit par une charge, sans pour autant améliorer la satisfaction de vie. Cette distinction rejoint celle de Serge Paugam entre travail et emploi : le travail gratuit occupe le temps des chômeurs et des chômeuses, mais ne leur rend pas le statut que seul l'emploi procure (Paugam, 2009).

III- Un bien-être réparti inégalement au sein des chômeurs

Finalement, il convient de rappeler que le bien-être des chômeurs et des chômeuses est aussi lié aux différentes expériences du chômage : chercher un emploi, ou encore rester plusieurs années au chômage affecte le bonheur des sans-emplois.

A. Rester chômeur·euse ou chercher un emploi : Un mal-être inévitable ?

La relation entre durée du chômage et bien-être a déjà été discutée par de nombreux auteurs. Lucie Davoine rappelle que la situation des chômeurs et des chômeuses ne s'améliore pas avec le temps passé au chômage (Davoine, 2020) : « En outre, les chômeurs ne s'habituent pas à leur sort : leur degré de satisfaction reste faible, quelle que soit la durée du chômage [Warr, 2007 ; Clark et al., 2008], alors même que les hommes et les femmes s'habituent à d'autres événements douloureux (divorce, veuvage, etc.) ». Nos résultats confirment ce constat, mais avec des différences selon le sexe (cf. Tableau 31). Sur le score WHO-5, la dégradation est continue chez les hommes : la moyenne passe de 65,9 (moins d'un an) à 61,0 (1 à 3 ans), puis 56,7 (3 à 10 ans) et 56,0 (plus de 10 ans). Chez les femmes, le même mouvement de dégradation s'observe entre moins d'un an et 3 à 10 ans (60,0 à 57,3 puis 51,3), mais il s'inverse partiellement au-delà de 10 ans (55,8). L'effectif réduit sur cette dernière tranche (N=57 chômeuses de plus de 10 ans) invite à la prudence quant à l'interprétation de ce dernier point.

Tableau 31. Bien-être selon la durée du chômage, par sexe

(moyenne avec écart-type ; % en colonne, chômeurs)

	Hommes				<i>p</i>	Femmes				<i>p</i>
	Moins d'1 an (N=254)	1 à 3 ans (N=621)	3 à 10 ans (N=209)	10 ans ou plus (N=89)		Moins d'1 an (N=273)	1 à 3 ans (N=720)	3 à 10 ans (N=233)	10 ans ou plus (N=57)	
Score WHO-5 (0–100), moyenne (é.-t.)	65,9 (20,9)	61,0 (22,8)	56,7 (24,9)	56,0 (27,2)	<0,001	60,0 (21,8)	57,3 (23,6)	51,3 (25,9)	55,8 (22,9)	0,003
Mal-être (WHO-5 ≤ 50)					<0,001					0,002
Non	80%	72%	65%	59%		72%	64%	55%	68%	
Oui	20%	28%	35%	41%		28%	36%	45%	32%	
Satisfaction de vie (0–10), moyenne (é.-t.)	6,6 (2,1)	6,1 (2,3)	5,8 (2,2)	5,3 (2,8)	<0,001	6,5 (2,0)	6,3 (2,2)	5,9 (2,3)	6,2 (2,6)	0,024

Lecture : Les chômeurs hommes au chômage depuis moins d'un an ont un score WHO-5 moyen de 65,9.

Champ : chômeur·euse·s de 20 ans à 65 ans..

Source : FamEmp 2024 (INED)

On retrouve un gradient comparable sur la satisfaction de vie moyenne. Chez les hommes, elle décline de façon continue, de 6,6 (moins d'un an) à 6,1 (1 à 3 ans), 5,8 (3 à 10 ans) puis 5,3 (plus de 10 ans). Chez les femmes, elle suit la même trajectoire jusqu'à 3 à 10 ans (6,5 à 6,3 puis 5,9), avant de remonter légèrement au-delà de 10 ans (6,2), avec la même réserve sur le faible effectif concerné. Le constat de Lucie Davoine se vérifie donc plus nettement chez les hommes que chez les femmes dans nos données. Ces résultats recourent par ailleurs les analyses de Andreas Knabe, qui montre que ce n'est pas seulement le fait de devenir sans-emploi qui rend malheureux, mais le fait d'y rester dans la durée (Knabe, 2010) : « alors que nous observons une adaptation après une augmentation de revenu, après une invalidité modérée ou dans les quelques années suivant le mariage, les résultats empiriques montrent que ce n'est pas seulement le fait de devenir chômeur qui rend les gens malheureux, mais aussi le fait de rester au chômage¹¹ ».

La recherche d'emploi active des chômeurs et chômeuses joue également un rôle négatif sur leur satisfaction générale (cf. Tableau 32). Sur la recherche active d'emploi, l'écart de bien-être entre chômeurs en recherche et chômeurs qui ne recherchent pas n'est significatif que sur la satisfaction de vie. Chez les hommes, le WHO-5 passe de 60,1 (en recherche) à 63,4 (hors recherche), mais l'écart n'est pas significatif ($p=0,071$). La satisfaction de vie, elle, passe de 5,9 à 6,6 ($p<0,001$). Chez les femmes, on note un constat similaire : le WHO-5 passe de 56,0 à 58,8 ($p=0,074$, non significatif au seuil de 5%), et la satisfaction de vie de 6,1 à 6,7 ($p<0,001$). La recherche active d'emploi pèse donc surtout sur le jugement global porté sur l'existence, plus que sur le vécu récent mesuré par le WHO-

¹¹ « While we observe adaptation after an increase in income, after becoming moderately [disabled] or within a few years after marriage, the empirical evidence shows that it is not only becoming unemployed that makes people unhappy but also remaining in unemployment » (Knabe, 2010)

5, et ce pour les deux sexes. Ainsi, si le fait de rester au chômage dans la longue durée diminue le bien-être, rechercher un emploi ajoute également un poids supplémentaire et fait diminuer la satisfaction générale.

Tableau 32. Bien-être selon la recherche active d'emploi

(moyenne avec écart-type ; % en colonne, chômeurs)

	Hommes				Femmes			
	Oui (N=1 102)	Non (N=214)	Ensemble (N=1 316)	p	Oui (N=1 138)	Non (N=265)	Ensemble (N=1 403)	p
Score WHO-5 (0–100), moyenne (é.-t.)	60,1 (23,7)	63,4 (23,6)	60,7 (23,7)	0,071	56,0 (24,0)	58,8 (23,8)	56,5 (24,0)	0,074
Mal-être (WHO-5 ≤ 50)	0,11				0,072			
Non	70%	76%	71%		62%	69%	64%	
Oui	30%	24%	29%		38%	31%	36%	
Satisfaction de vie (0–10), moyenne (é.-t.)	5,9 (2,3)	6,6 (2,3)	6,0 (2,3)	<0,001	6,1 (2,2)	6,7 (2,0)	6,2 (2,2)	<0,001

Lecture : Les chômeurs hommes recherchant un emploi ont un score WHO-5 moyen de 60,1.
Champ : chômeur·euse·s de 20 ans à 65 ans.
Source : FamEmp 2024 (INED)

Il nous reste maintenant à voir si ces résultats se maintiennent lorsque l’on contrôle par la santé des sans-emplois. En effet le moindre bien-être des chômeurs de longue durée pourrait correspondre à un effet d’âge.

B. Les hommes, plus exposés à l'usure du chômage ?

Afin de confirmer nos hypothèses sur le mal-être des chômeurs et des chômeuses, nous avons choisi de réaliser quatre modèles de régressions linéaires sur les deux différentes mesures du bien-être (satisfaction générale et score WHO-5) en séparant par sexe. Nos modèles contrôlent les variables suivantes : durée du chômage, recherche d’emploi, sexe, groupe d’âge, diplôme, ressource du ménage, type de ménage, maladie chronique et limitation d’activité.

Tableau 33. Déterminants du bien-être au sein des chômeur·euse·s - modèle linéaire

Régressions linéaires sur le score WHO-5 et la satisfaction de vie

Variable	Hommes				Femmes			
	Score WHO-5		Satisfaction		Score WHO-5		Satisfaction	
	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.
Durée du chômage								
Moins d'1 an	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
1 à 3 ans	-3,41	1,82	-0,39*	0,172	-2,77	1,75	-0,05	0,158
3 à 10 ans	-6,49**	2,40	-0,49*	0,226	-7,31**	2,26	-0,42*	0,203
10 ans ou plus	-5,84	3,15	-0,96**	0,297	-4,19	3,70	-0,30	0,331
Recherche d'emploi active								
Oui	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Non	5,10**	1,89	0,75***	0,177	3,20	1,70	0,40**	0,153
Groupe d'âge								
20–34 ans	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
35–49 ans	1,31	1,92	0,05	0,181	-0,53	1,82	0,00	0,164

Variable	Hommes				Femmes			
	Score WHO-5		Satisfaction		Score WHO-5		Satisfaction	
	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.
50 ans et plus	8,85***	2,06	0,59**	0,193	3,69	1,97	0,10	0,176
Diplôme								
Bac ou inférieur	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Supérieur au Bac	-2,87	1,73	-0,10	0,163	0,55	1,59	-0,18	0,143
Bac+5	0,03	2,17	-0,20	0,205	1,29	2,18	-0,06	0,196
Ressources du ménage								
Moins de 1 500 €	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
1 500 à moins de 3 000 €	1,72	1,92	0,25	0,182	-1,51	1,86	0,36*	0,168
3 000 € ou plus	1,98	2,30	0,54*	0,217	0,07	2,25	0,61**	0,203
Type de ménage								
Personne seule	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
En couple	2,68	2,15	0,87***	0,203	3,97	2,27	0,99***	0,204
Vit chez ses parents	2,89	2,30	0,16	0,216	-0,23	2,64	0,02	0,238
Autre	-0,29	2,67	0,03	0,252	-0,76	2,13	0,29	0,191
Limitation d'activité (GALI)								
Pas limité(e)	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Limité(e), pas fortement	-8,63***	2,09	-0,47*	0,196	-13,98***	1,83	-0,62***	0,165
Fortement limité(e)	-19,28***	3,12	-1,66***	0,292	-20,85***	2,74	-1,27***	0,246
Maladie chronique								
Non	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Oui	-7,11***	1,82	-0,62***	0,172	-3,55*	1,59	-0,31*	0,144

Lecture : Chez les hommes, une fois les variables sociodémographiques et de santé contrôlées, être au chômage depuis 3 à 10 ans (plutôt que depuis moins d'1 an) est associé à une baisse de 6,49 points du score WHO-5 et de 0,49 point de la satisfaction de vie déclarée.

Champ : chômeur·euse·s de 20 ans et plus.

Source : FamEmp 2024..

Les quatre modèles (WHO-5 et satisfaction, hommes et femmes) confirment ces deux résultats une fois les autres variables contrôlées, avec des nuances selon le sexe. Pour la durée du chômage, sur le score WHO-5, l'effet est significatif uniquement pour la tranche 3 à 10 ans, chez les hommes (-6,49**) comme chez les femmes (-7,31**), et ne l'est plus ensuite (10 ans ou plus : -5,84 pour les hommes, -4,19 pour les femmes, tous deux non significatifs). Sur la satisfaction de vie en revanche, les résultats diffèrent nettement selon le sexe : chez les hommes, l'effet est significatif et croissant à chaque palier (-0,39* pour 1 à 3 ans, -0,49* pour 3 à 10 ans, -0,96** pour 10 ans ou plus), ce qui confirme bien le constat de Lucie Davoine (2020) sur l'absence d'adaptation. Chez les femmes, seule la tranche 3 à 10 ans atteint la significativité (-0,42*) ; les coefficients pour 1 à 3 ans (-0,05) et 10 ans ou plus (-0,30) ne le sont pas. L'absence d'« habitude » au chômage de longue durée, telle que la décrit Lucie Davoine, se vérifie donc plus clairement dans le modèle masculin. Ne pas rechercher activement un emploi reste associé à un bien-être plus élevé, mais l'effet sur le WHO-5 n'est significatif que chez les hommes (+5,10** contre +3,20 non significatif chez les femmes). Sur la satisfaction de vie, l'effet est significatif pour les deux sexes, mais nettement plus marqué chez les hommes (+0,75***) que chez les femmes (+0,40**). L'expérience répétée du refus d'embauche, souvent associée à de la discrimination (sur l'âge, sur l'origine, sur le genre) pourrait constituer un facteur d'humiliation supplémentaire.

Le résultat sur l'âge est plus surprenant. Une fois les autres variables contrôlées, les chômeurs hommes de 50 ans et plus déclarent un bien-être plus élevé que les 20 à 34 ans, sur le score WHO-5 comme sur la satisfaction de vie (WHO-5 : +8,85***, satisfaction : +0,59**). Chez les femmes, les coefficients vont dans le même sens mais ne sont pas significatifs (WHO-5 : +3,69, satisfaction : +0,10). Les 35 à 49 ans, eux, ne se distinguent des plus jeunes pour aucun des deux sexes. Ce résultat, pour les hommes du moins, va à l'encontre de ce qu'écrivent Clark et Oswald (1994), pour qui « les jeunes souffrent le moins de la perte d'un emploi, mais souffrent quand même ». Dans nos données, ce sont au contraire les jeunes chômeurs, et plus particulièrement les jeunes hommes, qui déclarent le bien-être le plus faible. Mais ce résultat est aussi à relire à la lumière de la situation économique propre aux jeunes chômeurs. Contrairement aux plus âgés, souvent propriétaires, ils n'ont généralement pas de logement autonome (beaucoup restent chez leurs parents, en particulier les jeunes chômeurs hommes), pas de voiture faute de moyens, et sont moins souvent en couple, donc moins souvent adossés au revenu d'un conjoint, alors même qu'ils et elles devraient être, à cet âge, en train de construire et gagner leur vie. Cette absence de ressources propres, à la fois matérielles et relationnelles, peut aggraver l'expérience du chômage chez les plus jeunes, en particulier chez les hommes, pour qui l'absence d'emploi n'est compensée par aucun de ces soutiens. Cette fragilité matérielle s'accompagne d'une injonction sociale forte : Florence Ihaddadene montre que les politiques d'insertion des jeunes reposent sur un « devoir de s'activer soi-même », qui pèse sur eux individuellement et les maintient dans « situation de plus en plus longue de mineur·e social·e, dont certain·es ne parviendront pas à sortir » (Ihaddadene, 2022).

Conclusion

Ce chapitre a cherché à comprendre ce que le chômage fait au bien-être de ceux qui le vivent, au-delà du seul constat, déjà bien établi depuis Clark et Oswald (1994), que les chômeurs et chômeuses sont plus malheureux·euses que les actif·ve·s occupé·e·s. Trois résultats se dégagent. Le premier est que cette pénalité n'est pas uniforme selon la mesure du bien-être considérée : elle frappe d'abord le jugement global porté sur l'existence, qui résiste à l'introduction de contrôles de santé, alors que le vécu quotidien mesuré par le WHO-5 est en partie absorbé par ces mêmes contrôles, et cesse même d'être significatif chez les femmes. Cette différence confirme en partie, sur données françaises, le constat d'Andreas Knabe et al. (2010) : « les chômeurs sont insatisfaits de leur vie, mais ils passent une bonne journée ». Elle s'explique par ce que Paugam (2009) décrit comme la perte du statut lié à l'emploi, que le travail gratuit occupant les journées des chômeurs ne suffit pas à restaurer

Loin d'agir comme une ressource protectrice, l'aide à un parent dépendant et, plus encore, le travail domestique intensif s'accompagnent d'un bien-être quotidien dégradé, sans que cela améliore

la satisfaction de vie ; seul le travail parental échappe à ce constat, ce qui rejoint la valorisation sociale différenciée de ces activités déjà relevée par Pailhé et Solaz (2004). Le cumul de plusieurs registres, propre à la « génération pivot » (Attias-Donfut, Lapierre et Segalen, 2002), se traduit par une charge mentale et une pression temporelle particulièrement fortes. Le travail gratuit ne compense donc pas la pénalité de statut : il s'y superpose, sous la forme d'une charge distincte, qui touche le vécu plus que le jugement porté sur la vie.

Enfin, le bien-être n'est pas réparti également au sein même du groupe des chômeurs et des chômeuses. La durée du chômage et la recherche active d'emploi l'aggravent, mais ces effets sont plus systématiques chez les hommes que chez les femmes. Ce sont les jeunes hommes chômeurs, et non les plus âgés, qui déclarent le bien-être le plus faible, ce qui renvoie sans doute à la fois à leur fragilité matérielle propre et à la pression sociale particulière qui pèse sur leur génération.

Conclusion générale

Nous avons vu en introduction qu'une grande partie du discours politique a placé les sans-emplois du côté de l'oisiveté, avec un discours culpabilisant de responsabilisation individuelle face à des problèmes structurels. Les chômeurs et chômeuses sont considéré·e·s comme des individus qu'il faut alors activer ou contrôler. Notre travail a montré que les temps du chômage se trouvent remplis par des formes de travail gratuit et invisible qui échappent à la définition salariale classique du travail.

Le premier chapitre consacré à l'aidance aux parents dépendants a montré que le chômage constitue un facteur d'engagement dans le travail d'aidance, et cela indépendamment des effets de composition propres au groupe des sans-emplois. Cet engagement se concentre majoritairement dans l'aide quotidienne : les chômeurs et chômeuses sont trois fois plus nombreux que les personnes en emploi à réaliser une aide tous les jours. Deux mécanismes différents rendent compte de ce résultat. D'abord, un effet de ressources contraint les ménages les plus modestes à prendre en charge le parent car la délégation marchande est impossible. Ensuite, un effet lié aux obligations sociales assigne aux chômeurs les formes d'aides les plus lourdes et les moins négociables. Ce chapitre a également montré que l'engagement dans l'aide n'est pas homogène au sein des sans-emplois. L'aide occasionnelle reste très structurée par le genre quand l'aide quotidienne obéit davantage aux logiques de ressources et de cohabitation.

Le deuxième chapitre, sur le travail parental et domestique a confirmé que le chômage est loin d'être un temps vide. Les parents au chômage, et en particulier les mères, consacrent plus de temps aux tâches parentales et domestiques que les parents en emploi, en partie parce qu'ils et elles ont moins les moyens de faire garder leurs enfants ou de recevoir une aide extérieure. Ce temps supplémentaire ne se traduit pas par un partage plus égalitaire au sein des couples. Le chômage redistribue surtout les tâches les plus facilement redistribuables et valorisables (le travail parental, notamment liés aux loisirs) mais ne touche pas à ce qui structure la division du travail entre les sexes (et notamment l'assignation du travail domestique routinier aux femmes).

Le dernier chapitre a permis de tirer les conséquences des deux précédents. Il a établi dans un premier temps que le chômage, qui pèse davantage sur le jugement global porté sur la vie que sur le quotidien, reste une expérience de mal-être, en raison de la dévalorisation de cette situation pourtant numériquement répandue. Il a montré que les formes de travail gratuit étudiées ne protègent pas les chômeurs et les chômeuses de ce mal-être mais qu'au contraire elles le renforcent. Le cumul de l'aidance et du travail parental correspond à la charge mentale la plus lourde. Enfin, il a montré que le bien-être n'est pas réparti également au sein des sans-emplois. La durée du chômage, mais aussi paradoxalement la recherche active d'emploi pèsent négativement sur le bien-être, sans doute en

raison de l'épreuve répétée de l'humiliation et de la discrimination que représente la confrontation au marché du travail.

Ces trois chapitres confirment notre hypothèse initiale. Le chômage n'est pas une parenthèse hors du travail, mais une expérience de reconfiguration du travail réalisé, où le travail rémunéré laisse place à des formes de travail gratuit, aide, tâches parentales, tâches domestiques, dont l'intensité et la nature dépendent fortement du genre, des configurations de ménages, de l'âge et des ressources des chômeurs. Ce travail reproductif gratuit ne constitue en aucun cas une ressource pour le bien-être des chômeurs et des chômeuses, il s'ajoute au contraire à la pénalité de statut que représente déjà le chômage. Ce constat rejoint et prolonge les travaux de la sociologie compréhensive du chômage sur le contenu du temps de chômage, ainsi que les apports des théories féministes matérialistes sur la définition du travail en dehors du salariat.

Ce travail présente cependant plusieurs approfondissements possibles et limites qu'il convient de souligner. La première limite tient aux effectifs disponibles dans certaines de nos analyses. Le croisement de plusieurs variables simultanément s'est révélé difficile pour certains sous-groupes, notamment les mères isolées (familles monoparentales), les aidant·e·s quotidien·ne·s, les pères au foyer, ou encore les chômeurs et chômeuses ne recherchant pas d'emploi. Ces effectifs réduits nous ont contraints à limiter le nombre de variables de contrôle mobilisables dans certaines régressions, et à interpréter certains résultats avec prudence, en particulier lorsque les intervalles de confiance associés sont larges. Nous avons choisi de conserver ces sous-groupes dans nos analyses malgré leur faible taille, dans la mesure où ils correspondent à des situations sociales cruciales pour analyser notre objet, mais cela impose une lecture prudente des résultats les concernant.

Une deuxième limite concerne les variables disponibles sur les ressources spécifiques des chômeurs et chômeuses. Nous avons mobilisé la variable des ressources du ménage, seule variable de ressources disponible pour l'ensemble des chômeurs de l'enquête, mais celle-ci ne permet pas de distinguer la part que représentent les différentes allocations dans ce revenu, ni de mesurer leur montant précis. Un détail plus fin de ces allocations, notamment de l'indemnisation chômage, aurait permis d'affiner l'analyse de l'effet de ressources mis en évidence au premier chapitre. De la même manière, l'enquête ne renseigne pas l'Allocation personnalisée d'autonomie perçue par le parent aidé, alors que cette aide constitue un déterminant central des arbitrages familiaux en matière d'aide, notamment du recours ou non à des professionnels. Enfin, alors que l'enquête FamEmp permet de faire une analyse intersectionnelle de l'articulation vie professionnelle / vie familiale en population générale, en intégrant l'origine ethnique / nationalité des personnes, ou les couples de même sexe par exemple (Fontaine, Pailhé, Remillon, 2026), nous n'avons pas pu développer cette perspective sur le sous-groupe des chômeurs et des chômeuses pour des raisons de faible effectif.

La troisième limite tient au caractère transversal de l'enquête FamEmp. Nos analyses permettent de comparer les situations des sans-emplois et des personnes en emploi à un instant donné, mais non de mesurer l'effet propre du passage au chômage sur les trajectoires individuelles. Les prochains volets de l'enquête, s'ils reprennent les mêmes individus dans une logique longitudinale, permettraient de dépasser cette limite et de mesurer directement les effets de la perte d'emploi sur l'engagement dans le travail gratuit et sur le bien-être, plutôt que de se limiter à une comparaison entre populations

Bibliographie

- ATTIAS-DONFUT Claudine, 2002, « Des générations solidaires » in Jean-François Dortier (dir.), *Familles. Permanences et métamorphoses*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines.
<https://doi.org/10.3917/sh.dorti.2002.01.0113>.
- AVRIL Christelle, 2014, *Un autre monde populaire. Les aides à domicile*, Paris, La Dispute.
- BAUDELLOT Christian et GOLLAC Michel (dir.), 2003, *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard.
- BEAUFILS Camille, 2024, « Interruptions de carrière et santé des mères après 50 ans : le rôle de la position sociale. Une étude à partir des données de la cohorte Constances », *Population*, n° 79 (2) : 233-270. <https://doi.org/10.3917/popu.2402.0233>.
- BLAVET Thomas, 2023, « 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021 », *Études et Résultats*, DREES, n° 1255, février
- BÖCKERMAN Petri et ILMAKUNNAS Pekka, 2009, « Unemployment and Self-Assessed Health: Evidence from Panel Data », *Health Economics*, n° 18 (2) : 161-179.
<https://doi.org/10.1002/hec.1361>.
- BRIARD Karine, 2017, « Aider un proche : quels liens avec l'activité professionnelle ? », *Dares Analyses*, n° 081, décembre.
- BROWNING Martin et HEINESSEN Eskil, 2012, « Effect of Job Loss due to Plant Closure on Mortality and Hospitalization », *Journal of Health Economics*, n° 31 (4) : 599-616.
<https://doi.org/10.1016/j.jhealeco.2012.03.001>.
- CARTIER Marie, COLLET Anaïs, CZERNY Estelle et al., 2021, « Allez, les pères ! Les conditions de l'engagement des hommes dans le travail domestique et parental », *Travail, genre et sociétés*, n° 46 : 33-53. <https://doi.org/10.3917/tgs.046.0033>.
- CÉZARD Michel, 1986, « Le chômage et son halo », *Economie et statistique*, n° 193 : 77-82.
<https://doi.org/10.3406/estat.1986.2519>.
- CHABAUD-RYCHTER Danielle, FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique et SONTTHONNAX Françoise, 1985, *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Librairie des Méridiens.
- CHAMPAGNE Clara, PAILHÉ Ariane et SOLAZ Anne, 2015, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Économie et statistique*, n° 478 : 209-242. <https://doi.org/10.3406/estat.2015.10563>.
- CHATOT Myriam et MEDVED Caryn E., 2016, « «Est-ce que c'est vraiment le rôle d'un papa d'être au foyer ?» Négocier le rôle de parent au foyer quand on est un homme », *Négociations*, n° 25 : 155-166. <https://doi.org/10.3917/neg.025.0155>.

- CLARK Andrew E. et OSWALD Andrew J., 1994, « Unhappiness and Unemployment », *The Economic Journal*, n° 104 (424) : 648-659. <https://doi.org/10.2307/2234639>.
- COHEN Valérie, 2014, « «Militer ça donne des forces.» Potentiel transformateur et intégrateur de l'action collective des chômeurs », *Travail et emploi*, n° 138 (2) : 117-128. <https://doi.org/10.4000/travailemploi.6374>.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2017, « Des « inactives » très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires », *Tracés*, n° 32 : 91-110. <https://doi.org/10.4000/traces.6862>.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2019, *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam.
- COURT Martine, 2017, *Sociologie des enfants*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- CRESSON Geneviève et GADREY Nicole, 2004, « Entre famille et métier : le travail du care », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 23 : 26-41. <https://doi.org/10.3917/nqf.233.0026>.
- DAVOINE Lucie, 2012, *Économie du bonheur*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- DAVOINE Lucie, 2020, *Économie du bonheur*, nouvelle édition, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- DÉCHAUX Jean-Hugues, 1996, « Les services dans la parenté : fonctions, régulations, effets » in Jean-Claude Kaufmann (dir.), *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- DELPHY Christine, 1998, *L'Ennemi principal, tome 1 : Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- DELPHY Christine, 2001, *L'Ennemi principal, tome 2 : Penser le genre*, Paris, Syllepse.
- DEMAZIÈRE Didier, 2006, *Sociologie des chômeurs*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- DEMAZIÈRE Didier et ZUNE Marc, 2019, « Temps de la recherche d'emploi et expérience du chômage : prescription, disponibilité, encombrement, ritualisation », *Temporalités*, n° 29. <https://doi.org/10.4000/temporalites.6249>.
- DEMAZIÈRE Didier et DELPIERRE Alizée, 2022, « Un chômage sans recherche d'emploi ? Une zone d'ombre dans la littérature sociologique sur les expériences du chômage », *Sociologie du travail*, n° 64 (3). <https://doi.org/10.4000/sdt.41644>.
- DALLA COSTA Mariarosa, 2023, *Femmes et subversion sociale*, Genève, Entremonde.
- FEDERICI Silvia, 2019, *Le capitalisme patriarcal*, Paris, La Fabrique.
- FEDERICI Silvia, 2020, *Revolution at Point Zero: Housework, Reproduction, and Feminist Struggle*, Oakland, PM Press.

- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, 2000, « Travail domestique » in Hélène Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 235-240.
- FONTAINE Roméo, PAILHÉ Ariane et REMILLON Delphine, 2026, *L'enquête Familles et Employeurs 2024 (FamEmp)*, Paris, Éditions de l'INED, coll. « Premiers résultats d'enquêtes ». <https://doi.org/10.48756/INED-1RES-1.26>.
- GAUTIÉ Jérôme, 2002, « De l'invention du chômage à sa déconstruction », *Genèses*, n° 46. <https://doi.org/10.3917/gen.046.0060>.
- GOUGH Margaret et KILLEWALD Alexandra, 2011, « Unemployment in Families: The Case of Housework », *Journal of Marriage and Family*, n° 73 (5) : 1085-1100. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2011.00867.x>.
- GOJARD Séverine, GRAMAIN Agnès et WEBER Florence (dir.), 2003, *Charges de famille : dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.weber.2003.01>.
- GRISONI Juliette, 2025, « Jouer à aider : l'intériorisation des dispositions genrées à aider pendant l'enfance », *Lien social et Politiques*, n° 94 : 16-34. <https://doi.org/10.7202/1119160ar>.
- HIRATA Helena, 2021, « Travail productif, travail de care », *Actuel Marx*, n° 70 (2) : 62-76. <https://doi.org/10.3917/amx.070.0062>.
- IHADDADENE Florence, 2022, « Le service civique au service de l'«employabilité» des jeunes ? », *Salariat*, n° 1 (1) : 195-207. <https://doi.org/10.3917/sala.001.0195>.
- JAHODA Marie, LAZARSELD Paul Felix et ZEISEL Hans, 1982, *Les Chômeurs de Marienthal*, trad. de l'allemand et présenté par Françoise Laroche, préf. de Pierre Bourdieu, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- KERGOAT Danièle, 2005, « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes » in Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 94-101. <https://doi.org/10.3917/dec.marua.2005.01.0094>.
- KNABE Andreas, RÄTZEL Steffen, SCHÖB Ronnie et WEIMANN Joachim, 2010, « Dissatisfied with Life but Having a Good Day: Time-Use and Well-Being of the Unemployed », *The Economic Journal*, n° 120 (547) : 867-889. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2009.02347.x>.
- LE BIHAN-YOUIYOU Blanche et MARTIN Claude, 2002, *Aider un parent dépendant. Impact sur la vie professionnelle et sociale des femmes*, rapport de recherche LAPSS-ENSP, Rennes, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité et FSE. <https://shs.hal.science/halshs-01169486/>.
- LETRAIT Muriel, 2002, « L'utilisation par les chômeurs du temps libéré par l'absence d'emploi », *Économie et statistique*, n° 352 (1) : 101-125. <https://doi.org/10.3406/estat.2002.7395>.

- LE PAPE Marie-Clémence, DOMINGUEZ-FOLGUERAS Marta et al., 2025, « Paternité : organisation des temps professionnels et familiaux deux ans après la naissance d'un enfant », n° 126. [https://www.drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-04/DD%20Paternage_MEL2%20\(1\).pdf](https://www.drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-04/DD%20Paternage_MEL2%20(1).pdf)
- LOUIS-BARAUD Angel, 2024, « Des chômeuses comme les autres ? Ethnographie de l'encadrement du chômage et de «l'inactivité» dans un quartier populaire urbain », thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 8, sous la direction de Yasmine Siblot et Coline Cardi.
- LHUILIER Dominique, GELPE Dominique et WASER Anne-Marie, 2024, *Santé et travail, paroles de chômeurs*, Toulouse, Érès, coll. « Clinique du travail ».
- MALLON Isabelle et LE BIHAN-YOUIYOU Blanche, 2017, « Le poids des émotions. Une réflexion sur les variations de l'intensité de l'(entraide) familiale auprès de proches dépendants », *Sociologie*, n° 8 (2) : 121-138. <https://doi.org/10.3917/socio.082.0121>.
- MANEZ Anouck, 2023, « La valeur du «travail» des sans-emplois. Une comparaison intersectionnelle entre Marseille et Turin », thèse de doctorat en sociologie, EHESS.
- MARX Karl, 2008 [1867], *Le Capital, Livre I*, Paris, Gallimard.
- MENETON Pierre et al., 2015, « Unemployment Is Associated with High Cardiovascular Event Rate and Increased All-Cause Mortality », *International Archives of Occupational and Environmental Health*, n° 88 : 707-716
- MOLINIER Pascale, 2020, *Le travail du care*, 2e éd., Paris, La Dispute, coll. « Le genre du monde ».
- MOUSTERI Victoria, DALY Michael et DELANEY Liam, 2018, « The Scarring Effect of Unemployment on Psychological Well-Being across Europe », *Social Science Research*, n° 72 : 146-169.
- PAILHÉ Ariane et SOLAZ Anne, 2004, « Le temps parental est-il transférable entre conjoints ? Le cas des couples confrontés au chômage », *Revue économique*, n° 55 (3) : 601-625. <https://doi.org/10.3917/reco.553.0601>.
- PAUGAM Serge, 2007, « La famille à l'épreuve de la précarité » in *Le salarié de la précarité : les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, PUF, p. 291-321.
- PAUGAM Serge, 2009, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.
- PENNEC Simone, 2010, « Famille et santé » in Geneviève Cresson et Mohamed Mebtoul (dir.), *Famille et santé*, Rennes, Presses de l'EHESS. <https://doi.org/10.3917/ehesp.mebto.2010.01.0031>.
- PETITE Ségolène, 2008, « La structure des réseaux d'entraide : le cas de l'aide donnée aux parents âgés », *Informations sociales*, n° 147 (3) : 104-112. <https://doi.org/10.3917/inso.147.0104>.

- POCHIC Sophie, 2001, « La menace du déclassement. Réflexions sur la construction et l'évolution des projets professionnels de cadres au chômage », *La Revue de l'IREs*, n° 35 : 61-88
- POCHIC Sophie, 2001, *Les cadres à l'épreuve de l'employabilité. Le chômage des cadres dans les années 1990 en France*, thèse de doctorat en sociologie, Aix-Marseille Université.
- POCHIC Sophie, 2000, « Comment retrouver sa place ? Chômage et vie familiale de cadres masculins », *Travail, genre et sociétés*, n° 3 : 87-108.
- ROUPNEL-FUENTES Marion, 2011, *Les chômeurs de Moulinex*, Paris, PUF.
- SCHNAPPER Dominique, 1994, *L'épreuve du chômage*, 2e éd., Paris, Gallimard.
- SCHOUGAARD Liv Marit Valen, DE THURAH Annette, BECH Per, HJOLLUND Niels Henrik et CHRISTIANSEN David Høyrup, 2018, « Test-Retest Reliability and Measurement Error of the Danish WHO-5 Well-Being Index in Outpatients with Epilepsy », *Health and Quality of Life Outcomes*, n° 16 (1) : 175. <https://doi.org/10.1186/s12955-018-1001-0>.
- SCHWARTZ Olivier, 2012, *Le monde privé des ouvriers*, 3e éd., Paris, PUF.
- SOULLIER Noémie, 2011, « L'implication de l'entourage et des professionnels auprès des personnes âgées à domicile », *Études et Résultats*, DREES, n° 771, août.
- SOULLIER Noémie, 2012, « Aider un proche âgé à domicile : la charge ressentie », *Études et Résultats*, DREES, n° 799, mars.
- TOPP Christine W., ØSTERGAARD Sandra D., SØNDERGAARD Susan et BECH Per, 2015, « The WHO-5 Well-Being Index: A Systematic Review of the Literature », *Psychotherapy and Psychosomatics*, n° 84 (3) : 167-176. <https://doi.org/10.1159/000376585>.
- TRÉPIED Benoît, 2003, « Rupture sociale et aide familiale » in Florence Weber (dir.), *Charges de famille*, Paris, La Découverte, p. 68-97. <https://doi.org/10.3917/dec.weber.2003.01.0068>.
- TROTZIER Cécile, 2006, « Le choc du licenciement : femmes et hommes dans la tourmente », *Travail, genre et sociétés*, n° 16 (2) : 19-37. <https://doi.org/10.3917/tgs.016.0019>.
- VERHAGEN Annelore, 2025, « Trois aidants sur dix accompagnent seuls leur proche, six sur dix sont en activité ou étudiants », *Études et Résultats*, DREES, n° 1358, décembre.
- VIVÈS Claire, SIGALO SANTOS Luc, PILLON Jean-Marie, DUBOIS Vincent et CLOUET Hadrien, 2023, *Chômeurs, vos papiers ! Contrôler les chômeurs pour réduire le chômage ?*, Paris, Raisons d'agir.
- WEBER Florence, 1989, *Le travail à côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, INRA/EHESS, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », n° 35.
- ZARCA Bernard, 1990, « La division du travail domestique : poids du passé et tensions au sein du couple », *Economie et Statistique*, n° 228 : 29-40.

Annexes

Chapitre 1

Tableau A1. Aide à la mère dépendante selon la situation d'activité, par sexe

(% en colonne)

	Hommes			<i>p</i>	Femmes			<i>p</i>
	Emploi (N=5 783)	Chômage (N=619)	Inactivité (N=1 170)		Emploi (N=5 652)	Chômage (N=657)	Inactivité (N=1 843)	
Aide à un parent dépendant								
Non	71%	53%	57%	68%	55%	60%		
Oui	29%	47%	43%	32%	45%	40%		

Lecture : 47% des hommes chômeurs aident leur mère dépendante.
Champ : actifs occupés, chômeurs et inactifs de 20 ans et plus ayant une mère dépendante.
Source : FamEmp 2024

Tableau A2. Fréquence d'aide selon la recherche d'emploi

(% en ligne, chômeurs)

	Non aidant (N=752)	Aide occas. (N=301)	Aide quot. (N=205)	<i>p</i>
Recherche d'emploi				0,5
Oui	57% (548)	24% (231)	19% (159)	
Non	60% (143)	25% (54)	14% (26)	

Lecture : 19% des chômeurs recherchant un emploi aident quotidiennement un parent dépendant. .
Champ : chômeurs de 20 ans et plus ayant un parent dépendant.
Source : FamEmp 2024

Tableau A3. Fréquence d'aide selon la durée du chômage

(% en ligne, chômeurs)

	Non aidant (N=752)	Aide occas. (N=301)	Aide quot. (N=205)	<i>p</i>
Durée du chômage				0,7
Moins d'1 an	62% (130)	22% (52)	16% (32)	
1 à 3 ans	56% (356)	25% (142)	18% (95)	
3 à 10 ans	58% (118)	25% (51)	16% (30)	
10 ans ou plus	63% (42)	16% (13)	22% (12)	

Lecture : 16% des chômeurs de moins d'un an aident quotidiennement un parent dépendant. .
Champ : chômeur-euse-s de 20 ans et plus ayant un parent dépendant.
Source : FamEmp 2024

Tableau A4. Troubles du sommeil selon l'aide à un parent

(% en colonne, chômeurs)

	Aidant (N=524)	Non aidant (N=752)	<i>p</i>
Troubles du sommeil			0,032
Jamais ou rarement	18%	22%	
Quelques fois	29%	35%	
Plusieurs fois par semaine	24%	19%	
Presque tous les jours	29%	24%	

Lecture : 29% des chômeurs ayant des troubles du sommeil tous les jours sont aidants.

Champ : chômeur·euse·s de 20 ans à 65 ans, ayant au moins un parent dépendant.

Source : FamEmp 2024.

Tableau A5. Qualité du réveil selon l'aide à un parent

(% en colonne, chômeurs)

	Aidant (N=524)	Non aidant (N=752)	<i>p</i>
« Je me suis réveillé(e) en me sentant frais(che) et dispo(e) »			0,007
La plupart du temps	32%	40%	
La moitié du temps	22%	22%	
De temps en temps	35%	25%	
Jamais	11%	13%	

Lecture : 32% des chômeurs se sentant frais et dispo en se réveillant sont des aidants.

Champ : chômeur·euse·s de 20 ans à 65 ans, ayant au moins un parent dépendant.

Source : FamEmp 2024.

Tableau A6. Charge mentale selon l'aide à un parent

(% en colonne, chômeurs)

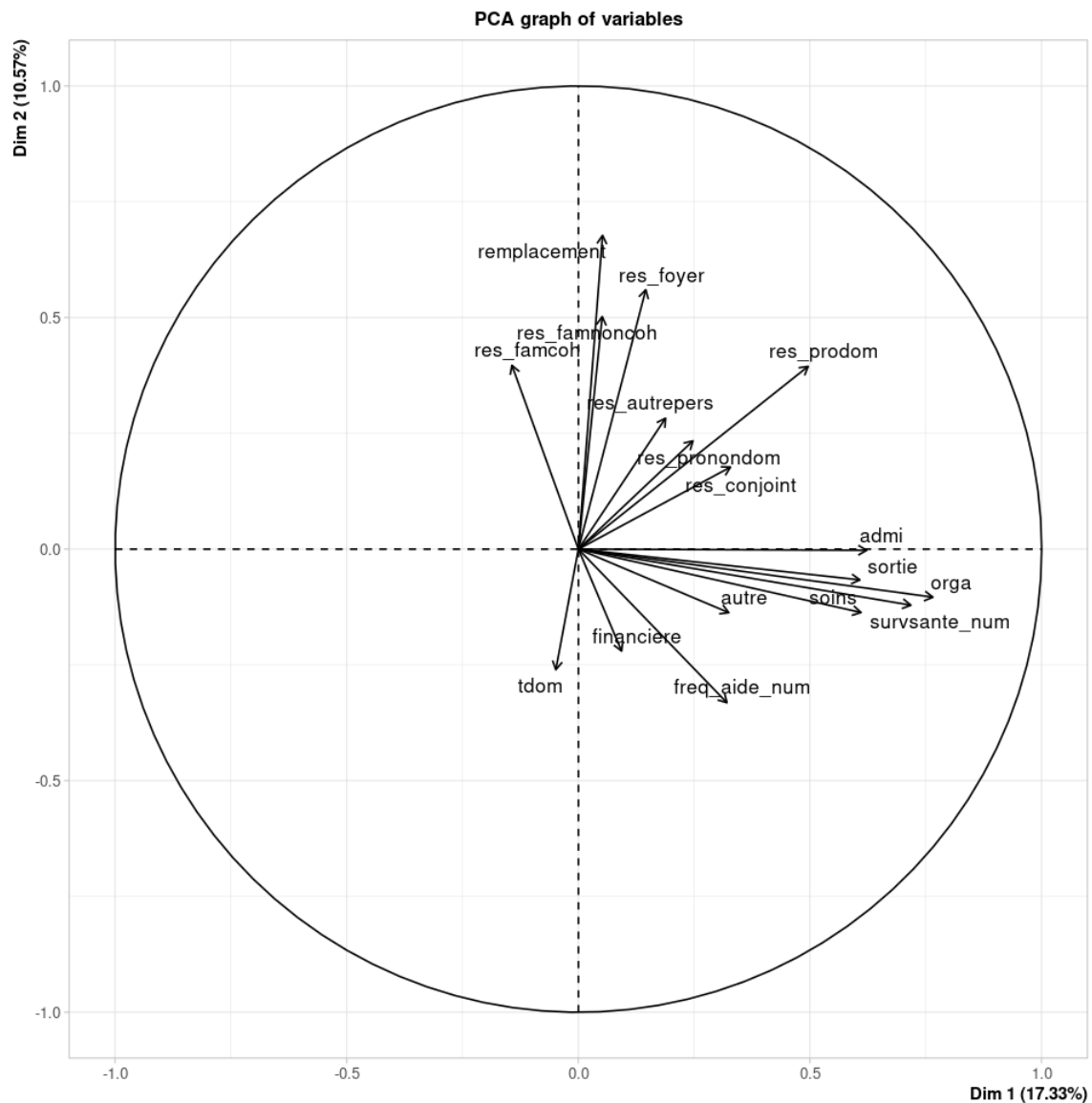
	Aidant (N=524)	Non aidant (N=752)	<i>p</i>
« Devez-vous penser à trop de choses à la fois ? »			0,010
Toujours	28%	20%	
Souvent	36%	34%	
Parfois	30%	36%	
Jamais	6,6%	9,9%	

Lecture : 28% des chômeurs déclarant devoir toujours penser à trop de choses à la fois sont des aidants.

Champ : chômeur·euse·s de 20 ans à 65 ans, ayant au moins un parent dépendant.

Source : FamEmp 2024.

Graphique A1. L'espace des pratiques d'aide des chômeurs



Chapitre 2

Tableau A7. Situation d'activité détaillée des parents d'enfants cohabitants de moins de 14 ans
(effectifs non pondérés, % pondéré)

Situation d'activité	Ensemble (N=12 577)
En emploi	9 945 (80%)
Au chômage	826 (6,3%)
En études	89 (1,1%)
Au foyer ou en congé parental	771 (5,8%)
À la retraite ou pré-retraite	26 (0,2%)
Autres inactifs	599 (3,8%)
Situation d'activité inconnue	321 (2,6%)

Lecture : 80% des parents d'au moins un enfant de moins de 15 ans sont en emploi.

Situation d'activité	Ensemble (N=12 577)
----------------------	---------------------

Champ : Parents d'au moins un enfant cohabitant de moins de 15 ans.
Source : FamEmp 2024 (INED).

Tableau A8. Garde par les proches pendant les vacances scolaires

(% en ligne, plusieurs modes possibles)

	Emploi (N=9 970)	Chômage (N=826)	Ensemble (N=10 796)	<i>p</i>
Frères et sœurs (y compris demi-frères et demi-sœurs)	39%	32%	39%	0,10
Grands-parents	62%	44%	60%	<0,001
Autres membres de la famille	18%	17%	18%	0,6
Amis, voisins, collègues ou autres personnes	8,2%	7,1%	8,2%	0,3

Lecture : 62% des parents en emploi ont aux grands-parents pendant les vacances scolaires.
Champ : Parents d'au moins un enfant de 3 à 14 ans, en emploi ou au chômage.
Source : FamEmp 2024 (INED).

Tableau A9. Modes de garde institutionnels pendant les vacances scolaires

(% en ligne, plusieurs modes possibles)

	Emploi (N=9 970)	Chômage (N=826)	Ensemble (N=10 796)	<i>p</i>
Centre de loisirs	34%	23%	33%	<0,001
Personne rémunérée (baby-sitter, assistante maternelle)	10%	5,9%	9,7%	<0,001

Lecture : 34% des parents en emploi ont recours au centre de loisirs pendant les vacances scolaires.
Champ : Parents d'au moins un enfant de 3 à 14 ans, en emploi ou au chômage.
Source : FamEmp 2024 (INED).

Chapitre 3

Tableau A10. Déterminants du bien-être — régressions linéaires sans contrôle de santé

Modalité de référence indiquée pour chaque variable

Variable	Satisfaction — Hommes		Satisfaction — Femmes		WHO-5 — Hommes		WHO-5 — Femmes	
	Bêta	IC 95%	Bêta	IC 95%	Bêta	IC 95%	Bêta	IC 95%
Situation d'activité								
En emploi	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Au chômage	-0,80	[-0,92 ; -0,69]	-0,49	[-0,59 ; -0,39]	-3,9	[-5,3 ; -2,5]	-2,3	[-3,6 ; -1,0]
Au foyer ou en congé parental	-0,46	[-0,86 ; -0,06]	0,28	[0,15 ; 0,40]	-1,9	[-6,7 ; 2,8]	1,8	[0,31 ; 3,4]
Type de ménage								
Personne seule	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
En couple	0,62	[0,53 ; 0,72]	0,52	[0,43 ; 0,62]	2,0	[0,86 ; 3,1]	1,4	[0,20 ; 2,6]
Vit chez ses parents	0,02	[-0,13 ; 0,16]	-0,10	[-0,25 ; 0,05]	0,66	[-1,1 ; 2,4]	-0,78	[-2,7 ; 1,1]
Autre	0,11	[-0,02 ; 0,24]	0,04	[-0,06 ; 0,14]	-0,26	[-1,8 ; 1,3]	-1,2	[-2,5 ; 0,02]
Groupe d'âge								
20–34 ans	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
35–49 ans	-0,22	[-0,30 ; -0,14]	-0,15	[-0,22 ; -0,07]	-2,7	[-3,7 ; -1,8]	-1,9	[-2,8 ; -1,0]
50 ans et plus	-0,16	[-0,25 ; -0,08]	-0,07	[-0,15 ; 0,00]	-2,4	[-3,4 ; -1,4]	0,05	[-0,91 ; 1,0]
Diplôme								
Bac ou inférieur	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Supérieur au Bac	0,00	[-0,08 ; 0,07]	-0,07	[-0,13 ; 0,00]	-0,51	[-1,4 ; 0,35]	-0,48	[-1,3 ; 0,34]
Bac+5	0,03	[-0,05 ; 0,11]	0,03	[-0,05 ; 0,11]	-0,87	[-1,8 ; 0,10]	0,11	[-0,88 ; 1,1]
Ressources du ménage								
3 000 € ou plus	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Moins de 1 500 €	-0,75	[-0,88 ; -0,62]	-0,69	[-0,80 ; -0,58]	-4,4	[-6,0 ; -2,9]	-3,3	[-4,7 ; -1,9]
1 500 à moins de 3 000 €	-0,36	[-0,44 ; -0,28]	-0,33	[-0,40 ; -0,26]	-1,7	[-2,7 ; -0,78]	-2,4	[-3,3 ; -1,5]

Lecture : à situation comparable (mêmes autres caractéristiques contrôlées), être au chômage est associé à un score de satisfaction inférieur de 0,80 point chez les hommes par rapport à être en emploi

Champ : individus en emploi, au chômage ou au foyer/congé parental.

Source : FamEmp 2024

Tableau A11. Déterminants du bien-être — régressions linéaires avec contrôle de santé

Modalité de référence indiquée pour chaque variable

Variable	Satisfaction — Hommes		Satisfaction — Femmes		WHO-5 — Hommes		WHO-5 — Femmes	
	Bêta	IC 95%	Bêta	IC 95%	Bêta	IC 95%	Bêta	IC 95%
Situation d'activité								
En emploi	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Au chômage	-0,71	[-0,82 ; -0,59]	-0,40	[-0,50 ; -0,30]	-2,2	[-3,6 ; -0,84]	-0,93	[-2,2 ; 0,32]
Au foyer ou en congé parental	-0,27	[-0,67 ; 0,13]	0,27	[0,15 ; 0,39]	1,5	[-3,2 ; 6,2]	1,8	[0,29 ; 3,3]
Type de ménage								
Personne seule	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
En couple	0,62	[0,53 ; 0,71]	0,51	[0,41 ; 0,60]	2,0	[0,90 ; 3,0]	1,3	[0,12 ; 2,4]
Vit chez ses parents	0,03	[-0,12 ; 0,17]	-0,09	[-0,23 ; 0,06]	0,48	[-1,2 ; 2,2]	-0,53	[-2,4 ; 1,3]
Autre	0,09	[-0,04 ; 0,21]	0,04	[-0,06 ; 0,14]	-0,29	[-1,8 ; 1,2]	-1,1	[-2,3 ; 0,15]
Groupe d'âge								
20–34 ans	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
35–49 ans	-0,16	[-0,24 ; -0,08]	-0,07	[-0,14 ; 0,00]	-2,0	[-2,9 ; -1,0]	-0,91	[-1,8 ; -0,03]
50 ans et plus	-0,02	[-0,11 ; 0,06]	0,07	[0,00 ; 0,15]	-0,38	[-1,4 ; 0,59]	2,3	[1,3 ; 3,2]
Diplôme								
Bac ou inférieur	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	

Variable	Satisfaction — Hommes		Satisfaction — Femmes		WHO-5 — Hommes		WHO-5 — Femmes	
	Bêta	IC 95%	Bêta	IC 95%	Bêta	IC 95%	Bêta	IC 95%
Supérieur au Bac	-0,03	[-0,10 ; 0,04]	-0,10	[-0,17 ; -0,04]	-1,0	[-1,8 ; -0,12]	-1,1	[-1,9 ; -0,28]
Bac+5	-0,03	[-0,11 ; 0,05]	-0,04	[-0,12 ; 0,04]	-1,8	[-2,8 ; -0,88]	-1,0	[-2,0 ; -0,06]
Ressources du ménage								
3 000 € ou plus	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Moins de 1 500 €	-0,62	[-0,75 ; -0,49]	-0,60	[-0,71 ; -0,49]	-2,8	[-4,3 ; -1,2]	-1,9	[-3,2 ; -0,51]
1 500 à moins de 3 000 €	-0,34	[-0,42 ; -0,26]	-0,29	[-0,36 ; -0,21]	-1,4	[-2,3 ; -0,47]	-1,7	[-2,5 ; -0,76]
Limitation d'activité (GALI)								
Pas limité(e)	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Limité(e), pas fortement	-0,60	[-0,70 ; -0,50]	-0,52	[-0,60 ; -0,43]	-9,4	[-11 ; -8,2]	-9,0	[-10 ; -8,0]
Fortement limité(e)	-1,1	[-1,3 ; -0,91]	-1,1	[-1,3 ; -1,0]	-15	[-17 ; -13]	-18	[-20 ; -16]
Maladie chronique								
Non	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Oui	-0,25	[-0,33 ; -0,17]	-0,27	[-0,33 ; -0,20]	-4,4	[-5,3 ; -3,5]	-4,3	[-5,1 ; -3,4]

Lecture : à situation comparable (mêmes autres caractéristiques contrôlées), être au chômage est associé à un score de satisfaction inférieur de 0,71 point chez les hommes par rapport à être en emploi
Champ : individus en emploi, au chômage ou au foyer/congé parental.
Source : FamEmp 2024

Tableau A12. Bien-être selon le cumul de l'aide parentale et de l'aidance — modèle multivarié

Modalité de référence indiquée pour chaque variable

Variable	WHO-5 — Hommes		WHO-5 — Femmes		Satisfaction — Hommes		Satisfaction — Femmes	
	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.	Bêta	E.S.
Travail gratuit								
Ni l'un ni l'autre	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Parental soutenu seul	2,98	2,24	1,45	1,63	0,28	0,213	0,43**	0,148
Aidance seule	-1,56	1,88	-2,92	1,84	-0,40*	0,178	-0,11	0,167
Cumul parental et aidance	8,88	5,64	-3,29	3,03	0,06	0,540	0,43	0,269
Groupe d'âge								
20-34 ans	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
35-49 ans	-0,45	1,70	-1,07	1,50	0,17	0,160	0,03	0,135
50 ans et plus	5,23**	1,72	3,92*	1,67	0,63***	0,163	0,19	0,151
Diplôme								
Bac ou inférieur	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Supérieur au Bac	-2,04	1,66	0,83	1,44	-0,03	0,156	-0,11	0,130
Bac+5	0,01	2,07	1,78	1,95	-0,26	0,197	-0,01	0,177
Ressources du ménage								
Moins de 1 500 €	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
1 500 à moins de 3 000 €	2,59	1,61	1,85	1,47	0,61***	0,152	0,77***	0,133
3 000 € ou plus	5,53**	1,77	3,77*	1,64	1,24***	0,168	1,18***	0,148
Limitation d'activité (GALI)								
Fortement limité(e)	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Limité(e), pas fortement	9,12**	2,92	8,46**	2,65	0,93***	0,275	0,64**	0,239
Pas limité(e) du tout	19,52***	2,93	20,38***	2,60	1,52***	0,276	1,20***	0,235
Maladie chronique								
Oui	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Non	5,67**	1,77	4,31**	1,48	0,59***	0,167	0,29*	0,134

Lecture : parmi les chômeur·euse·s, être aidant sans être investi dans le travail parental est associé, chez les hommes, à un score de satisfaction inférieur de 0,40 point par rapport à n'être ni aidant ni parent actif (significatif à 5 %).
Champ : chômeur·euse·s de 20 ans et plus.
Source : FamEmp 2024